REPUBLIQUE DU CAMEROON
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

SECRETARIAT GENERAL

DIVISION DE LA PLANIFICATION, DES PROJETS ET DELA COOPERATION

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work– Fatherland

MINISTRY OF BASIC EDUCATION

SECRETARIAT GENERAL

DIVISION FOR PLANNING, PROJECTS AND COOPERATION

RAPPORT D'ANALYSE DES DONNEES DE LA CARTE SCOLAIRE 2013/2014

Sigles et Abréviations

APEE	Association de Parents d'Elèves et des Enseignants
BEPC	Brevet d'Etudes de Premier Cycle
CDMT	Cadre des Dépenses à Moyen Terme
CE1	Cours Elémentaire 1ère année
CE2	Cours Elémentaire 2ème année
CEBNF	Centre d'Education de Base Non Formel
CEP	Certificat d'Etudes Primaires
CL	Class Level
CM1	Cours Moyen 1ère Année
CM2	Cours Moyen 2ème Année
CP	Cours Préparatoire
CPS	Cours Préparatoire Spécial
CPC	Centre Préscolaire Communautaire
CPS	Cours Préparatoire Spécial
DDEB	Délégation Départementale de l'Education de Base
DPPC	Division de la Planification, des Projets et de la Coopération
DRFM	Direction des Ressources Financières et Matérielles
DREB	Délégation Régionale de l'Education de Base
DRH	Direction des Ressources humaines
DSEPB	Direction du Suivi de l'Enseignement Privé de Base
DEPMN	Direction de l'Enseignement Primaire, Maternel et Normal
ENIEG	Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Général
EPT	Education Pour Tous
FENASSCO	Fédération Nationale du Sport Scolaire
FSLC	First SchoolLeavingCertificate
GCE A Level	General Certificate of Education, Advanced Level
GCE O Level	General Certificate of Education, Ordinary Level
IAEB	Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base
IGE	Inspection Générale des Enseignements
IGS	Inspection Générale des Services
IPS	Indice de Parité basé sur le Sexe
MINEDUB	Ministère de l'Education de base
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINESEC	Ministère des Enseignements secondaires
MINESUP	Ministère de l'Enseignement Supérieur
MSFE	Modèle de simulation financière de l'Education
ODM	Objectifs de Développement pour le Millénaire
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PIB	Produit intérieur Brut
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
REM	Ratio Elèves-Maître ou Taux moyen d'encadrement
RES	Ratio Elèves-Salle de classe ou Taille moyenne des salles de classe
RESEN	Rapport d'Etat du Système Educatif National
SIL	Section d'Initiation à la Lecture
SPU	Scolarisation Primaire Universelle
TAP	Taux d'Achèvement du Primaire
TBA	Taux Brut d'Admission

TBS	Taux Brut de Scolarisation
TNS	Taux Net de Scolarisation
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education et la Culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
ZEP	Zone d'Education Prioritaire

SOMMAIRE

Sigles et Abréviations ii

Liste des tableaux vi

Liste des graphiques viii

Définition de quelques concepts utilises ix

Préface xi

Résumé exécutif du rapport d'analyse des données de la carte scolaire 2013/2014 xiii

0.**Introduction :** 1

0.1- Le système éducatif camerounais

0.2-Demande potentielle au niveau de l'éducation de base 2

0.2-1-Cas du Préscolaire : 2

0.2-2-Cas du niveau d'éducation du primaire : 2

0.2-3-Population en âge d'entrer à l'école primaire par sexe et par région en 2013/2014 ... 3

1. Le préscolaire 4

1-1-Analyse de la demande effective: 5

1-1-1-Une croissance des effectifs en nette progression : 5
1-1-2-Les trois niveaux d'encadrement en 2013/2014 : 5
1-1-3-Les enfants âgés de trois ans doivent-ils être toujours considérés comme des entrées précoces dans le système préscolaire formel ? 6
1-1-4-Configuration suivant les régions et par sexe des effectifs scolarisés : 7
1-1-5- Un choix de plus en plus prononcé des familles pour le sous-système d'enseignement anglophone. 8
1-1-6- La préscolarisation, un phénomène qui reste encore en majorité urbaine 9
1-1-7- Le Poids de l'enseignement privé : Un niveau d'enseignement aux mains des promoteurs
privés……10
1-1-8- Mesure du niveau de participation au préscolaire par région : le Taux Brut de Préscolarisation 11

1-2- Analyse de l'offre d'éducation au préscolaire : 14

1-2-1- Les structures d'accueil de la petite enfance : 14
1-2-3- Les infrastructures et équipements des structures d'encadrement du préscolaire 20
1-2-4- Les conditions d'enseignement- apprentissage : 24

2. L'enseignement primaire 26

2-1-Etat des lieux: 28

2-1-1-Des effectifs scolarisés en nette progression 28
2-1-2-Effectifs scolarisés dans les régions en 2013/2014 28
2-2-3-Répartition des effectifs scolarisés du primaire par niveau d'études en 2013/2014 29
2-2-4-Répartition des effectifs scolarisés du primaire par ordre d'enseignement : 30

2-2- Offre d'éducation au Primaire : 31

2-3- Les conditions d'enseignement et d'apprentissage : 37
2-3-1-Fonctionnement des écoles primaires publiques : 37
2-3-2-Taille moyenne des écoles primaires : 38
2-3-3-Cas des écoles publiques : 39
2-4-Environnement scolaire, équipement des salles de classe et manuels scolaires de l'enseignement primaire : 42
2-4-1-Les places assises dans les salles de classe du primaire : 42
2-4-2-Environnement scolaire des écoles primaires publiques et privées en 2013/2014 42
2-4-3-Environnement scolaire des écoles primaires publiques en 2013/2014 43
2-4-4-Manuels scolaires dans le primaire. 44
2-5-Analyse de la scolarisation au primaire : 46
2-5-1-Le Taux d'accès au Primaire : 46
2-5-2-Taux Brut d'Admission en 2014 : 46
2-5-3-Tableau : Evolution du Taux Brut de scolarisation : 46
2-5-4-Le Taux Brut de Scolarisation en 2014 : 47
2-5-5-Le Profil de scolarisation 47
2-5-6-Profil de rétention au cycle primaire ou taux de rétention attendu par année d'étude selon la méthode pseudo-longitudinale 48
2-5-7-L'achèvement du cycle primaire en 2013/2014 49
2-6-Efficacité interne 51
2-6-1-Evolution du pourcentage de redoublement par sous-système 51
2-6-2-Pourcentage de redoublants par année d'études et par sous-système du primaire en 2013/2014 51
2-6-3-Taux moyen de redoublement par sexe et suivant les régions : 52
2-6-4-Le coefficient d'efficacité interne (CEI): 52

3. L'alphabétisation 54

4- Coûts et financement public de l'éducation de base……..53

4-1- les dépenses de l'éducation de base en 2012 et 2013……55

4-2-Dépenses courantes et dépenses en capital en 2012 et 2013……56
4-3-Examen par nature des dépenses publiques courantes du Ministère de l'Education de Base……..56
4-4-Examen détaillé des dépenses publiques courantes par niveau d'enseignement pour l'année 2013……57
4-5-Les coûts unitaires moyens……58

Liste des tableaux

Tableau 1 : Coefficient d'efficacité interne du sous-secteur éducation de base xvii
Tableau 2 : Population (4-5ans) pré scolarisable en 2014 par région 2
Tableau 3 : Populations de 6-11 ans par sexe et par région en 2014 3
Tableau 4 : Population de 6 ans par sexe et par région en 2013/2014 3
Tableau 5 : Répartition des effectifs scolarisés par région et par sexe en 2014..... 7
Tableau 6 : Poids national de l'enseignement privé en 2003/2004 et en 2013/2014..... 10
Tableau 7 : Taux brut de préscolarisation par région et par sexe en 2013/2014..... 13
Tableau 8 : Répartition du personnel du préscolaire par région, par ordre et selon le sexe..... 18
Tableau 9 : Répartition du personnel du préscolaire public par région selon le statut et le sexe 18
Tableau 10 : Le ratio élèves-salle de classe par localisation géographique :..... 24
Tableau 11 : Ratio élèves-salle de classe (RES) par ordre d'enseignement en 2013/2014 25
Tableau 12 : Ratio élèves-Maître (REM) par ordre d'enseignement et par localisation de l'école :..... 25
Tableau 13 : Répartition des élèves du primaire par région..... 28
Tableau 14 : Demande effective répartie par sous-système en 2013/2014..... 29
Tableau 15 : Evolution du nombre de salles de classes entre 2012 et 2014: 32
Tableau 16 : Etat des Salles de classe dans le primaire par sous-système, par ordre/sous-ordre, par zone d'implantation et selon le matériau de construction..... 33
Tableau 17 : Effectif du personnel enseignant du primaire par ordre d'enseignement en 2013/2014..... 34
Tableau 18 : Effectif des enseignants des écoles primaires publiques selon le statut..... 35
Tableau 19 : Effectif des enseignants des écoles primaires publiques selon le niveau de qualification 36
Tableau 20 : Nombre d'école publique pratiquant la double vocation par région..... 37
Tableau 21 : Nombre d'école publique avec classes multigrades par région 38
Tableau 22 : Quelques caractéristiques des écoles primaires à cycle complet en 2013/2014.. 39
Tableau 23 : Ratio Elèves/maître dans les écoles primaires 40
Tableau 24 : Taille moyenne des salles de classe par région..... 41
Tableau 25 : Besoin en nouvelles salles de classe dans le public 41
Tableau 26 : Nombre d'enfants par place assise selon la région 42
Tableau 27 : Pourcentage régionale d'écoles primaires publiques et privées disposant de certaines commodités :..... 43
Tableau 28 : Pourcentage régionale d'écoles primaires publiques disposant de certaines commodités..... 43
Tableau 29 : Taux de disponibilité de manuels essentiels mis à la disposition des élèves dans les écoles primaires publiques en 2013/2014 par années d'études..... 44
Tableau 30 : Évolution du taux d'accès au primaire..... 46
Tableau 31 : Taux Brut d'Admission (TBA) par sexe et par région en 2014..... 46
Tableau 32 : Evolution du Taux Brut de scolarisation :..... 46
Tableau 33 : Taux Brut de Scolarisation par région et par sexe en 2013/2014..... 47
Tableau 34 : Population de la classe d'âge de 11 ans en 2014..... 49
Tableau 35 : Taux d'achèvement dans les écoles primaires de 2006 à 2014..... 49
Tableau 36 : Taux d'Achèvement par sexe et par région en 2013/2014..... 50
Tableau 37 : Evolution du pourcentage de redoublement par sous-système 51
Tableau 38 : Taux moyen de redoublement par sexe et suivant les régions en 2013/2014 52
Tableau 39 : Indicateurs d'efficacité interne du primaire 52
Tableau 40 : Coefficient d'efficacité interne en 2002/2003 et 2013/2014..... 53
Tableau 41 : Alphabétisation: Femmes ; Répartition (en %) des femmes de 15-49 ans par niveau d'instruction atteint et niveau d'alphabétisation et pourcentage de femmes

alphabétisées selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Cameroun 2011..... 54
Tableau 42 : Alphabétisation: Hommes , Répartition (en %) des hommes de 15-49 ans par niveau d'instruction atteint et niveau d'alphabétisation et pourcentage d'hommes alphabétisés selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Cameroun 2011..... 55

Tableau 43: Budget votés et exécutés par nature des dépenses en 2012 et 2013……55

Tableau 44 : Effectifs scolarisés du Préscolaire par ordre d'enseignement et du Primaire
public…….58

Tableau 45 : Les coûts unitaires d'enseignement en 2013/2014…….58

Liste des figures

Figure 1 : Evolution des effectifs scolarisés entre 2004 et 2014 5
Figure 2 : Répartition par niveau d'encadrement en 2013/2014 6
Figure 3 : Répartition par tranche d'âges des effectifs scolarisés au préscolaire en 2013/2014 6
Figure 4 : Répartition des effectifs scolarisés (en %) par région en 2014 7
Figure 5 : Répartition des effectifs par sous-système d'enseignement : 8
Figure 6 : Répartition par région et par sous-système des effectifs du préscolaire en 2013/2014 8
Figure 7 : Répartition par milieu de résidence de la demande effective en 2013/2014 9
Figure 8 : Répartition des élèves du préscolaire par zone d'implantation 9
Figure 9 : Répartition des effectifs du privé formel par sous-ordre d'enseignement 10
Figure 10 : Effectif d'élèves encadrés par ordre d'enseignement en 2014 11
Figure 11 : Poids régionaux de l'enseignement Privé de base en 2014 11
Figure 12 : Evolution du taux brut de préscolarisation au cours des dix dernières années : 12
Figure 13 : Evolution du nombre de structures d'accueil du préscolaire de 2007/2008 à 2013/2014 15
Figure 14 : Evolution du nombre des CPC de 2008 à 2014 16
Figure 15 : structures d'accueil par ordre d'enseignement 17
Figure 16 : structures d'accueil par sous-système d'enseignement 17
Figure 17 : structures d'accueil par zone d'implantation 17
Figure 18 : Répartition des structures d'accueil par région et par ordre d'enseignement en 2014 17
Figure 19 : Effectif des maîtres des parents selon le milieu et la qualification 19
Figure 20 : Maîtres qualifiés(en %) dans le préscolaire privé en 2013/2014 20
Figure 21 : Diplôme académique (en %) du personnel non qualifié du préscolaire privé 20
Figure 22 : Matériaux de construction de salles de classe du primaire répartis par ordre 21
Figure 23 : Répartition des salles de classe du public selon leur état par région 22
Figure 24 : Salles de classe en dur et en matériaux provisoires en zone rurale réparties par ordre d'enseignement 22
Figure 25 : Salles de classe en dur et en matériaux provisoires en zone urbaine réparties par ordre d'enseignement : 23
Figure 26 : Disponibilité de certaines commodités dans les écoles du préscolaire selon ordre d'enseignement en 2014 24
Figure 27 : Evolution des effectifs scolarisés du Primaire de 2004 à 2014 28
Figure 28 : Répartition des effectifs par niveau d'études du Primaire en 2013/2014 29
Figure 29 : Répartition des élèves du primaire par ordre d'enseignement en 2014 30
Figure 30 : Répartition des effectifs scolaires du Privé par sous ordre d'enseignement privé et privé confessionnel : 30
Figure 31 : Effectifs scolarisés par zone d'implantation des écoles 31
Figure 32 : Répartition des écoles primaires par ordre en 2013/2014 31
Figure 33 : Pourcentage d'écoles incomplètes et leur part dans les effectifs enadrés par région en 2013/2014 32
Figure 34 : Pourcentage des femmes dans les effectifs du personnel enseignant des écoles primaires du Cameroun 34
Figure 35 : Pourcentage du personnel enseignant qualifié des écoles du secteur privé 37
Figure 36 : Pourcentage d'écoles primaires publiques disposant de certaines commodités de base 44
Figure 37 : Profil transversal (en %) de scolarisation du cycle primaire en 2013/2014 47
Figure 38 : Taux de rétention attendu par année d'étude selon la méthode pseudo-longitudinale 48
Figure 39 : Taux de redoublement par année d'étude en 2013/2014 selon l'ordre 51
Figure 40 : Pourcentage de femmes alphabétisées par région 54

Définition de quelques concepts utilises

Enseignement fondamental : C'est le socle commun de compétences minimales que doit avoir tout enfant au sortir de l'école. Le socle commun réalise le droit à l'éducation pour tous, droit qui ouvre la porte à l'exercice des autres droits humains fondamentaux. Le socle commun valorise aussi le capital humain comme facteur et condition nécessaire du développement.

Enseignement professionnel : enseignement destiné à donner les premiers niveaux de qualification nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'un groupe de métiers. L'enseignement professionnel se situe généralement au deuxième cycle de l'enseignement secondaire et comprend l'instruction générale, une formation pratique de base permettant le développement des qualifications nécessaires à l'exercice d'un métier déterminé et les études techniques théoriques en rapport avec ce métier. L'enseignement professionnel est diplômant.

Alphabétisation :l'alphabétisationest« l'enseignement de la lecture et de l'écriture à un individu ou à un groupe social »(dictionnaire Microsoft Encarta (2006 : 01). Cette définition ne fait pas mention du calcul qu'elle considère comme une forme d'écriture. Elle se situe dans le prolongement de la définition de la personne alphabétisée que l'UNESCO proposait en 1951, à savoir que la personne alphabétisée est celle « capable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref des faits, en rapport avec sa vie quotidienne ».

Éducation *:* action d'éduquer, de former, d'instruire quelqu'un.L'éducation peut-être définie comme un processus de transmission des connaissances et d'acquisition des valeurs dont le but est de permettre à l'individu d'agir plus efficacement dans son milieu naturel et social en tant que citoyen**.**

L'éducation de base non formelle : Pour l'UNESCO (1990), l'éducation de base non formelle est « celle qui fait acquérir à l'individu, dans un contexte historique, social et linguistique déterminé, un niveau de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes lui permettant de comprendre son environnement, d'interagir avec lui, de poursuivre son éducation et sa formation au sein de la société et de participer efficacement au développement économique, social et culturel de celui-*ci*. »

L'éducation extrascolaireest appréhendée comme cette forme d'éducation offerte aux jeunes en dehors des structures scolaires classiques essentiellement par des méthodes pédagogiques non directives.

Âge scolaire : nombre d'années ou fourchette d'âges durant lesquelles les enfants sont légalement tenus d'aller à l'école.

Ex : pour l'enseignement obligatoire (niveau primaire), l'âge scolaire est de 6 - 11 ans et l'âge théorique d'entrée de 6 ans.

Demande de l'éducation : Ensemble des nécessités ou des attentes, besoins en éducation ; ensemble de population en âge scolaire.

Offre d'éducation : Quantités des biens et services mises à la disposition du système éducatif.

Année d'étude : étape d'instruction qui dure normalement une année scolaire.

Ecole : l'école est entendue comme un établissement où se dispense des enseignements et qui comprend les élèves, le personnel enseignant, une administration propre.

Ainsi, on peut trouver plusieurs écoles localisées sur un même site. Il advient que deux écoles publiques avec deux administrations différentes partagent les mêmes salles de classe par le système de double vacation.

Exemple : l'Ecole publique de Biyemassi Groupe 1A et l'Ecole Publique de Biyemassi Groupe 1B partagent les mêmes salles de classe. De même pour les Ecoles publiques de Biyem Assi Groupe 2A et Groupe 2B. Toutes ces écoles sont logées dans un même site dans le quartier Biyemassi de la ville de Yaoundé.

Environnement scolaire: ensemble des caractéristiques propres de l'école qui concourent au bien-être et au confort des élèves.

Infrastructures : ensemble des équipements nécessaires au fonctionnement d'une école (salles de classe, bibliothèque, aires de jeu aménagés,…)

Enfants non scolarisés: Enfants qui appartiennent au groupe d'âge officiellement défini comme étant d'âge scolaire et qui ne sont pas inscrits à l'école.

Population scolarisable : il s'agit de l'ensemble des enfants en âge scolaire. C'est à-dire toute la population susceptible d'être scolarisée suivant le niveau d'enseignement :

- 4 à 5 ans pour l'enseignement maternel
- 6 à 11 ans pour le primaire.

Ce terme renvoie aussi à la notion de **demande potentielle d'éducation.**

Population scolarisée : il s'agit de l'ensemble des enfants effectivement inscrits à l'école.

Education préscolaire : ensemble des programmes qui prennent en compte les enfants de 3 à 6 ans. Elle couvre les aspects suivants : santé de l'enfant, protection, éveil, éducation et environnement.

Régime de fonctionnement des écoles : Au Cameroun le fonctionnement des écoles publiques de l'Education de base n'est pas homogène. Il varie d'un établissement à l'autre en fonction d'un certain nombre de critères. Le plus courant étant de pallier l'insuffisance des salles de classe.

Ainsi, on trouve des écoles à :

1. plein-temps :
C'est une école qui respecte la journée légale telle que définie par l'Etat, à savoir 7h30-14h pour le primaire et 13h30 pour le préscolaire. Une dérogation a été accordée aux écoles privées qui peuvent aller jusqu'à 15h30.

2. mi-temps :
Le système consiste à l'utilisation des mêmes salles de classe par deux groupes pédagogiques appartenant à deux écoles (publiques) différentes. Un groupe pédagogique occupe les locaux le matin (7h30-12h20), l'autre dans l'après midi (12h30-17h30) et inversement la semaine suivante. Chaque groupe est une école autonome avec son administration propre.

3. mixte :
Il s'agit dans le cas d'un même établissement, des classes qui fonctionnent, les unes à mi-temps, et d'autres à plein temps. Dans ce type d'établissements, la préférence est donner aux classes des finissants (cours moyen un et cours moyen deux) qui préparent les examens de sortie du cycle : Certificat d'Etude Primaire (CEP) et concours d'd'entrée en 6^{e} ou 1^{e} année).

Centres Préscolaires Communautaires : structures communautaires créées pour accueillir les enfants de 3 à 6 ans ; Elles sont le plus souvent implantées en zone rurale, là où les écoles maternelles formelles n'existent pas.

Préface

Son Excellence Madame le Ministre de l'Education de Base

Depuis la mise en œuvre du DSCE, le Cameroun poursuit l'ambition de devenir à l'horizon 2035, un pays émergent aux plans économique, social et politique. Pour atteindre cet objectif dans un contexte de mondialisation qui expose notre pays à diverses contraintes, des stratégies de croissance et d'emplois ont été élaborées et sont mises en œuvre de manière cohérente et intégrée. L'éducation et la formation sont devenues dans ce contexte, un important enjeu dans cette volonté d'accélérer la croissance, de créer des emplois formels et de réduire la pauvreté.

Dans le schéma qui est ainsi évoqué, le suivi des performances du système éducatif constitue une préoccupation majeure, non seulement pour les décideurs et les gestionnaires du système éducatif, mais aussi pour les autres partenaires évoluant dans les secteurs productifs et stratégiques. Pour répondre à cette exigence, le Ministère de l'Education de Base a mis en place un système d'information qui collecte, exploite organise et diffuse les données constamment mises à jour.

Notre système d'information utilise comme supports, la base de données informatisée logée à la Division de la Planification, les annuaires statistiques nationaux et régionaux et les rapports d'analyse des données statistiques scolaires. La géo localisation des écoles sur laquelle notre système d'information se construit dorénavant présente un double intérêt : elle offre un aperçu sur la cartographie réelle des établissements scolaires des niveaux du primaire et du préscolaire sur le territoire national d'une part, et elle constitue un outil performant capable d'améliorer le diagnostic, la programmation et le suivi du système éducatif, tant à l'échelon national que régional d'autre part.

Le présent rapport d'analyse des données a été aussi conçu dans la dynamique de faire le point sur les objectifs de notre politique éducative. Il offre un aperçu sur l'éducation de base au Cameroun à travers ses composantes majeures que sont le préscolaire, l'enseignement primaire du système formel et non formel, et l'alphabétisation. Au-delà d'un inventaire de données statistiques, il renferme des données mieux élaborées présentées sous forme de ratio, d'écart de performance et de significativité statistique, de taux et de pourcentage de manière à rendre transparents et accessibles les résultats enregistrés dans le sous-secteur.

Enfin, je voudrais exprimer mes sincères remerciements à tous mes collaborateurs des services déconcentrés, et à nos partenaires institutionnels que sont le BUCREP (Bureau Central pour le Recensement de la Population) et l'Institut National de la Statistique (INS) dont les résultats des travaux ont servi à la réalisation de ce document qui je l'espère, constituera un instrument précieux pour guider nos décisions dans le cadre du pilotage du sous-secteur de l'éducation de base au Cameroun.

Le Ministre de l'Education de Base

Résumé exécutif du rapport d'analyse des données de la carte scolaire 2013/2014

Le défi à relever par le gouvernement dans le sous-secteur de l'éducation de base revêt plusieurs aspects :

- L'universalisation de l'enseignement primaire ;
- L'extension de la couverture du préscolaire à travers le développement de l'expérience communautaire au bénéfice des populations rurales, en particulier les plus défavorisées ;
- L'amélioration de la qualité de l'éducation.

1-Préscolaire :

1-1- Etat des lieux :Une participation en nette croissance :

Au niveau du préscolaire, les progrès en terme de couverture ont été significatifs. En effet, sur la période allant de 2003/2004 à 2013/2014, le nombre total d'élèves scolarisés dans l'ensemble des structures du préscolaire est passé de 175.970 à 467.237, soit une progression moyenne annuelle de 10 % sur la décennie.

En 2013/2014, le préscolaire est encadré par 22.440 enseignants au total. Le ratio élèves-maître est de 1 enseignant pour 20 enfants dans les établissements du préscolaire tant public queprivé. Une autre constante est le faible taux de qualification du personnel enseignant du privé qui demeure faible (43% en 2013/2014). Le ratio élèves- salle de classe qui détermine les conditions d'enseignement est de 28/1 (écart-type de 22/1). Les salles de classe restent en moyenne beaucoup plus surchargées en zone urbaine (31 élèves par classe) qu'en zone rurale avec 24 élèves en moyenne par classe.

1-2-Une population scolarisable à redéfinir et des frais d'écolagefacteur de discrimination :

La scolarisation de la petite enfance, bien qu'ayant doublé son TBS au cours de la dernière décennie (17,4% en 2004 ; 34,4% en 2014), reste encore très insuffisante, car, c'est en moyenne un (01) enfant sur trois en âge potentiel (de 4 -5 ans) qui est effectivement préscolarisé. Ce qui veut dire que 2 enfants sur 3 de la classe d'âges concernée n'ont pas accès à l'enseignement préscolaire et beaucoup plus, si on considère la tranche d'âges effectivement demandeuse de préscolarisation formelle au Cameroun qui est celle de 3 à 5 ans. Les frais de scolarité (7.000 Francs CFA) pratiqués dans le secteur public est un obstacle majeur à la scolarisation d'un grand nombre d'enfants issus des milieux ruraux pauvres.

1-3-Des inégalités géographiques d'accès à la préscolarisation:

Les écarts de participation au préscolaire sont observés entre les régions et entre les groupes de population (urbaine et rurale).Deux enfants préscolarisés sur trois proviennent des centres urbains ou semi-urbains. Le Centre et le Littoral ont les taux de participation les plus élevés du pays avec respectivement 57,8% et 52,6% de TBS. Les plus faibles participations à la préscolarisation sont enregistrées dans les régions de l'Extrême-nord et du Nord, avec respectivement des taux de 5,2% et 7,6%.
L'offre du préscolaire est aussi inégalement répartie sur le territoire national. Les régions du Centre (2249 établissements, 27%), du Littoral (1550, 19%), du Nord-ouest (1173,

14%) et de l'ouest (970, 12%) couvrent 72% du réseau scolaire de ce niveau d'enseignement. Les Régions de l'Adamaoua, de l'Extrême-Nord et du Nord sont faiblement couvertes avec seulement 2% chacune, d'écoles maternelles recensées.

1-4-Un ordre d'enseignement privé laïc qui se développe, et se concentre dans les centres urbains :

Le secteur privé est globalement majoritaire dans l'encadrement des enfants (2/3 des effectifs du préscolaire). Encouragé à développer l'offre du préscolaire formelle, le secteur privé a comme inconvénient de se développer majoritairement dans les centres urbains. L'ordre privé laïc qui compte pour 72% des effectifs scolarisés du secteur privé, est dirigé par les promoteurs privés, qui ont également le souci de rentabiliser leurs investissements. Les centres urbains, où la demande est très forte et **l'offre en quantité et en qualité** insuffisante reste le champ d'opération de cette catégorie du secteur privé.

1-5-Quid du préscolaire communautaire

Devant le constat sur l'insuffisance de l'offre d'éducation formelle du préscolaire en zone rurale, le Gouvernement du Cameroun a pris l'option (inscrite dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE)), de développer et privilégier l'offre préscolaire communautaire à moindre coût, dans les zones rurales défavorisées. Plusieurs initiatives ont vu le jour sous l'impulsion des communautés et ont donné naissance à la création des Centres Préscolaire Communautaires (CPC) dans les régions de l'Adamaoua, du Nord, de l'Extrême-nord, du Nord-ouest et de l'Est où se posent avec acuité les problèmes liés à la demande et à l'offre pour ce niveau d'enseignement. Mais malheureusement, du fait d'un manque d'encrage institutionnel, ces initiatives n'ont pas pu se développer, ni durer dans le temps. Aujourd'hui, le préscolaire communautaire n'enregistre que 2% d'effectifs préscolarisés.Il s'avère donc important, compte tenu des enjeux, qu'une véritable politique nationale du préscolaire à base communautaire et une stratégie d'extension définissent clairement les orientations retenues et ses modes d'opérationnalisation.

En dépit des contraintes liées au respect de la carte scolaire, la création par les communautés d'un Centre Préscolaire Communautaire (CPC) ou d'une école des Parents est devenue pour elles, un moyenpour obtenir des autorités éducatives régionales ou nationales, une école publique dans leur localité. Cette situation est aussi justifiée par le souci pour ces communautés d'assurer la survie de leurs centres, dépourvus de tout moyen de fonctionnement.Depuis 2005, 2.653 écoles maternelles[1] publiques ont été créées et principalement dans les zones de faible préscolarisation où l'expérience communautaire était plutôt expérimentée avec parfois du succès grâce à l'encadrement et à l'appui financier de certaines ONG locaux ou de certains partenaires au développement.

[1] Source : MINEDUB/Direction de l'Enseignement Maternel et Primaire

2-Primaire :

2-1-Etat des lieux :
Au primaire, on note aussi une augmentation significative des effectifs d'élèves et surtout des filles. Pour les dix dernières années scolaires (2005/2006 à 2013/2014), le nombre total d'élèves scolarisés dans l'ensemble des structures du primaire est passé de 2.959.135 à 4.136.912 sous la poussée d'une croissance moyenne annuelle de 3,8 %**.**

Le sous-système anglophone encadre en 2013/2014, 904.364 élèves, soit 22% d'effectifs du primaire pour 3.232.548 élèves dans le sous-système francophone représentant 78% de la demande effective du cycle primaire. La part attribuée au secteur public dans l'encadrement des enfants a très peu varié depuis 2003/2004 et reste autour de 77-78% des effectifs globaux.

Par rapport aux conditions d'encadrement, l'enseignement primaire est assuré par 94.328 enseignants dont 53% sont des femmes. Le taux d'encadrement est de 1 enseignant pour 44 élèves en généralet de 1 enseignant pour 52 élèves pour les écoles primaires publiques. Ce ratio grimperait à 74 élèves pour un maître dans les écoles publiques si l'on considère uniquement le personnel statutaire sans prise en compte des maîtres des Parents dont le recrutement échappe à toute règlementation.
S'agissant de la dimension des écoles primaires publiques au Cameroun, elles ont une taille moyenne de 271 élèves (233 en zone rurale et 456 en zone urbaine) avec un personnel enseignant au nombre total de 60.357 dont 49% de femmes.

En matière d'offre, les écoles primaires au Cameroun disposent de 82 013 salles de classe dont 71,2% construites en matériaux définitifs, 11,2% en semi-dur et 17,5% en matériaux provisoires. Des 58.422 salles de classe en matériaux définitifs, 73% sont déclarées en bon état, 20% en assez bon état et 7% en mauvais état. Pour le secteur public qui dispose de 51.229 salles de classe,70% sont construites en matériaux définitifs, 11% en semi-dur et 19% en matériaux provisoires.

Sur le plan de l'environnement scolaire indispensable pour maintenir les enfants à l'école et faciliter leur apprentissage, 22% d'établissements sont raccordés au réseau électrique (8% d'écoles publiques). 49% d'écoles primaires disposent de sources d'eau potable et 53% de latrines fonctionnelles, en majorité présentes dans les écoles privées que publiques. S'agissant des écoles primaires publiques, l'eau potable est présente dans 39% d'écoles et les latines fonctionnelles dans 43% d'écoles publiques. Les cantines scolaires sont rares, puisqu'elles n'existent que dans 3% d'écoles.

Le taux de mise à disposition du manuel scolaire aux élèves reste le maillon faible du système dans la quête d'une éducation primaire gratuite et de qualité. Le manuel scolaire est très peu présent dans les écoles primaires publiques avec les variations suivant les années d'études, d'un manuel de lecture pour 12-15 enfants, un manuel de mathématique pour 14-17 enfants, un manuel de Français/Anglais pour 16-19 enfants et un manuel de sciences d'observation pour 36-53 enfants.

2-2-Le défi de l'Universalisation de l'Enseignement Primaire :

Si l'analyse de l'évolution des effectifs donne une première idée des efforts réalisés pour augmenter la capacité d'accueil du système, elle s'avère insuffisante pour mesurer les avancées vers l'objectif de Dakar qui se déclinent non seulement en termes d'admission, mais aussi et surtout en termes d'achèvement du cycle primaire. 74,2% d'enfants de la classe d'âge concernée atteignent aujourd'hui la fin du cycle primaire. En effet, notre système éducatif au cours des dix dernières années, est caractérisé par un bon accès à l'école primaire, mais un achèvement faible, surtout dans les Zones d'Education Prioritaires (ZEP) (61,6% dans l'Extrême-Nord, 65,5% à l'Est, 69% dans le Nord et 57% l'Adamaoua).

Les inégalités sont aussi observées selon le genre. L'indice de parité filles/garçons de 0,9 indique que globalement 10 garçons pour 9 filles seulement achèvent le cycle primaire. Cette disparité liée au sexe qui semble légère prise dans l'ensemble au niveau national est cependant plus marquée dans les régions du Nord, de l'Adamaoua et de l'Extrême-nord (c'est 6 filles pour 10 garçons pour le Nord, 7 filles pour 10 garçons pour les régions de l'Adamaoua et l'Extrême-nord qui terminent le cycle primaire).

Sur le plan de l'efficacité global, le système dans le sous-secteur de l'éducation de base a gagné en efficience en améliorant son gain de près de 9 points de pourcentage. En 2002/2003, le coefficient d'Efficacité Interne (CEI) était de 63,3%(RESEN 2006). Il est estimé aujourd'hui à 72% et ce, en raison de la réduction du gaspillage de ressources lié aux pratiquesde redoublements (le taux de redoublement est passé de 25% en 2002/2003 à 12,7 % en 2013/2014). Par contre, les abandons tout comme en 2002, continuent de faire perdre au système près de 15 points de pourcentage en efficacité interne et constitue aujourd'hui la plus grande cause de gaspillage des ressources du sous-secteur.

Tableau 1 : Coefficient d'efficacité interne du sous-secteur en 2002 et 2013

Coefficient d'efficacité interne global et partiels	2002/2003(source :RESEN 2006)	2013/2014(source : MINEDUB/carte scolaire 2013/2014)
CEI Global	63,3%	72%
CEI sans redoublement	79,8%	82%
CEI sans abandons	79,3%	87%

2-3-Le défi de la qualité :

L'autre aspect du défi relevé par les programmes mis en œuvre par le Ministère de l'Education de Base est celui de la qualité de l'éducation. Les contraintes budgétaires pèsent énormément sur la politique de recrutement et de renouvellement des enseignants pour faire face à la demande qui a augmenté avec le développement de la carte scolaire, faisant en sorte que l'accent porté sur l'égalité d'accès à tous les enfants au cycle primaire ne s'est pas accompagné d'une dotation conséquente de ces écoles en personnel enseignant.

Depuis 2007, au lendemain de l'endossement de la stratégie sectorielle de juin 2006 par les partenaires techniques et financiers du secteur de l'éducation au titre de l'initiative Education Pour Tous- Procédure Accélérée (initiative FastTrack), un vaste programme de

recrutement de 37.200 enseignants qualifiés dans les écoles primaires publiques a été engagé. Ceprogramme se poursuit dans le cadre de la nouvelle stratégie du secteur de l'éducation et de la formation de 2013. Il s'agitcette fois-ci d'amoindrir les disparités de statuts qui pèsent négativement sur l'efficacité des enseignants par la reconversion en maîtres statutaires payés par le service public de 9000 Maîtres des Parents à la charge des familles. Ce changement de statut des Maîtres des Parents ne permettra pas d'améliorer le taux moyen d'encadrement qui estresté à 1 enseignant pour 44 élèves depuis 2008/2009 pour l'ensemble des écoles primaires publiques et privées et à 1 enseignant (y compris les maîtres des Parents) pour 52 élèves si on se limite aux écoles publiques.
La politique de reconversion des maîtres des parents mise en œuvre répond de manière certaine à une situation d'injustice à l'endroit des parents des zones rurales, les plus pauvres, astreints par ailleurs à supporter la rémunération des maîtres des parents, recrutés à la place des instituteurs fonctionnaires majoritairement installésdans les zones urbaines.

Malgré les progrès significatifs effectués ces dernières années pour améliorer le quotadu personnel enseignant statutaire dans les écoles primaires publiques, le ratio élèves – enseignant statutaire émargeant au budget de l'Etat est resté constant (1 enseignant statutaire pour 72 élèves en 2008/2009 au début du programme de recrutement de 37.200 contractuels et aujourd'hui, de 1 enseignant statutaire pour 74 élèves du public en 2013/2014). La réalité est que le déficit subsiste et l'accès aux ressources éducatives et notamment en personnel enseignant limité. 36% d'élèves représentant 51% d'écoles publiques établies surtout en zone rurale, sont astreints au régime de fonctionnement des classes multigrades à cause d'une insuffisance en personnels enseignants. La présence d'enseignants en nombre suffisant est devenue dans certaines localités, un déterminant de scolarisation. Il n'est pas rare que dans certaines zones rurales, l'école du village soit désertée au profit d'une autre plus lointaine, ayant des enseignants en nombre adéquat.

S'agissant du fonctionnement des écoles primaires publiques, 7% d'écoles fonctionnent sont sous le régime de double vacation et soumettent ainsi leurs effectifs (10% d'enfants scolarisés au public) à ce régime allégé d'encadrement.
De même, 36% d'élèves du public, surtout en zone rurale, sont astreints au régime de fonctionnement des classes multigrades à cause d'une insuffisance en personnels enseignants.

Les conditions de travail des enseignants sont également moins favorables dans le public avec des tailles de classe de 62 élèves en moyenne. Les classes sont donc en général surchargées et la taille des salles de classedépend de la zone de localisation (le ratio élèves-salle de classe est moyen de 72 élèves en zone urbaine et de 58 élèves en zone rurale).

3-Alphabétisation :

Salon les résultats de l'enquête démographique et de santé et à indicateurs multiples (EDS-MICS 2011), sur 15426 femmes de 15 à 49 ans enquêtées, 20% n'ont jamais étés scolarisées. Pour le sexe masculin, cette situation concerne 9,5% pour 7191 hommes de 15 à 49 ans. Cette situation montre que malgré les mesures prises par le gouvernement ainsi que ses partenaires pour l'éducation pour tous ainsi que l'alphabétisation des adultes, une

bonne partie de la population camerounaise ne sait ni lire ni écrire dans aucune des langues officielles du pays.

4- Financement public de l'éducation de base

L'effort budgétaire en faveur de l'éducation en général demeure limité et déséquilibré au détriment de l'enseignement de base. Pour l'année 2013, la part du budget national allouée à l'éducation est de 18%, ce qui reste insuffisant par rapport aux prévisions et aux engagements internationaux. Les ressources allouées à l'enseignement primaire ne représentent que 30% des dépenses courantes du secteur éducatif.Quant aux dépenses courantes publiques par élève de la maternelle publique, elles sont de 89 272 FCFA (13% PIB/tête d'habitant) contre 28 097 F CFA (4% PIB/tête d'habitant) pour les enfants du préscolaire communautaire et 42 819 FCFA (environ 6%PIB/tête d'Habitant) pour le primaire public.

5- Conclusion

En définitive, le Cameroun a marqué des avancées dans la poursuite de la réalisation du2^{ème}Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD), à savoir l'Education Pour Tous (EPT).

1-S'il y a bien eu une amélioration du taux de préscolarisation (16% en 2003 et 34% en 2013), les disparités fortes subsistent entre les régions et entre les zones urbaines et rurales. Par ailleurs la stratégie réaffirmée par le DSCE de développer le préscolaire communautaire au bénéfice des populations rurales défavorisées vient d'être élaborée et devrait prendre ses marques au cours de l'année 2015.

2-S'agissant de l'objectif 2 des OMD visant à assurer une éducation primaire pour tous, le Taux Brut de Scolarisation est passé de 102% en 2003/2004 à 118% en 2013/2014. Le taux d'achèvement du primaire entre 2003 et 2013 quant à lui, est passé de 57,9% à 74,2%, soit un gain de 16 points au cours de la décennie.les ZEP ont connuégalement, mais dans une proportion moindre, une progression dans l'achèvement du cycle primaire en passant de 63,6% en 2003/2004 à 70,3% en 2013/2014.

3- la parité dans l'égalité des sexes dans l'éducation (objectif 5 de l'EPT), si elle est presqu'atteinte au primaire à l'échelon national (0,9 par rapport au TBS), des efforts restent à faire dans les régions de l'Adamaoua, de l'Extrême-nord et du nord où en moyenne, seulement 8 filles pour 10 garçons sont aujourd'hui scolarisés au primaire.

4- Si les disparités dépendent des milieux géographiques (rural/urbain, régions) et suivant le genre (filles/garçons), c'est la dimension suivant le niveau de richesse qui génère les différenciations les plus intenses.L'étude RESEN-2013 réalisée à partir des enquêtes de ménage (EDS-2011) a établi que les disparités sociales sont telles qu'à la fin du cycle primaire, il y a plus de 50 points d'écarts entre le quintile le plus pauvre (taux d'achèvement de 40,2 %) et le quintile le plus riche (96,6 %). (RESEN-Cameroon _2013 page 51).

Introduction

1-Le système éducatif camerounais

L'organisation de la vie nationale au Cameroun fait de l'Etat la principale institution organisatrice du système éducatif national. C'est l'Etat qui, par voie législative ou réglementaire,

- *définit le régime de l'enseignement ;*
- *arrête les programmes et les manuels scolaires ;*
- *fixe les modalités de création, d'ouverture, de fonctionnement et de financement des structures d'éducation et de formation du sous-secteur de l'éducation de base ;*
- *contrôle les établissements et institutions publiques et privées d'éducation et de formation;*
- *régit les systèmes et les modalités d'évaluation des élèves des écoles maternelles et primaires et des apprenants des structures relevant du non formel ;*
- *organise les examens officiels relevant de ce sous-secteur sur l'ensemble du territoire national.*

Le système éducatif et de formation du système formel camerounais comprend deux sous-systèmes : le sous-système francophone et le sous-système anglophone avec une dualité des langues d'enseignement, anglais et français. Chaque sous-système se compose en plus de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle qui sont communs aux deux sous-systèmes, de cinq niveaux d'enseignement que sont : le préscolaire, le primaire, le secondaire et le normal de l'enseignement général et technique, le Supérieur et la Formation Professionnelle.

Le système est régi par deux ordres d'enseignement :l'ordre d'enseignement public et l'ordre d'enseignement privé comprenant le privé laïc, leprivé confessionnel catholique, protestant et islamique.

Par ailleurs, le secteur de l'éducation et de la formation est organisé autour de trois types d'éducation, à savoir le formel, le non formel et l'informel. Le formel englobe la hiérarchie scolaire du préscolaire à l'université (publique et privée).

Quant au non formel, il est organisé autour des activités d'alphabétisation et d'éducation des adultes, d'éducation de base non formelle pour les enfants jamais scolarisés et déscolarisés précoces et de formation à l'insertion pour les jeunes se trouvant en dehors des structures formelles d'encadrement.

Pour l'informel, il renvoie à des formes d'apprentissage intentionnelles ou volontaires mais non institutionnalisées se déroulant dans la famille, sur le lieu de travail, dans la communauté locale (association culturelle ou religieuse) et dans la vie quotidienne (presse écrite, communication audiovisuelle et TIC, par la lecture ou toute autre forme d'autodidaxie ouverte).

Au plan institutionnel, le secteur de l'éducation et de la formation est organisé autour de cinq (05) ministères (Arrêté n°134/PM du 13 août 2010), à savoir (i) le Ministère de l'Education de Base (MINEDUB) (ii) le Ministère des enseignements secondaires (MINESEC) (iii) le Ministère de l'Enseignement supérieur (MINESUP) (iv) le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP) et (v) le Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique (MINJEC).

2- Demande potentielle au niveau de l'éducation de base

2-1-Cas du Préscolaire :

L'enseignement préscolaire constitue la première étape du processus organisationnel de l'éducation au Cameroun. C'est une phase éducative qui prend en compte théoriquement les enfants d'un âge compris entre 4 et 5 ans. Cette étape, quoiqu'elle soit nécessairepour préparer l'enfant à l'entrée au cycle primaire reste jusque-là facultative.

La demande potentielle pour le préscolaire estdéfinie comme étant le nombre d'enfants âgés de 4 à 5 ans. Toutefois dans la pratique, le secteur privé majoritaire dans l'encadrement àce niveaude scolarisation, accueille dès l'âge de 3 ans, les enfants à la"petite section", premier niveau d'encadrement officiellement établi.

Tableau 2 : Population (4-5ans) pré scolarisable en 2014 par région

	Garçons	Filles	Total
Cameroun	690 811	671 054	1 361 865
Adamaoua	34 818	35 791	70 609
Centre	126 241	120 890	247 131
Est	28 337	27 336	55 673
Extrême-nord	122 351	120 707	243 058
Littoral	103 445	95 719	199 164
Nord	71 434	72 500	143 934
Nord-ouest	63 602	62 679	126 281
Ouest	63 497	61 427	124 924
Sud	27 441	27 242	54 683
Sud-Ouest	49 645	46 763	96 408

Source : Données du RGPH2005 projetées pour 2014

En 2014, la population en âge de fréquenter le préscolaire (4-5 ans) est estimée à1 361 865 enfants, soit 6% de la population totale. Les filles(671054) représentent 49,2% de cette population. Les régions du Centre, de l'Extrême-nord et du Littoral avec respectivement 18,2%, 17,9% et 14,8% abritent les proportions les plus importantes de populations à préscolariser. Par contre, celles du Sud (3,6%), de l'Est (4,1%) et de l'Adamaoua (5,2%) ont les plus faibles parts.

2-2-Cas du niveau d'éducation du primaire :

La réalisation de l'objectif d'Education Pour Tous en 2015 nécessite la maîtrise de la demande potentielle d'éducation jusqu'au niveau désagrégé de nos localités (communes). Cette méconnaissance ou connaissance approximative des données de population au niveau des communes (unités d'observation de développement local au Cameroun) limite les possibilités d'adaptation des objectifs nationaux aux réalités locales etàune meilleure adéquation entre l'offre et la demande d'éducation.

La demande potentielle est constituée par la population de la tranche d'âge de 6 à 11 ans. Le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2005 fournit des informations sur cette population cible projetée pour 2014 au niveau agrégé des régions.

Tableau 3 : Populations de 6-11 ans par sexe et par région en 2014

	Garçons	Filles	Total
Cameroun	1 780 871	1 711 782	3 492 653
Adamaoua	92 502	89 115	181 617
Centre	316 734	307 958	624 692
Est	104 813	101 116	205 929
Extrême-nord	326 592	309 564	636 156
Littoral	219 436	212 803	432 239
Nord	188 651	181 570	370 222
Nord-ouest	165 515	159 302	324 817
Ouest	175 246	168 021	343 267
Sud	65 140	60 595	125 735
Sud-Ouest	126 242	121 737	247 978

Source : Données du RGPH2005 projetées pour 2014

La tranche d'âge de 6-11 ans représente 3 492 653 individus en 2014, soit 16% de la population totale. La composante masculinedomine avec 51% de cette population cible. L'examen de cette demande potentielle par région indique que le Centre et l'Extrême-nord ont le plus gros potentiel avec chacune, 18% de la population scolarisable au primaire. Les plus faibles potentiels sont enregistrés dans les régions du Sud,de l'Adamaoua, de l'Est et Sud-ouest avec respectivement, 4%, 5%, 6%et 7% du potentiel national.

2-3-Population en âge d'entrer à l'école primaire par sexe et par région en 2013/2014

Tableau 4 : Population de 6 ans par sexe et par région en 2013/2014

	Garçons	**Filles**	**Total**
Cameroun	327 327	314 673	642 000
Adamaoua	17 382	15 783	33 165
Centre	58 710	57 227	115 937
Est	15 777	15 180	30 957
Extrême-nord	58 621	55 463	114 084
Littoral	40 518	41 414	81 933
Nord	35 209	32 382	67 591
Nord-ouest	30 440	28 832	59 272
Ouest	36 187	34 716	70 903
Sud	11 773	11 170	22 943
Sud-Ouest	22 710	22 505	45 215

Entre 2005 et 2014, le nombre d'enfants en âge officiel d'entrer à l'école est passé de 523 354 à 642.000, ce qui correspond à un accroissement moyen annuel de la population de 6 ans de 3,2%. Par rapport à la population totale, cette part est passée de 2,9% à 3,2%, soit une tendance haussière de 0,3 point de pourcentage au cours de ladite période.

1. Le préscolaire

VIDEO PHOTO SARABORO 78 26 72 56 / 99 00 81

1-1-Analyse de la demande effective:

1-1-1-Une croissance des effectifs en nette progression :

Sur la période allant de 2003/2004 à 2013/2014, le nombre total d'élèves scolarisés dans les structures d'encadrement du préscolaire est passé de 175.970 à 467237, indiquant une augmentation des effectifs scolarisés de 10,3% en moyenne chaque année sur la période.

Figure 1 : Evolution des effectifs scolarisés entre 2004 et 2014

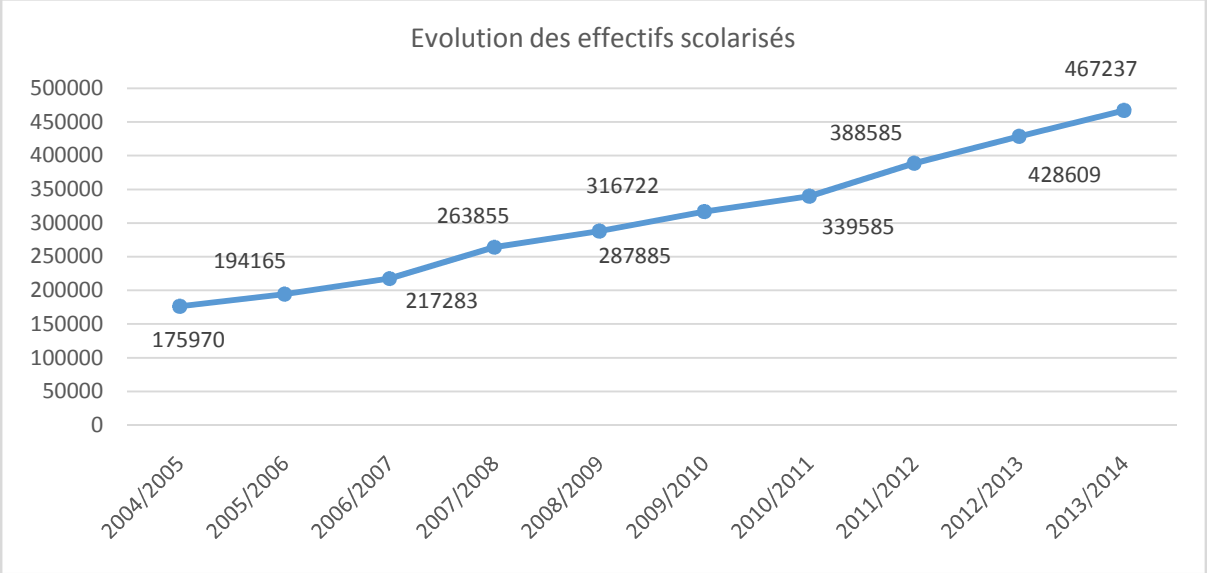

.*Source : MINEDUB/carte scolaire 2014-*

1-1-2-Les trois niveaux d'encadrement en 2013/2014 :

L'enseignement préscolaire est organisé autour de trois niveaux d'étude appelés sections : la Petite Section (PS), la Moyenne Section (MS) et la Grande Section '(GS). La petite section accueille les enfants âgés de 3 ans et n'existe que dans les structures d'encadrement privées.
Pour l'année scolaire 2013/2014, les enfants inscrits à la petite section comptent pour 15% de l'ensemble des effectifs du préscolaire. La Moyenne section, deuxième année d'encadrement du préscolaire, mais première année d'études dans les écoles maternelles publiques qui en compte deux seulement (Moyenne et Grande section), abrite dans l'ensemble 46% des effectifs globaux du préscolaire. La grande section tous ordres confondus abrite quant à elle, 39% des effectifs du préscolaire.

Figure 2 : Répartition par niveau d'encadrement en 2013/2014

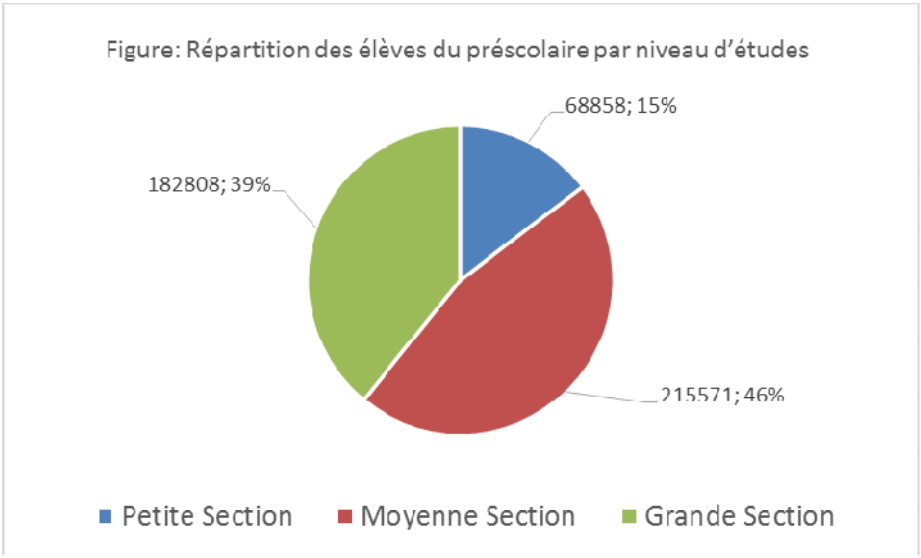

Source : MINEDUB/carte scolaire 2014-

1-1-3-Les enfants âgés de trois (03) ans doivent-ils être toujours considérés comme des entrées précoces dans le système préscolaire formel ?

Les enfants dont l'âge se trouve dans l'intervalle officiellement requis (4-5 ans) représentent 72,2% de l'effectif total du préscolaire. Les moins de 4 ans représentent 24% d'enfants du préscolaire, soit approximativement un enfant sur quatre. Ces moins de quatre ans ne peuventcependant pas tous être considérés comme des entrées précoces, car 43% parmi eux sont normalement inscrits au niveau de la petite section, à l'âge requis de 3 ans.

Figure 3 : Répartition par tranche d'âges des effectifs scolarisés au préscolaire en 2013/2014

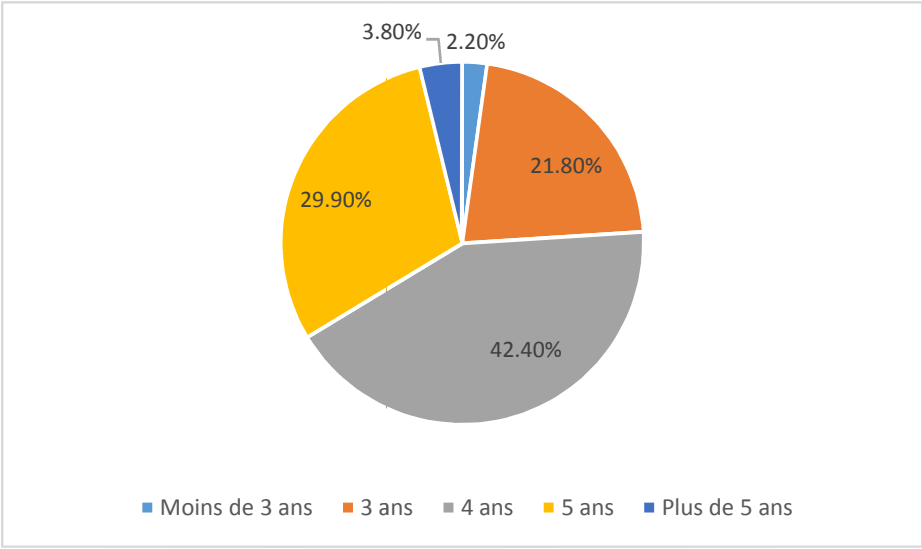

Source : MINEDUB/carte scolaire 2014-

Les enfants de3 ans représentent 21,8% des effectifs du préscolaire, une moyenne que l'on observe dans la plupart des pays de la sous-région où l'âge d'entrée au préscolaire du système formel est fixé à trois ans (Côte d'Ivoire, Sénégal, …).

La répartition suivant le sexe indique une équi-répartition des effectifs (50,1% des filles et 49,9% de garçons). Cet équilibre entre filles et garçons est respecté aussi bien en zone rurale qu'en zone urbaine, faisant penser qu'à ce niveau d'enseignement, contrairement aux niveaux supérieurs(primaire, secondaire), il n'existe pas de disparité lié au sexe dans l'accès.

1-1-4-Configuration suivant les régions et par sexe des effectifs scolarisés :

Tableau 5 : Répartition des effectifs scolarisés par région et par sexe en 2014

	Garçons	Filles	Total
Adamaoua	4350	4646	8996
Centre	70789	71932	142721
Est	9675	9610	19285
Extrême-Nord	6389	6344	12733
Littoral	53189	52482	105671
Nord	5433	5536	10969
Nord-Ouest	25095	25698	50793
Ouest	26356	25983	52339
Sud	13752	13839	27591
Sud-Ouest	17938	18201	36139
Cameroun	232966	234271	467237

Source : MINEDUB/carte scolaire 2014-

La configuration des élèves du préscolaire sur le territoire national présente de fortes disparités entre les régions du pays. Elle montre que les régions du Centre et du Littoral concentrent à elles seules, 53% de l'ensemble des effectifs. L'Adamaoua a le plus faible poids d'enfantspréscolarisés(1,9%). Il en est aussi des régions du Nord (2,3%,) et de l'Est (4,1%). La région de l'Extrême-nord avec pourtant un potentiel élevé d'enfants en âge d'être préscolarisés (18% du potentiel national) n'a que 2,7% d'enfants effectivement scolarisés.

Figure 4 : Répartition des effectifs scolarisés (en %) par région en 2014

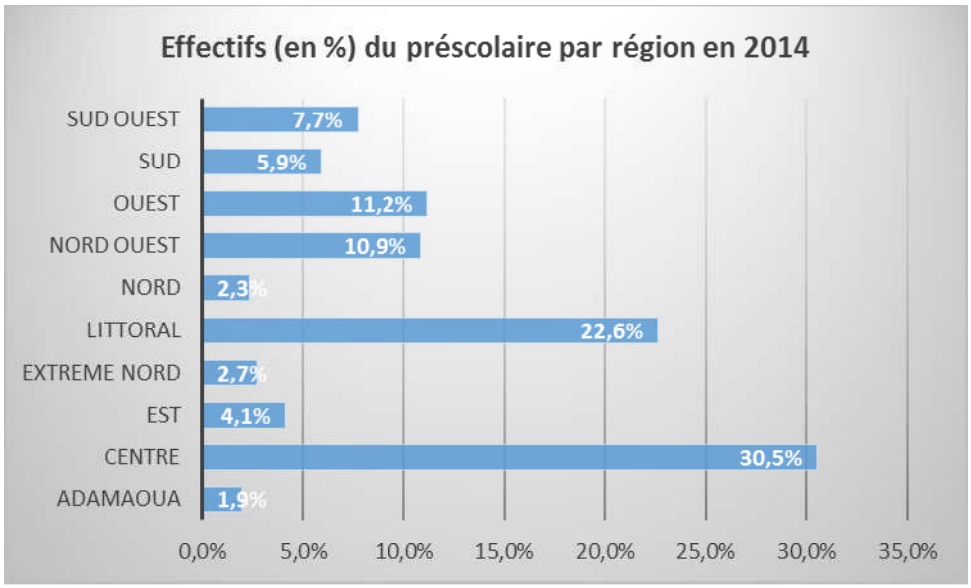

Source : MINEDUB/carte scolaire 2014-

1-1-5- Un choix de plus en plus prononcé des familles pour le sous-système d'enseignement anglophone.

Figure 5 : Répartition des effectifs par sous-système d'enseignement :

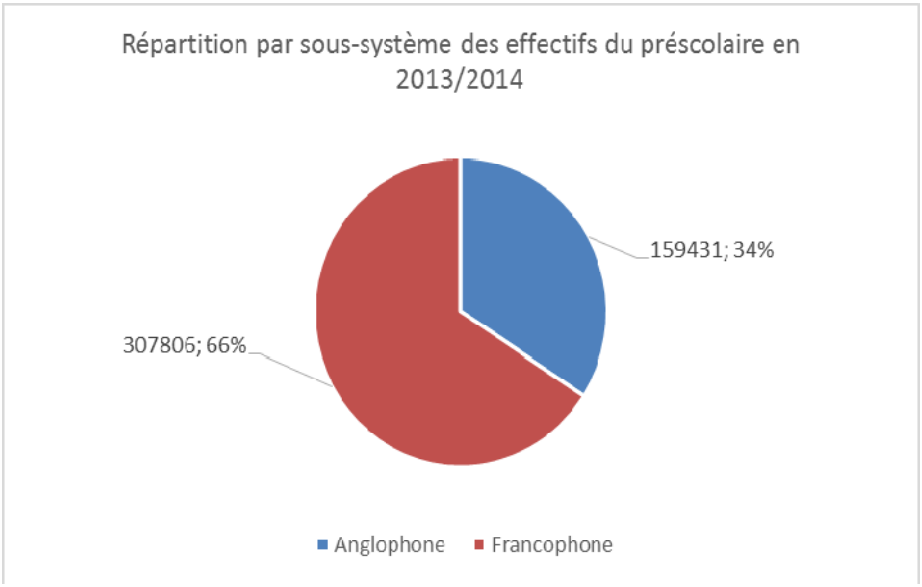

Source : MINEDUB/carte scolaire 2014-

En 2003/2004, soit dix ans plus tôt, on comptait 22% d'enfants scolarisés dans le sous-système anglophone, en majorité dans les régions du Sud-ouest et du Nord-ouest. Dix années plus tard,en 2014/2015, c'est 34% d'enfants qui sont scolarisés dans ce sous-système. En dehors des régions anglophones qui traditionnellement ont les parts importantes d'enfants scolarisés dans le sous-système anglophone, [Sud-ouest (22%), Nord-ouest (32%)], on note de plus en plus en bonne place les régions du Centre (21%),et du littoral (16%).

Figure 6 : Répartition par région et par sous-système des effectifs du préscolaire en 2013/2014

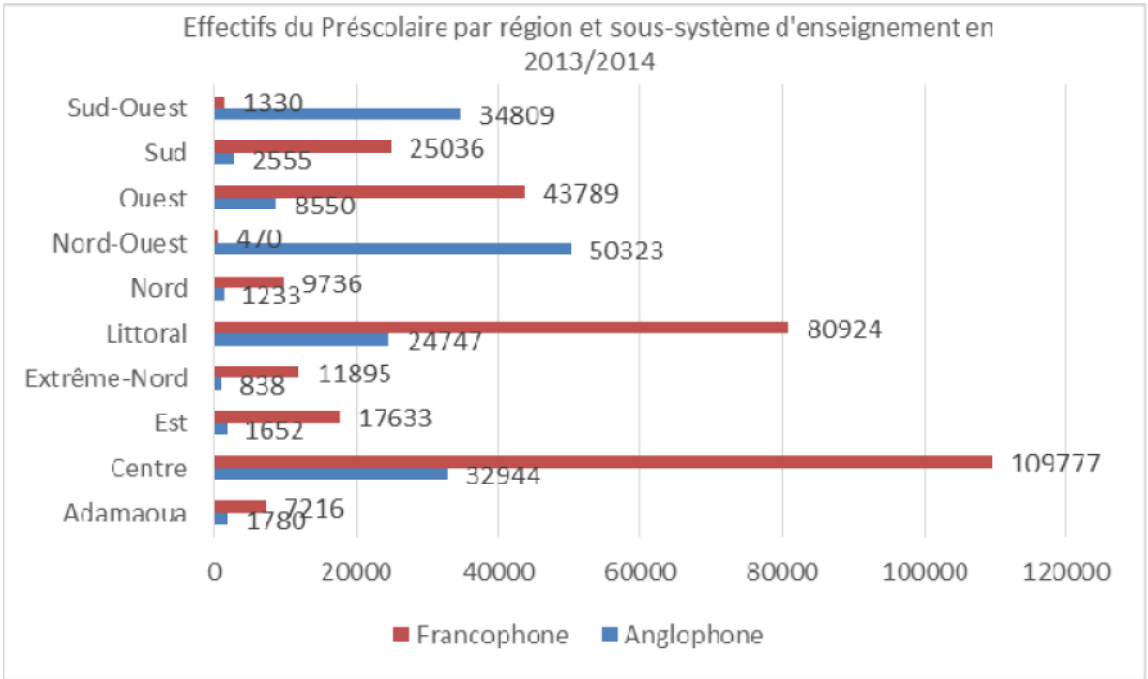

Source : MINEDUB/carte scolaire 2014-

1-1-6- La préscolarisation, un phénomène qui reste encore en majorité urbain

En s'appuyant sur l'hypothèse que les élèves fréquentent les écoles situées au voisinage de leur lieu de résidence et en associant le critère administratif d'identification des zones urbaines/semi-urbaines et rurales, on aboutit à la répartition des effectifs préscolarisés par milieu de résidence du graphique ci-après.

Figure 7 : Répartition par milieu de résidence de la demande effective en 2013/2014

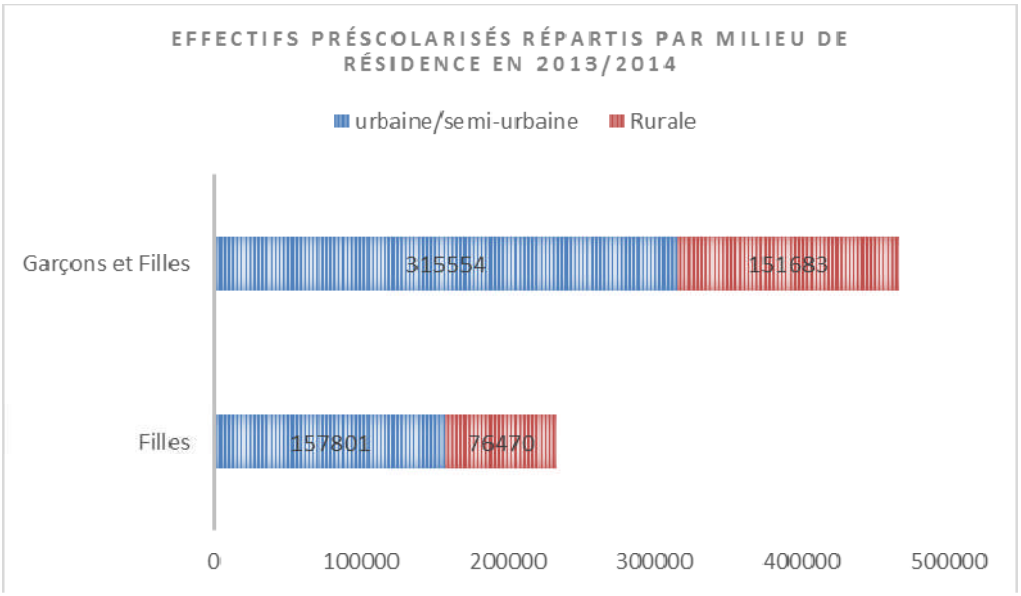

Source : MINEDUB/carte scolaire 2014-

En 2013/2014,deux enfants sur trois (68% d'enfants préscolarisés)sont scolarisés dans les écoles implantées dans des centres urbains ou semi-urbains (ils représentaient 69% en 2010-2012). On observe également qu'en 2014, sur trois filles préscolarisées,une seule provient du milieu rural. Ce décalage est aussi observé dans les mêmes proportions chez les garçons préscolarisés.

Figure 8 : Répartition des élèves du préscolaire par zone d'implantation

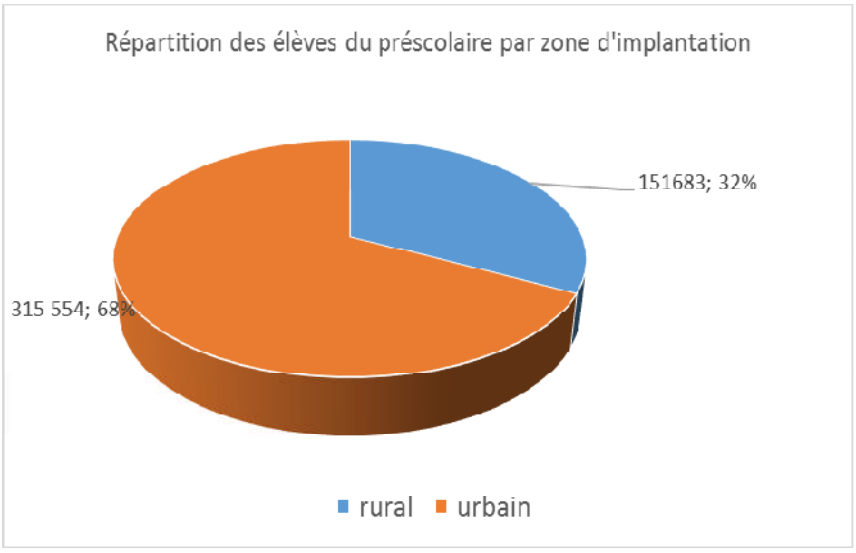

Source : MINEDUB/carte scolaire 2014-

1-1-7- Le Poids de l'enseignement privé : Un niveau d'enseignement aux mains des promoteurs privés

L'enseignement privé au Cameroun a toujours été considéré comme un partenaire privilégié de l'Etat dans l'offre de formation et d'éducation de la jeunesse. Il est organisé autour de quatre grands ordres (ou sous-ordre) que sont : (i) l'enseignement Privé Catholique, (ii) l'Enseignement Privé Protestant, (iii) l'Enseignement Privé Islamique et (iv) l'Enseignement Privé Laïc.

Tableau 6 : Poids national de l'enseignement privé en 2003/2004 et en 2013/2014

	Années scolaires	
	2003/2004	2013/2014
Effectif du Privé	113 197	296 969
Pourcentage du Privé dans les effectifs d'élèves	64%	63%

Source : MINEDUB/carte scolaire 2014-

La part attribuée au secteur privé dans l'encadrement des enfants a très peu varié au cours de ces dix dernières années. Elle s'établit autour de 63% des effectifs globaux en 2013/2014.

Figure 9 : Répartition des effectifs du privé formel par sous-ordre d'enseignement

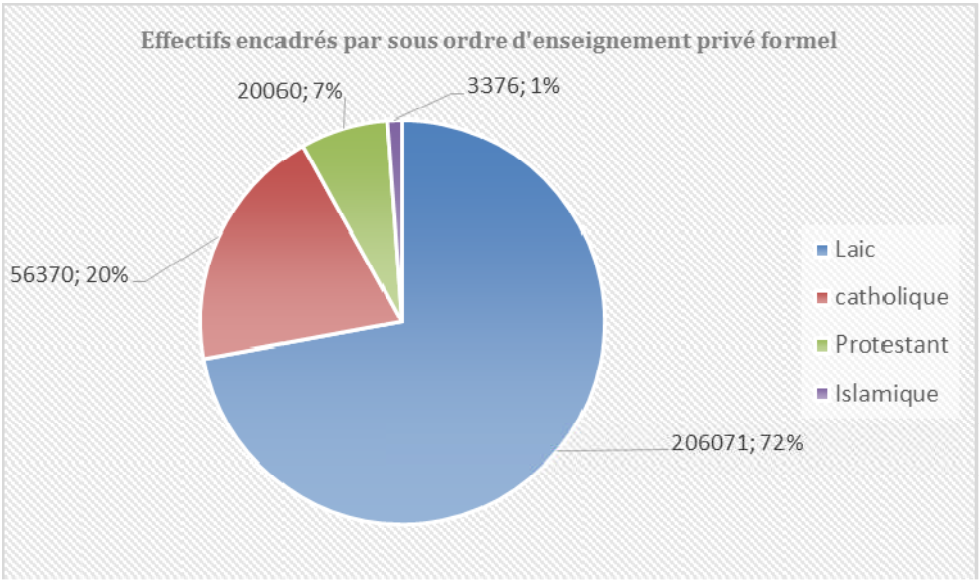

L'enseignement privé déjà majoritaire à 63% dans l'encadrement de la petite enfance, est en grande partie (72%) aux mains des promoteurs privés dont le souci d'engranger des profits ne fait aucun doute. Le secteur de l'éducation préscolaire ainsi ouvert aux investissements privés devrait être rigoureusement régulé et aménagé sur l'ensemble du territoire afin que les offres d'encadrement privéesne soient pas uniquement orientées vers les zones urbaines où l'activité sembleplus rentable économiquement.

Figure 10 : Effectif d'élèves encadrés par ordre d'enseignement en 2014

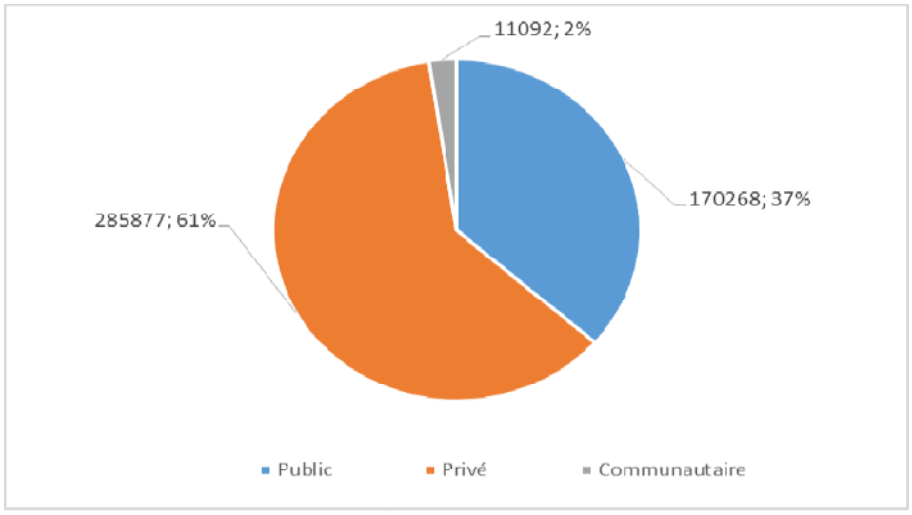

Source : MINEDUB/carte scolaire 2014-

L'ensemble des écoles du privé (formel et communautaire) abrite 63% des effectifs scolarisés du préscolaire. Le secteur public, malgré l'accélération dans la création et l'ouverture de nouvelles écoles en milieu rural (de 2007 à nos jours, 1728 écoles maternelles publiques ouvertes), voit ses effectifs stabilisés autour de 36-37% d'enfants préscolarisés, car l'offre du secteur privé se développe tout autant, mais principalement en zone urbaine.

Figure 11 : Poids régionaux de l'enseignement Privé de base en 2014

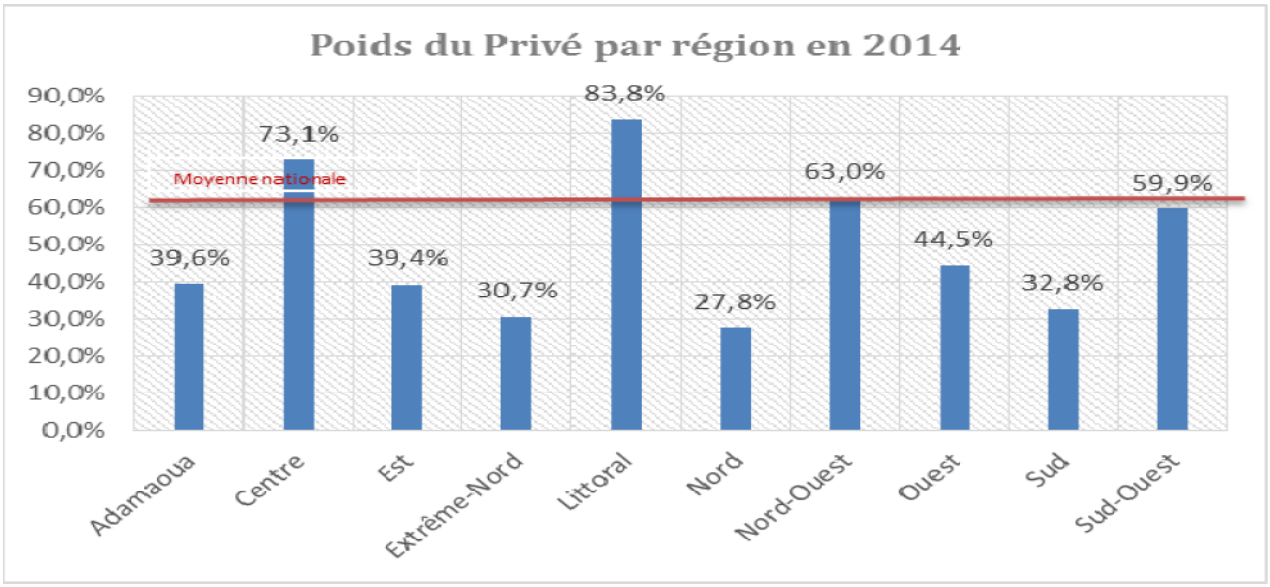

Source : MINEDUB/carte scolaire 2014

L'enseignement privé est présent dans toutes les régions à des degrés divers. Cet ordre d'enseignement est fortement implanté dans les régions du centre et du Littoral qui

concentrent plus de 53% de la demande effective nationale. Pour 10enfants préscolarisés dans la région du Littoral, 8 enfants se trouvent dans une structure privée. Dans le Centre, 7 enfants sur 10 sont scolarisés dans un centre privé et seulement 3 enfants sur 10 dans une école maternelle publique.

1-1-8- Mesure du niveau de participation au préscolaire par région : le Taux Brut de Préscolarisation

Pour mesurer le niveau de participation à l'éducation préscolaire et relever les disparités qui existent entre les différents groupes ou sous-groupes de population, il est nécessaire de rapprocher les effectifs effectivement scolarisés de ces groupes de leur population scolarisable (enfants issus de ces groupes de populationsen âges officiels d'être scolarisés au préscolaire 4/5 ans). L'indicateur ainsi déterminé qui est le Taux Brut de Scolarisation au préscolaire (ou taux brut de préscolarisation) traduit la capacité du système à accueillir les enfants d'âges scolaires de ces populations.

1-1-8-1- une tendance croissante à la participation à ce niveau d'enseignement

Figure 12 : Evolution du taux brut de préscolarisation au cours des dix dernières années :

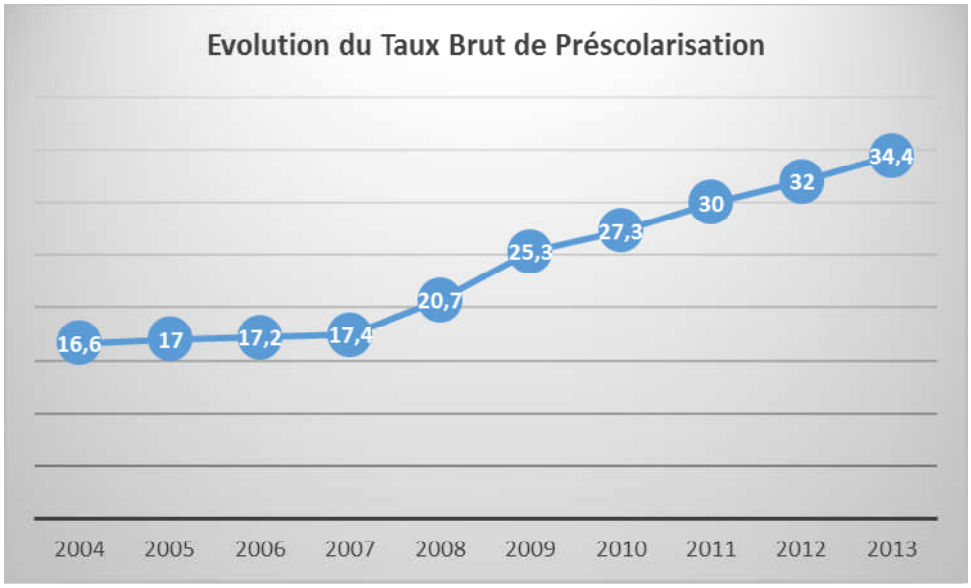

Source : MINEDUB/carte scolaire 2014- Données de Population : estimation BUCREP

L'évolution tendancielle du Taux brut de préscolarisation indiqueune adhésion de plus en plus forte des familles à la préscolarisation de leurs enfants. Le taux de préscolarisation a pratiquement doublé entre 2007 à 2014, passant de 17,4% à 34,4%[2]. Malgré cette évolution notable, la participation reste encore très insuffisante.En effet seulement un enfant sur trois en âge potentiel (de 4 -5 ans) est effectivement préscolarisé. En d'autres termes, 2 enfants sur 3 de la classe d'âges concernée n'ont pas accès à l'enseignement préscolaire et beaucoup plus, si on considérait la tranche d'âges effectivement demandeuse de préscolarisation formelle au Cameroun qui est celle de 3 à 5 ans.

[2] En réalité, le Taux Brut de Préscolarisation serait beaucoup plus faible si la tranche d'âges considérée était celle de 3 à 5 ans (au lieu de 4- 5 ans officielle) qui est la tranche d'âges observée par les familles sur le terrain pour la préscolarisation dans le système formel de leurs enfants..

1-1-8-2-Les iniquités d'accès à la préscolarisation :

Les frais d'écolage(7.000 F CFA) pratiqués dans le secteur public est un frein à la scolarisation d'un grand nombre d'enfants issus des milieux ruraux pauvres.Certains parents, surtout en zone rurale, jugent inutile d'assurer à leurs enfants cette étape facultative et payante de leur formation pour les inscrire précocement dans les écoles primaires indemnes de tous frais exigibles. Par contre, dans les centres urbains, l'enseignement privé laïc supplée à l'insuffisance de l'offre publique. Mais ce concours, louable en soi, est freiné par les tarifs de frais d'écolagepratiqués, souvent hors de portée des familles pauvres des agglomérations à forte densité de population (Yaoundé et Douala). Avec la demande d'éducation qui reste forte dans ces grandes cités, beaucoup de promoteurs privés se sont engouffrés dans le secteur avec comme conséquence, la floraison d'établissements privés clandestins où l'attrait du profit et la rentabilité ont pris le pas sur l'offre d'un service de qualité.La fermeture à la rentrée 2014/2015 de 369 établissements scolaires privés clandestins est une illustration de l'ampleur du phénomène[3].

Tableau 7 : Taux brut de préscolarisation par région et par sexe en 2013/2014

	Garçons	Filles	Total	IPS
Cameroun	33,7%	34,9%	34,3%	1,04
Adamaoua	12,5%	13,0%	12,7%	1,04
Centre	56,1%	59,5%	57,8%	1,06
Est	34,1%	35,2%	34,6%	1,03
Extrême-nord	5,2%	5,3%	5,2%	1,01
Littoral	51,4%	54,8%	53,1%	1,07
Nord	7,6%	7,6%	7,6%	1,00
Nord-ouest	39,5%	41,0%	40,2%	1,04
Ouest	41,5%	42,3%	41,9%	1,02
Sud	50,1%	50,8%	50,5%	1,01
Sud-Ouest	36,1%	38,9%	37,5%	1,08

Source : MINEDUB/carte scolaire 2014- Données de Population : estimation BUCREP

La dimension régionale indique des disparités très marquées. Le Centre et le Littoral ont les taux de participation les plus élevés du pays avec respectivement 57,8% et 53,1% de TBS. Les plus faibles participations à la préscolarisation sont enregistrées dans les régions de l'Extrême-nord et du Nord, avec respectivement des taux de 5,2% et 7,6%.
Dans la région du Sud, la moitié d'enfants âgés de 4 à 5 ans sont préscolarisés et seulement environ 2 enfants sur 5 d'âges scolaires dans les régions de l'ouest et du Nord-ouest.
Par ailleurs, l'Indice de Parité lié au Sexe (IPS) par rapport au Taux Brut de Préscolarisation est proche de 1, preuvequ'à ce niveau d'éducation, l'accès des enfants ne fait pas l'objet de discrimination liée au sexe de la part des familles, même dans les zones de faibles scolarisations au primaire.

Le défi du préscolaire communautaire :

[3] Annonce faite par Madame le Ministre de l'Education de Base Youssouf Hadjidja Alim lors de la réunion de préparation de la rentrée scolaire 2014/2015.

Les écoles à base communautaire sont constituées (i) d'Ecole des Parents calquées sur le modèle de fonctionnement des écoles maternelles publiques (ii) de Centres d'éducation Préscolaire Communautaires (CPC) qui offrent aux enfants de 3 à 6 ans l'opportunité d'accéder à une éducation préscolaire (non formelle) dans les zones où l'offre de ce niveau d'enseignement est insuffisante.

Les écoles communautaires et plus spécifiquement les centres préscolaires communautaires (CPC) ne bénéficient pas toujours d'un cadre institutionnel qui garantit leur fonctionnement ou leur pérennité. En s'appuyant sur l'étude réalisée en 2007 par le **Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche en Education (ROCARE),***l'étude sur l'état des lieux des infrastructures et équipements des centres d'éducation de base non formelle (CEBNF) et des centres préscolaires communautaires (CPC)* soutenus par l'UNICEF, les fermetures-ouvertures de ces centres proviennent des causes contextuelles comme (i) l'absence d'animateurs ou de maîtres bénévoles, (ii) la survenue d'un sinistre (ces centres étant construits pour la plupart en matériaux provisoires), (iii) leur faible équipement qui n'encourage pas les parents à y envoyer leurs enfants.

Pour assurer leur survie, les communautés demandent et obtiennent de l'Etat, leur transformation en écoles maternelles publiques. Depuis l'année 2005, 2.653 écoles maternelles[4] publiques ont été créées et principalement dans les zones de faible préscolarisation où les CPC bénéficiaient souvent de l'appui de certaines ONG locales ou de certains partenaires au développement.

Il est important de rappeler que l'option du développement par le Communautaire est la stratégie qui a été affirmée par le Gouvernement pour étendre le préscolaire dans les zones rurales où l'offre est insuffisante et la demande d'éducation faible. Cette stratégie souffre ainsi d'une absence de politique volontariste de mise en œuvre. Les actions menées sur le terrain avec l'appui de certains partenaires au développement et promoteurs locaux sont annihilées par les pratiques de reconversion[5] de ces écoles communautaires villageoises en écoles maternelles publiques. Ce faisant, ces écoles communautaires pourtant plus flexibles dans les programmes et les conditions d'accès d'une part et moins dispendieuses en termes de fonctionnement d'autre part, n'existent souventque le temps de leurs transformations quelques années plus tard en écoles maternelles publiques.

Pour l'année scolaire 2013/2014, les écoles communautaires en fonctionnement abritent seulement 2% des effectifs globaux du préscolaire avec 11.092 apprenants.

1-2- Analyse de l'offre d'éducation au préscolaire :

1-2-1- Les structures d'accueil de la petite enfance :

Entre 2007/2008 et 2013/2014, le nombre de structures de prise en charge de la petite enfance est passé de 3939 à 8267, soit une augmentation moyenne annuelle de 13% sur la période. Les structures d'encadrement du public sont passées pour la même période de 1549 à 3439, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 14%. Cet effort constant du Gouvernement Camerounais a permis de freinerl'écart qui se creusait entre les zones

[4] Source : MINEDUB/Direction de l'Enseignement Maternel et Primaire

[5] Les reconversions des CPC en écoles maternelles publiques proviennent des communautés elles-mêmes qui le demandent afin de pouvoir assurer la survie de leur centre.

urbaines/semi urbaines et les zones rurales. Les promoteurs des établissements privés laïcs investissent majoritairement dans les zones urbaines où certes, la demande de scolarisation est forte, mais également rentables sur le plan économique.

Figure 13 : Evolution du nombre de structures d'accueil du préscolaire de 2007/2008 à 2013/2014

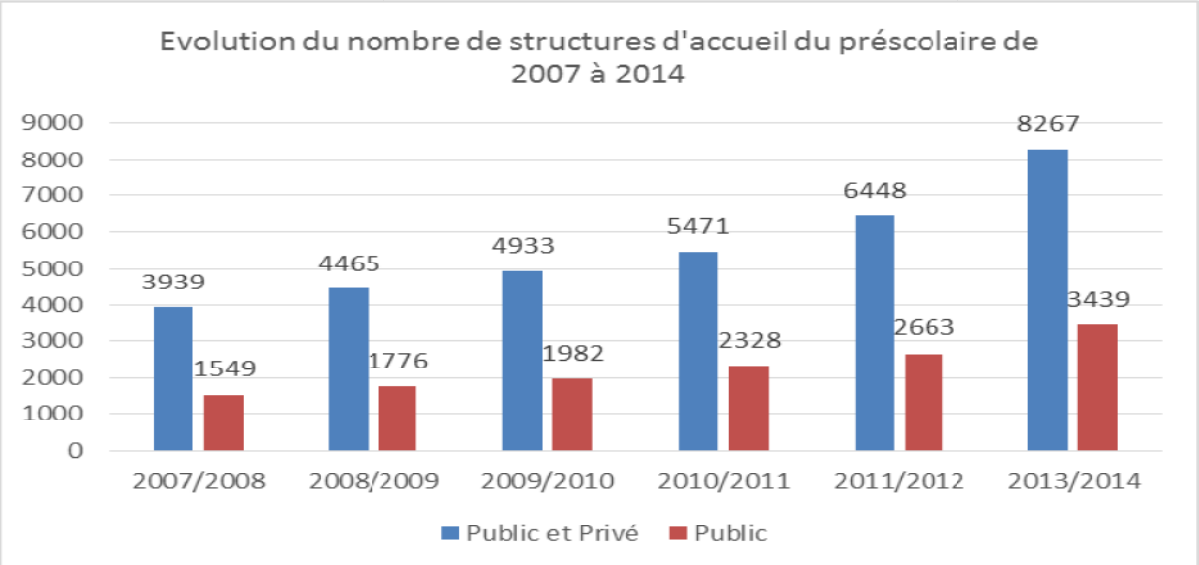

1-2-1-2-Situation générale des établissements du préscolaire en 2013/2014

Le réseau scolaire du préscolaire s'est fortement densifié. Il est aujourd'hui constitué de 8267 écoles réparties comme suit : (i) 3439 pour le secteur public soit 43% du réseau; (ii) 3296 pour le privé laïc soit 40%, (iii) le privé confessionnel catholique 705 (8,5%%), le privé confessionnel protestant : 435 (5,3%) et le privé confessionnel islamique 94 (1,6%). Le préscolaire communautaire couvre 2,0% du réseau scolaire.

Les régions du Centre (2249 établissements, 27%), du Littoral (1550, 19%), du Nord-ouest (1173, 14%) et de l'ouest (970, 12%) abritent72% du réseau scolaire de ce niveau d'enseignement. Les Régions de l'Adamaoua, de l'Extrême-Nord et du Nord sont faiblement couvertes avec seulement 2% chacune d'écoles maternelles recensées.

Dans le secteur public, les mêmes écarts sont observés, mais à un niveau moindre. Les régions les plus couvertes sont le Centre avec 18% d'écoles, l'Ouest avec 17% du réseau scolaire, le Sud et le Nord-ouest suivent avec respectivement14% et 13%.

S'agissant des structures d'accueil du préscolaire, 2 établissements fonctionnels sur 5 au Cameroun sont administrés par des promoteurs privés laïcs. Au Littoral, c'est 2 établissements sur 3 etau Centre, environ 3 établissements sur 5.Ces deux régions totalisentà elles seules72,5% de l'ensemble desstructures du privé laïc (soit 42,1% pour le Centre et 30,4% pour le Littoral). Les régions du Nord-ouest et du sud-ouest en majorité couvertes parle sous-système d'enseignement anglophone enregistrent respectivement 8,4% et 9,3% des établissements privés laïcs établis sur le territoire national.

Si le réseau scolaire est dominé au 3/4 dans les régions du Sud, du Nord et de l'Extrêmenord et au 2/3 dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua par les écoles maternelles publiques, ce n'est pas le cas des régions à forte préscolarisation où le public n'administre qu'un établissement sur cinq pour la région du Littoral et un peu moins d'un établissement sur quatre pour la région du Centre .

1-2-1-4- Répartition par ordre d'enseignement, par sous-système d'enseignement et suivant les zones d'implantation des structures d'accueil du préscolaire en 2013/2014:

Figure 4 : Répartition des structures d'accueil par région et par ordre d'enseignement en 2014

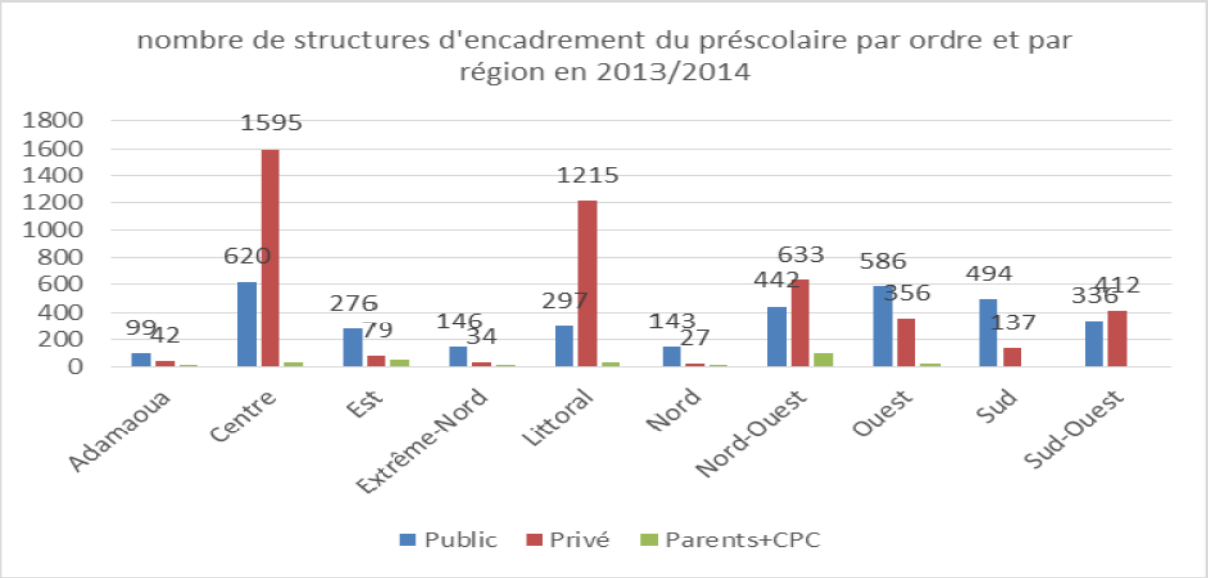

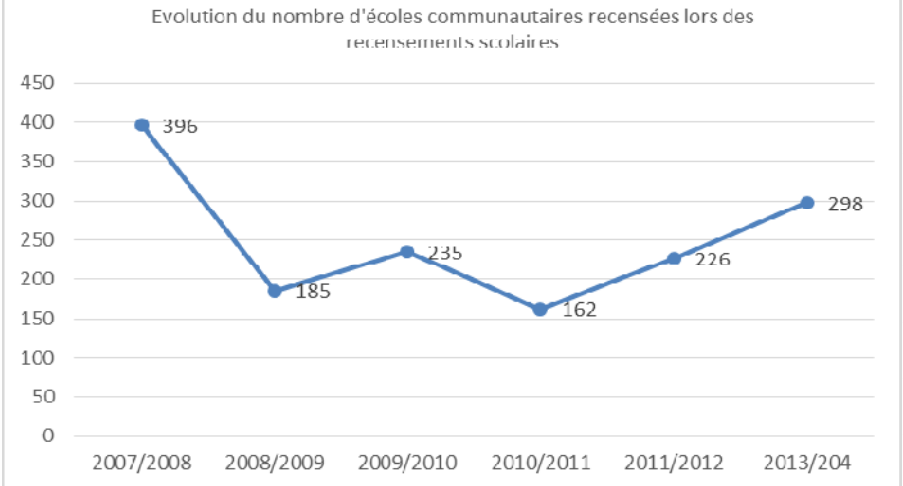

Figure15 :

: Evolution du nombre des CPC de 2008 à 2014

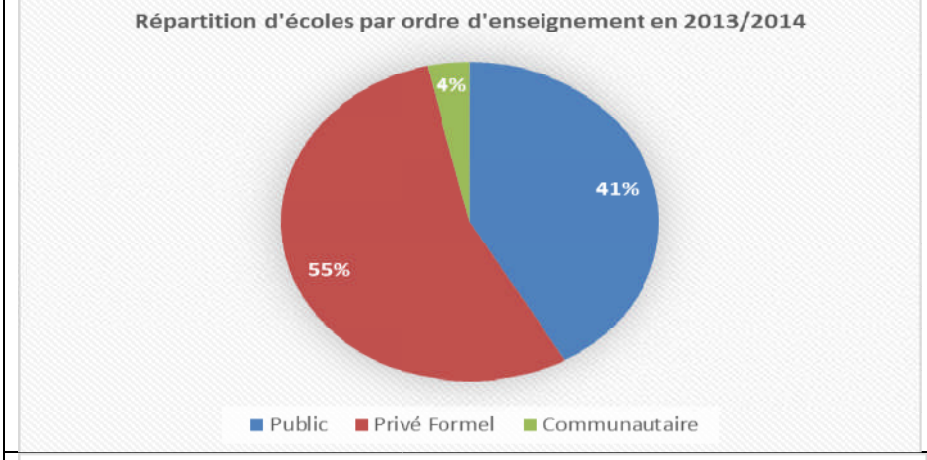

Figure 16 : structures d'accueil par ordre d'enseignement

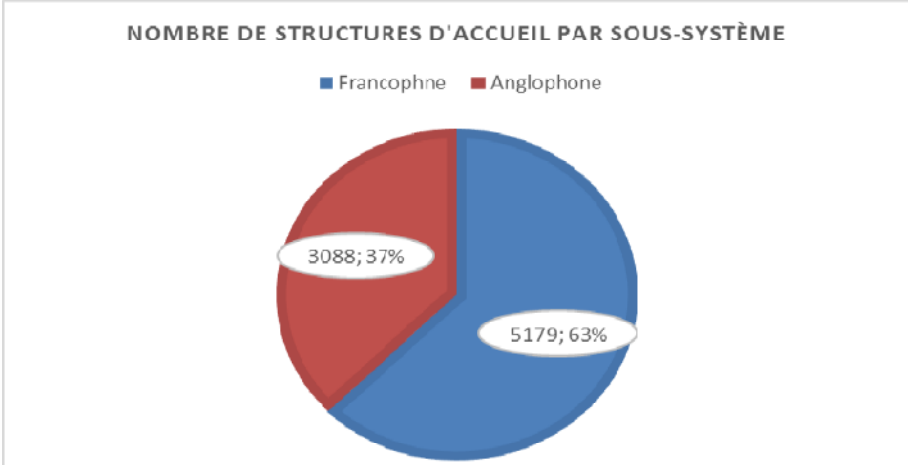

Figure 17 : structures d'accueil par sous-système d'enseignement

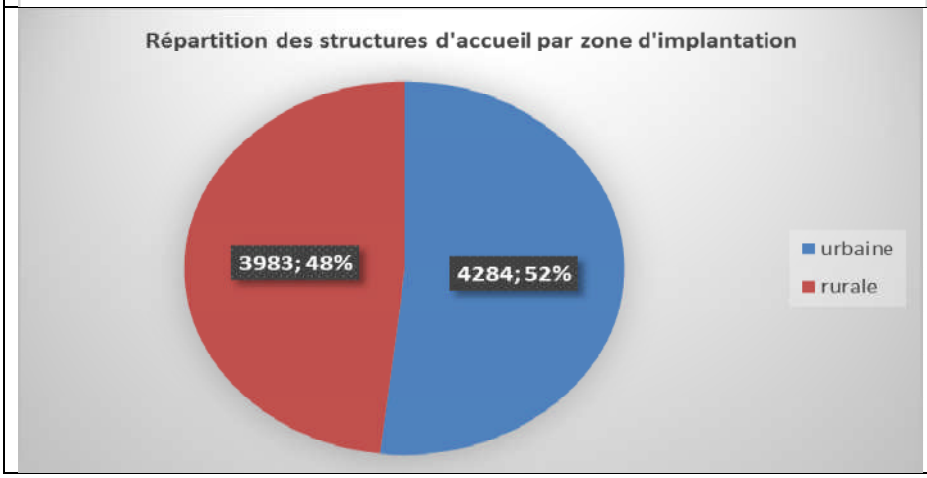

Figure 18 : structures d'accueil par zone d'implantation

1-2-2- le personnel d'encadrement

Tableau 8 : Répartition du personnel du préscolaire par région, par ordre et selon le sexe

	Public			Privé			Parents + CPC			Ensemble		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Cameroun	177	8 721	8 898	543	12 703	13 246	21	285	306	741	21 709	22 450
Adamaoua	7	215	222	21	134	155	0	8	8	28	357	385
Centre	25	1 986	2 011	230	4 826	5 056	0	38	38	255	6 850	7 105
Est	14	595	609	11	231	242	7	35	42	32	861	893
Extrême-Nord	23	397	420	12	99	111	0	11	11	35	507	542
Littoral	11	920	931	108	3 548	3 656	4	58	62	123	4 526	4 649
Nord	22	422	444	13	100	113	4	16	20	39	538	577
Nord-Ouest	15	960	975	48	1 404	1 452	4	93	97	67	2 457	2 524
Ouest	25	1 502	1 527	29	853	882	2	19	21	56	2 374	2 430
Sud	25	814	839	8	309	317	0	7	7	33	1 130	1 163
Sud-Ouest	10	910	920	63	1 199	1 262	0	0	0	73	2 109	2 182

Les tout-petits du préscolaire sont encadrés dans les écoles publiques et privées par 22440 enseignants au total. Ce personnel est réparti entre (i) les écoles publiques, 8898 enseignants, soit 39,6% de l'effectif total ; (ii) les écoles privées laïques et confessionnelles, 13 246 soit 59% des effectifs du personnel et (iii) les écoles communautaires (écoles des parents et les CPC), 306 soit environ 1,4% des enseignants du préscolaire.

On note une concentration du personnel dans certaines régions. Les régions du Centre et du Littoral qui totalisent 53% d'effectifs scolarisés disposent de 52,3% de l'ensemble du personnel d'encadrement. Les régions de l'Adamaoua, du Nord, de l'Extrême-Nord, à faibles proportions d'effectifs scolarisés, concentrent toutes réunies 6,7% du personnel enseignant du préscolaire public et privé.

S'agissant uniquement du secteur privé, le déséquilibre est encore très prononcé. 2 enseignants du privé formel sur 3 exercent dans les régions du Littoral ou du Centre.

Le personnel du préscolaire est quasiment de sexeféminin. Les hommes comptent pour 3% du personnel d'encadrement au total, soit 2% dans le public, 4% dansle privé formel et 7% dans le préscolaire communautaire.

Tableau 9 : Répartition du personnel du préscolaire public par région selon le statut et le sexe

	Fonctionnaire/Civil Servant			Contractuel/Contract			Contractualisé/Contractualised			Maîtres des Parents/P.T.A			Ensemble/Total		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Cameroun	**15**	**2 373**	**2 388**	**21**	**949**	**970**	**58**	**3 217**	**3 275**	**83**	**2 182**	**2 265**	**177**	**8 721**	**8 898**
Adamaoua	0	20	20	1	32	33	2	96	98	4	67	71	7	215	222
Centre	5	774	779	1	130	131	11	639	650	8	443	451	25	1 986	2 011
Est	1	112	113	0	45	45	6	311	317	7	127	134	14	595	609
Extrême-Nord	0	37	37	1	20	21	8	182	190	14	158	172	23	397	420
Littoral	0	376	376	7	79	86	0	215	215	4	250	254	11	920	931
Nord	0	21	21	6	35	41	7	204	211	9	162	171	22	422	444
Nord-Ouest	2	173	175	2	121	123	3	339	342	8	327	335	15	960	975
Ouest	4	508	512	1	126	127	3	557	560	17	311	328	25	1 502	1 527

Sud	2	175	177	1	101	102	12	315	327	10	223	233	25	814	839
Sud-Ouest	1	177	178	1	260	261	6	359	365	2	114	116	10	910	920

Pour l'année scolaire 2013/2014, les fonctionnaires et les contractuels représentent 38% du personnel enseignant, les contractualisés 37%. Les « Maîtres des Parents » au nombre de 2 265 dans les écoles maternelles publiques représentent 25% du personnel enseignant, soit 1 enseignant sur 4. C'est une hausse de 10 points en pourcentage du personnel enseignant du préscolaire par rapport à l'année scolaire 2011/2012.

1-2-2-3-Situation des maîtres des parents officiant dans les écoles maternelles publiques en 2013/2014

Figure 14 : Effectif des maîtres des parents selon le milieu et la qualification

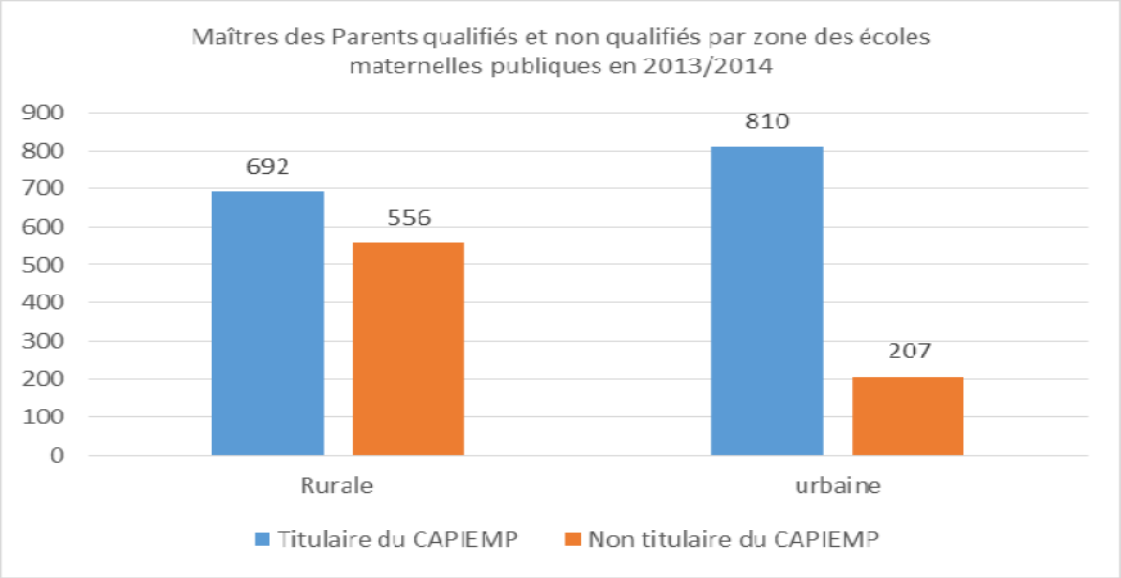

54% des maîtres des parents qualifiés enseignent dans les écoles urbaines contre 46% en milieu rural.

1-2-2-4-Qualification du personnel privé :

Le préscolaire est le niveau d'enseignement où l'on enregistre un faible taux de qualification du personnel enseignant. Pour les établissements privés, l'affection maternelle innée des femmes reste l'argument privilégié des promoteurs pour recruter son personnel d'encadrement, loin devant la nécessité d'avoir été formé dans une école de formation initiale ou même de disposer d'un niveau académique adéquat.

Figure 15 : Maîtres qualifiés(en %) dans le préscolaire privé en 2013/2014

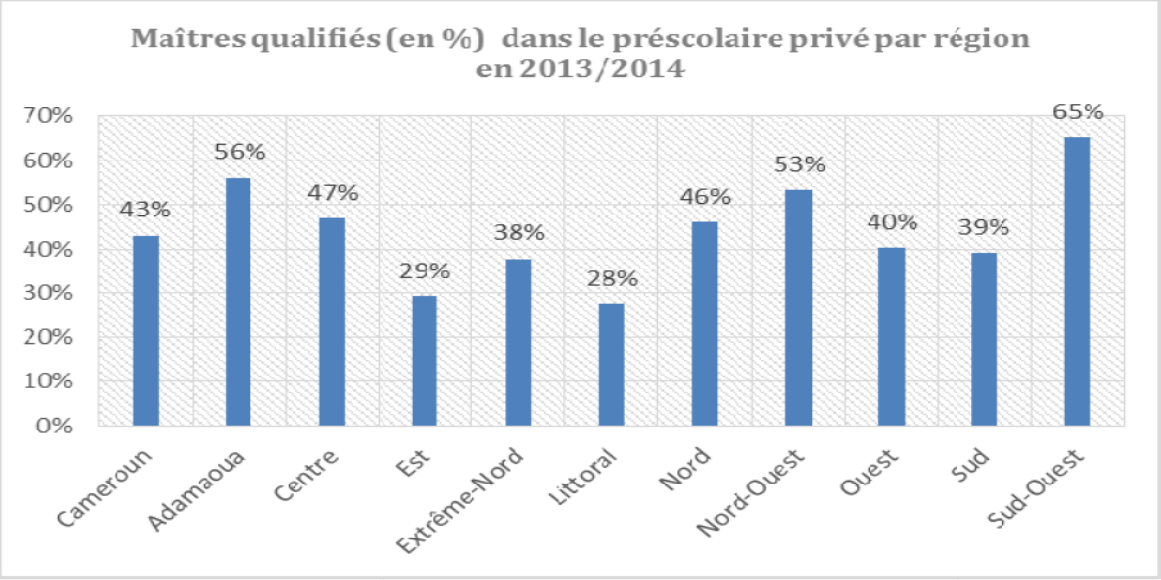

Sur la base de la définition portée à la qualification comme tout enseignant ayant suivi une formation initiale sanctionné par un diplôme qui lui donne le droit d'enseigner, nous relevons pour l'année scolaire 2013/2014, 43% d'enseignants du préscolaire privé qui sont qualifiés.

Figure 16 : Diplôme académique (en %) du personnel non qualifié du préscolaire privé

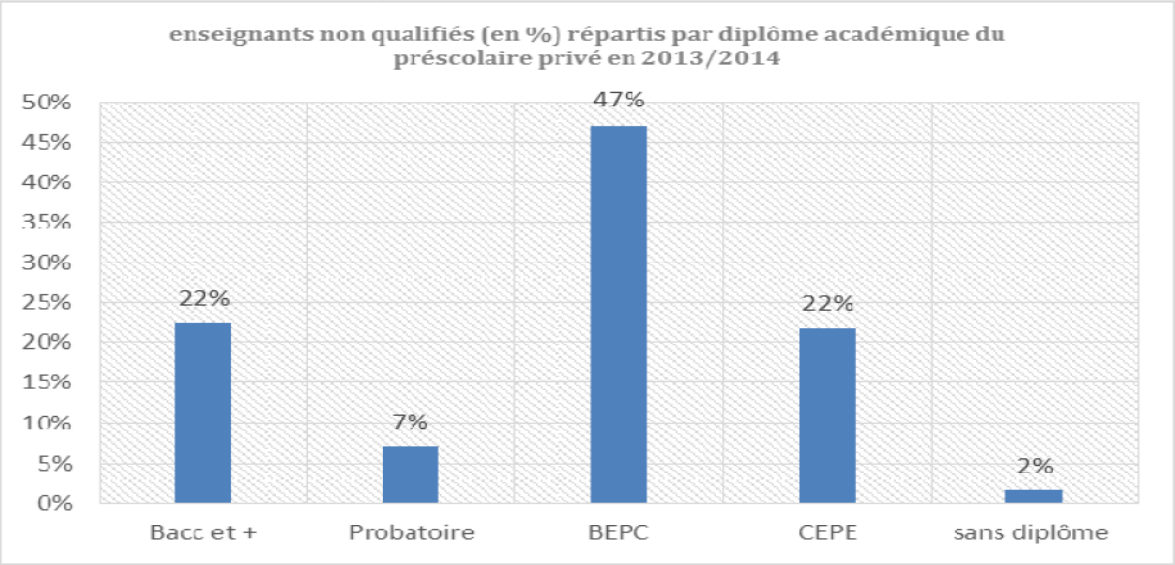

Le BEPC qui est le diplôme sanctionnant la fin d'études du premier cycle du secondaire est le niveau académique atteint par près de la moitié des enseignants (47%) du préscolaire privé. Si le niveau du premier cycle du secondaire est jugé raisonnable, on note que 22% d'enseignants ont le niveau de fin d'études du primaire et que 2% n'ont aucun diplôme. Par ailleurs, on trouve 22% d'enseignants avec un niveau d'étude supérieur ou égal au baccalauréat.

1-2-3- Les infrastructures et équipements des structures d'encadrement du préscolaire

1-2-3-1- Infrastructures et équipements au niveau national :

Les salles de classe au préscolaire

En 2013/2014, le système préscolaire Camerounais compte 14580 salles de classe réparties comme suit : le secteur public 4364 salles, soit 30% de l'ensemble, le secteur privé 9918 salles, soit68% et les écoles communautaires, 298 salles qui correspondent à 2%.

En ce qui concerne le matériau de construction, 73% soit 10654 salles de classe du préscolaire sont en dur, 1265, soit 9% en semi-dur et 2661, soit8% en matériaux provisoires. Les salles de classe se trouventen majorité implantées en zone urbaine (64,7%). Le secteur privé contribue fortement à ce déséquilibre avec 75% de leurs infrastructures établies en zone urbaine contre 44% pour le public. Pour les écoles communautaires, 21% de salles de classe sont en dur, 16% en semi-dur et 53% construites en matériaux provisoires.

Figure 17 : Matériaux de construction de salles de classe du primaire répartis par ordre

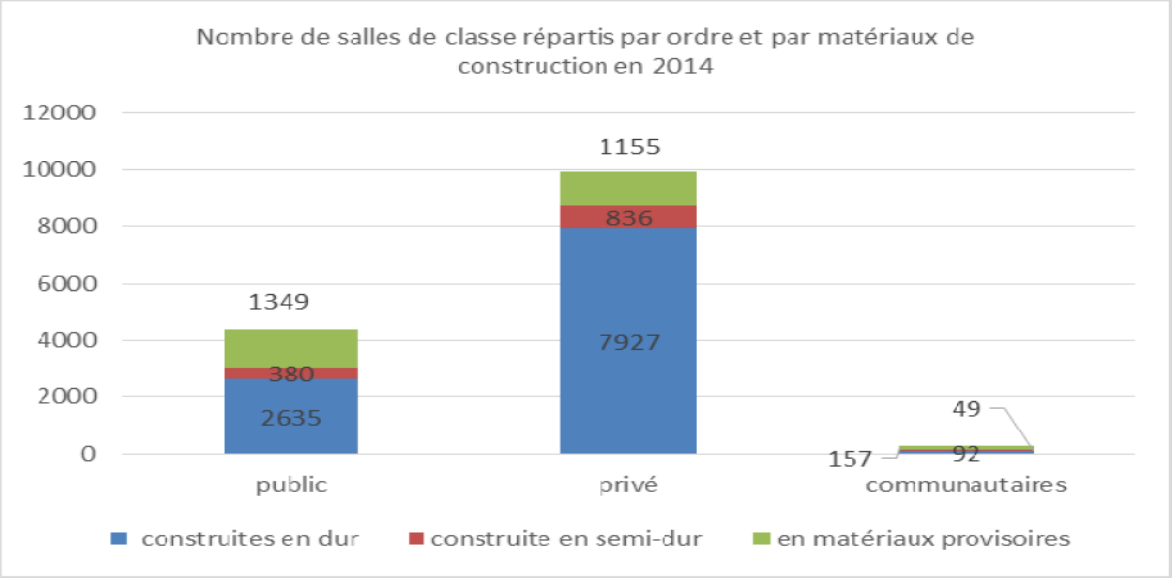

Cas du secteur public

Dans le secteur public, 2 635 salles (soit 60% de l'ensemble des salles de classe de cet ordre) sont en dur, 380 (9%) en semi-dur et 1349 (31%)(1349) en matériaux provisoires.

Concernant l'état physique des salles de classe du public construitesen dur, 68% ont été déclarés en bon état par les Directrices de ces écoles et 6% en très mauvais état, soit 168 salles de classe. Les salles de classe construitesen matériaux provisoires sont très souvent des abris de fortune et représentent un besoin véritablement exprimépour des nouvelles salles de classe. En se basant sur cette hypothèse, il faudrait donc construire 1349 nouvelles salles de classe, soit le tiers du nombre actuellement en fonctionnement pour remplacer ces abris de fortune érigés avec le soutiendes populations villageoises.

Figure 18 : Répartition des salles de classe du public selon leur état par région

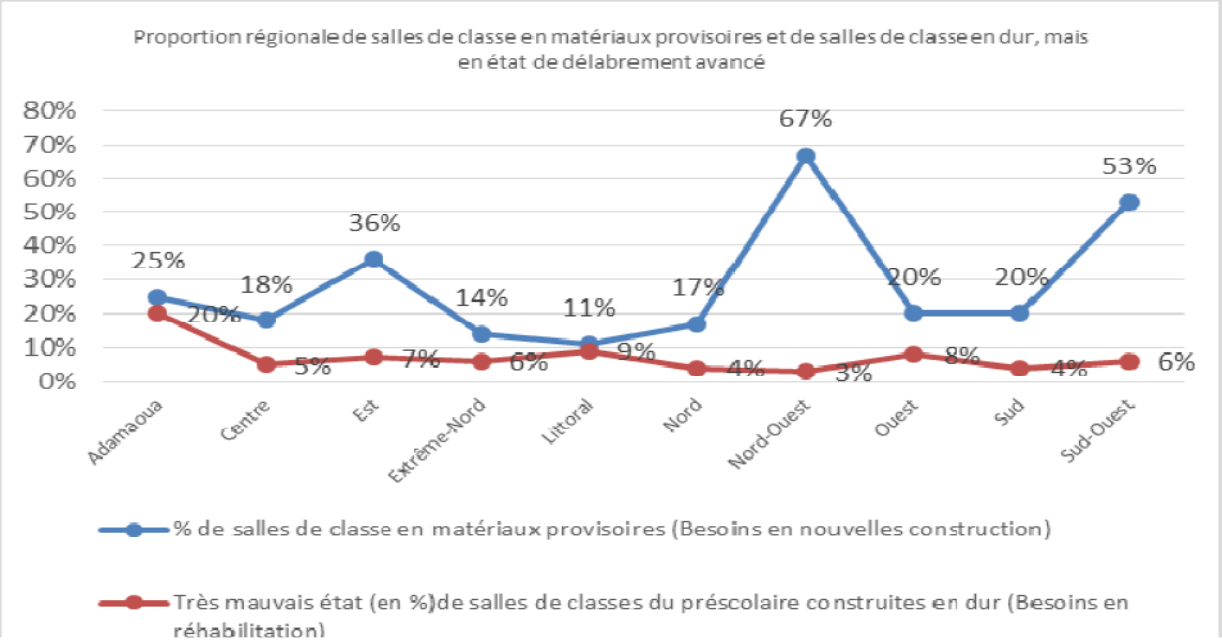

Dans le public, les blocs maternels en matériaux provisoires sont surtout observés dans les régions du Nord-Ouest (67%) et du Sud-Ouest (57%).
La nécessité de réhabiliter les blocs maternels est davantage notée dans les régions de l'Adamaoua où20% de salles de classe en dur sont en état de délabrement.

Figure 19 : Salles de classe en dur et en matériaux provisoires en zone rurale réparties par ordre d'enseignement

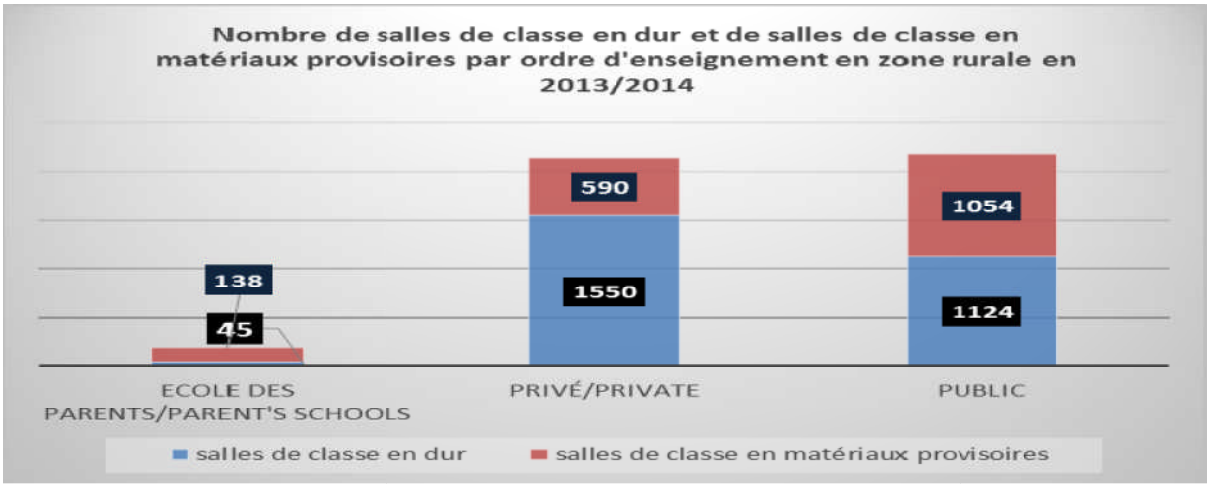

Les salles de classe construites en matériaux provisoires sont surtout observées en zone rurale quelque soit l'ordre d'enseignement (public ou privé)concerné. La proportion est cependant plus importante dans le public (48% d'infrastructures des zones rurales) que dans le privé formel (27% d'infrastructures privées des zones rurales). Quant aux infrastructures des écoles communautaires, elles sont à 75%, construites en matériaux provisoires en zone rurale.

Figure 20 : Salles de classe en dur et en matériaux provisoires en zone urbaine réparties par ordre d'enseignement :

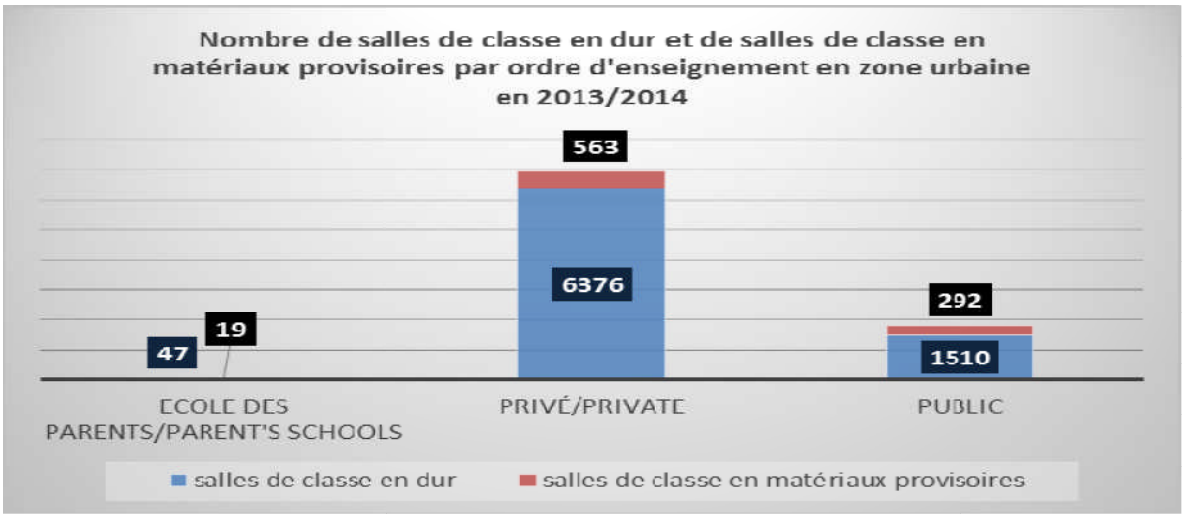

En zone urbaine, les salles de classe sont en majorité construites en dur. C'est le cas de 92% de salles de classe des écoles privés formelles et de 84% de salles de classe des écoles maternelles publiques.

Autres infrastructures :

En dehors des salles de classe, il existed'autres types d'infrastructures tels que les cantines, les latrines, le raccordement au réseau électrique, les points d'eau potable, les aires de jeu aménagés.
En termes de commodités essentielles pour un environnement scolaire attrayant, on note dans l'ensemble que : (i) 4 écoles sur 10 disposent d'un branchement électrique fonctionnel ; (ii) 3 écoles sur 5 disposent d'unesource de ravitaillement en eau potable ; (iii) 2 sur 3 disposent de toilettes/latrines et de boîte à pharmacie pour petits soins de première nécessité; (iv) 2 sur 5 sont entourées d'une clôture de sécurité (v) 1 sur 8 disposent d'une cantine.

Le privé accorde en général les meilleures conditions à l'épanouissement de l'activité intellectuelle, à l'hygiène et à la sécurité de ses élèves que les établissements publics. C'est 3 écoles privées sur 5 qui sont sécurisées par une clôture contre 1 établissement public sur 10 dans le public ou le communautaire. Alors que 6 établissements du préscolaire privé formel sur 7 disposent de latrines, dans les écoles publiques ou communautaires, c'est 2 établissements sur 5.C'est encore le cas pour les commodités essentielles comme l'électricité où 2/3 d'écoles privées en sont raccordées contre 1 établissement sur 7 dans le public.

Figure 21 : Disponibilité de certaines commodités dans les écoles du préscolaire selon ordre d'enseignement en 2014

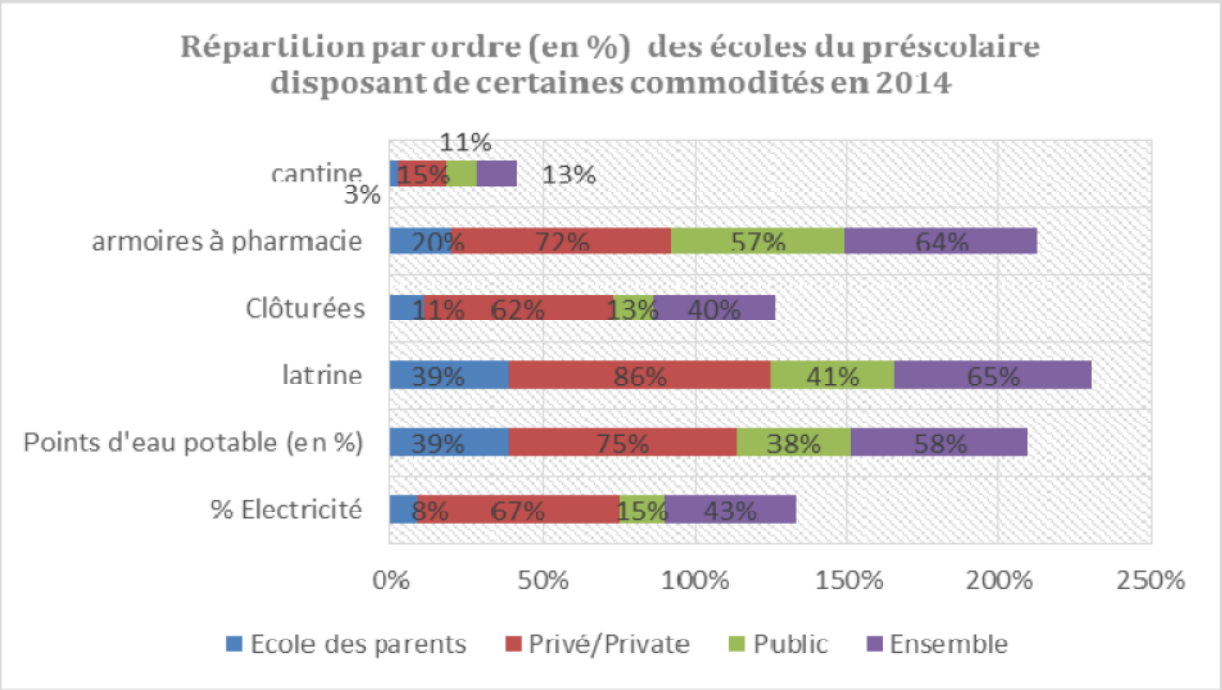

1-2-4- Les conditions d'enseignement- apprentissage :

Le Ratio élèves-salle de classe (RES)

La description des scores (ratio élèves-maître, ratio élèves-salles de classe) se font en s'intéressant très souvent uniquement à la moyenne, ce qui permet de faire un premier bilan et de procéder à des comparaisons. Il est important de compléter cette description par la mesure de la dispersion des scores (écart-type), ce qui permet d'apporter des informations utiles sur les disparités entre les établissements. Plus l'écart-type est élevé, plus les scores enregistrés prennent des valeurs extrêmes autour de la moyenne.
Le tableau suivant décrit une situation moyenne régionale en termes de ratio élèves-salle de classe, sachant que celle-ci est assortie d'une variabilité considérable d'un établissement à l'autre au sein de la même région.

Tableau 10 : Le ratio élèves-salle de classe par localisation géographique :

	Echantillon (écoles)	Score moyen (RES)	Ecart type
Adamaoua	139	33,6	25,2
Centre	2213	28,9	20,2
Est	347	30,6	27,1
Extrême-Nord	176	34,2	25,3
Littoral	1531	29,9	22,6
Nord	164	29,2	25,5
Nord-Ouest	1153	24,9	19,6
Ouest	900	29,0	22,5
Sud	539	22,8	27,4
Sud-Ouest	739	24,9	17,6
Zone Rurale	4145	24,3	19,1
Zone Urgbaine	3756	31,4	23,8
Cameroun	7901	28,0	22,0

Le ratio élèves- salle de classe qui détermine les conditions d'enseignement est de 28/1 (écart-type de 22/1). Les salles de classe sont en moyenne beaucoup plus surchargées en zone urbaine (31 élèves par classe) qu'en zone rurale avec 24 élèves en moyenne par classe.

Le ratio élèves-salle de classe par ordre d'enseignement en 2013/2014 :

Le tableau suivant décrit une situation moyenne du ratio élèves-salle de classe par ordre d'enseignement, sachant que celle-ci est assortie d'une variabilité considérable d'un établissement à l'autre au sein du même ordre. Par exemple dans le secteur privé, 69% d'écoles maternelles ont un ratio élèves-salle de classe compris entre 7 et 47. Dans le public, 69% d'écoles maternelles ont des ratio élèves-salle de classe compris entre 6 et 50.

Tableau 11 : Ratio élèves-salle de classe (RES) par ordre d'enseignement en 2013/2014

	Echantillon (écoles)	Score moyen (RES)	Ecart type
Privé	4502	27,0	20,0
Public	3112	29,8	24,1
Communautaires/Ecole des Parents	287	24,5	20,2
Cameroun	7901	28,0	22,0

Le ratio élèves-salle de classe dans le public est en moyenne de 30. Mais cette moyenne de 30 élèves par salle de classe ne donne pas une représentation réelle du phénomène puisque qu'on observe sur le terrain une très grande variabilité. Le coefficient de variation est de l'ordre de 78%.

Tableau 12 : Ratio élèves-Maître (REM) par ordre d'enseignement et par localisation de l'école :

	Echantillon (écoles)	Score moyen (REM)	Ecart type
Adamaoua	139	23,0	16,2
Centre	2213	19,8	12,1
Est	347	19,7	14,1
Extrême-Nord	176	25,1	18,7
Littoral	1531	20,8	13,1
Nord	164	19,3	12,4
Nord-Ouest	1153	18,9	12,0
Ouest	900	21,6	13,8
Sud	539	18,7	17,7
Sud-Ouest	739	16,6	9,4
Zone urbaine	4145	19,4	13,0
Zone Rurale	3756	20,3	13,2
Privé	4502	19,9	12,9
Public	3112	19,8	13,0
Communautaires/Ecole des Parents	287	20,0	16,9
Cameroun	7901	19,8	12,1

Le ratio élèves–enseignant est de 1 enseignant pour 20 élèves dans les établissements du préscolaire du public ou du privé formel. Mais cette moyenne varie considérablement d'une école à une autre. Sur la base d'un échantillon de 7901 écoles maternelles (public et privé) couvrant 96% du réseau scolaire, on note que 69% d'écoles ont un ratio élèves maître compris entre 8/1 et 32/1.

2. L’enseignement primaire

Le cycle primaire représente la première étape obligatoire du cursus scolaire de tout élève du système éducatif camerounais. Il a une durée théorique de 6 ans et comprend 6 années d'études.

2-1-Etat des lieux:

2-1-1-Des effectifs scolarisés en nette progression

Figure 22 : Evolution des effectifs scolarisés du Primaire de 2004 à 2014

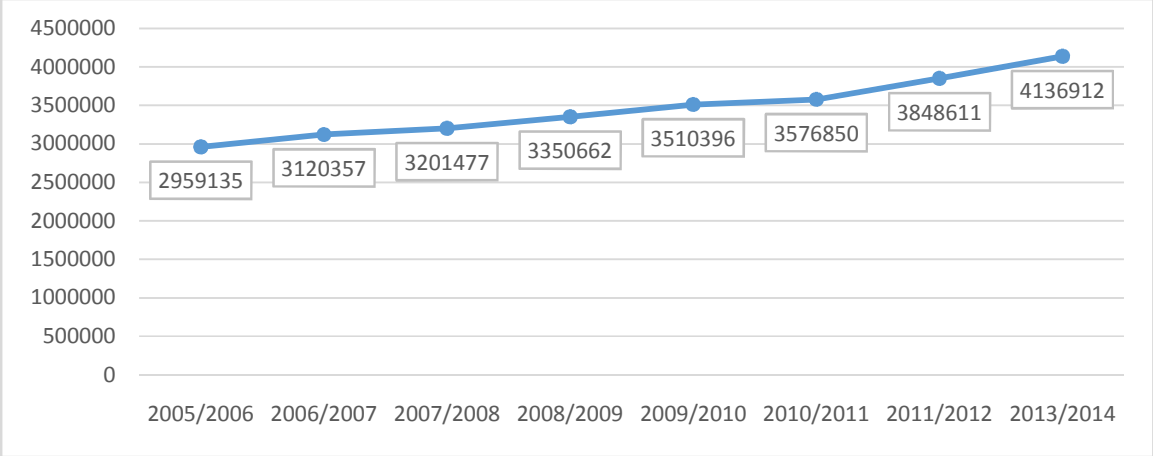

Au cours de la décennie (2005 – 2014), le nombre total d'élèves scolarisés dans l'ensemble des structures du primaire est passé de 2.959.135 à 4.136.912 sous la poussée d'une croissance moyenne annuelle de 3,8 %**.**
Pour l'année scolaire 2013/2014, on compte au Primaire, 4 136 912 élèves dont 2 202 476 garçons (53% de l'effectif) et 1 934 436 filles (47% de l'effectif).

2-1-2-Effectifs scolarisés dans les régions en 2013/2014

La répartition des élèves du primaire sur le territoire national laisse apparaître un déséquilibre entre les différentes régions du pays. Les régions de l'Extrême-Nord et du Centre ont les plus gros effectifs du primaire avec des poids respectifs de 19% et 16%. Au second rang, se trouventles régions du Nord et de l'ouest qui abritent chacune 12% des effectifs scolarisés. Viennent ensuite le Littoral et le Nord-Ouest avec 10% des effectifs. Le Sud (4%), l'Adamaoua (5%), l'Est et le Sud-ouest (6%) abritent les plus faibles parts.

Tableau 13 : Répartition des élèves du primaire par région

Région	**Garçons**	Filles	Total	Poids en %
Cameroun	2 202 476	1 934 436	4 136 912	100
Adamaoua	123 036	97 559	220 595	5
Centre	338 046	328 190	666 236	16
Est	124 069	109 888	233 957	6
Extrême-Nord	447 366	335 713	783 079	19
Littoral	204 769	198 326	403 095	10
Nord	276 361	207 690	484 051	12
Nord-Ouest	205 524	197 608	403 132	10
Ouest	263 526	244 523	508 049	12
Sud	87 918	83 554	171 472	4
Sud-Ouest	131 861	131 385	263 246	6

Tableau 14 : Demande effective répartie par sous-système en 2013/2014

Région	Sous-système		Total	% Effectifs du sous-système Anglophone
	Francophone	Anglophone		
Cameroun	3 232 548	904 364	4 136 912	22%
Adamaoua	205 591	15 004	220 595	7%
Centre	588 698	77 538	666 236	12%
Est	223 672	10 285	233 957	4%
Extrême-Nord	772 873	10 206	783 079	1%
Littoral	320 491	82 604	403 095	20%
Nord	473 611	10 440	484 051	2%
Nord-Ouest	8 341	394 791	403 132	98%
Ouest	467 351	40 698	508 049	8%
Sud	165 437	6 035	171 472	4%
Sud-Ouest	6 483	256 763	263 246	98%

Dans l'ensemble, le sous-système anglophone représente 22% des effectifs scolarisés par le système éducatif camerounais.Ilestmajoritairementprésent dans les régions du Sud-ouest et du Nord-ouest avec 98% des effectifs scolarisés de ces régions. Viennent ensuite les régions du Littoral (20% d'effectifs), du Centre (12% d'effectifs) provenant principalement des grandes métropoles de Yaoundé et Douala.

2-2-3-Répartition des effectifs scolarisés du primaire par niveau d'études en 2013/2014

Figure 23 : Répartition des effectifs par niveau d'études du Primaire en 2013/2014

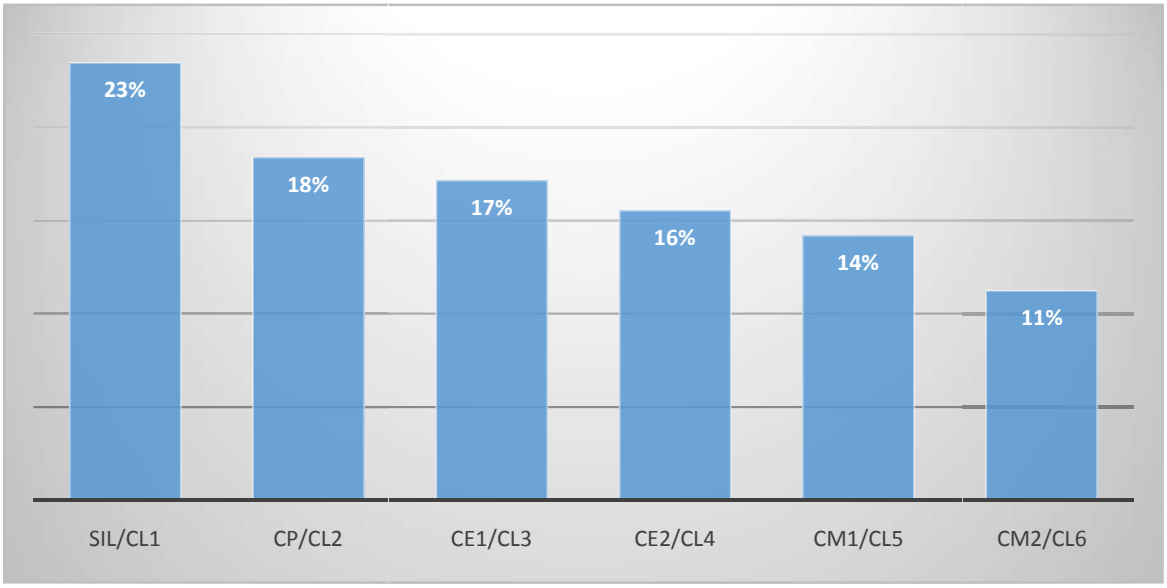

Les élèves du primaire sont répartis en trois sous-cycles : les cours préparatoires et d'initiation, les cours élémentaires et les cours moyens.

Les cours préparatoires qui regroupent la SIL/CL1 et CP/CL2 abritent un effectif de 1 731 600 élèves, soit 40% des effectifs du primaire. Les cours élémentaires (CE1/CL3 et CE2/CL4) regroupent 33% des effectifs avec 1 352478 élèves. Les cours moyens (CM1/CL5 et CM2/CL6) avec 1 052 834 élèves représentent 25% des effectifs du Primaire.

2-2-4-Répartition des effectifs scolarisés du primaire par ordre d'enseignement :

Figure 24 : Répartition des élèves du primaire par ordre d'enseignement en 2014

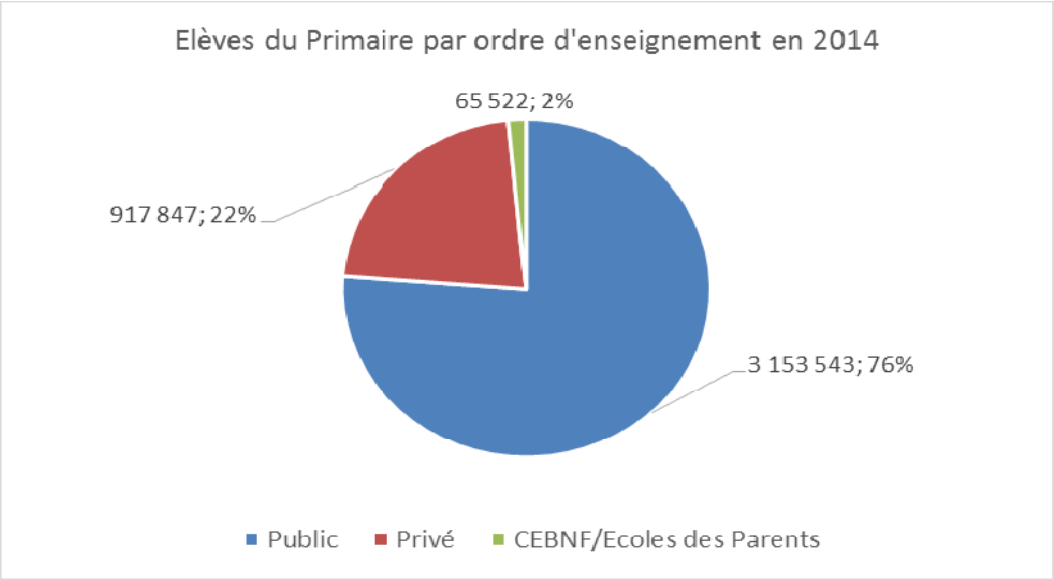

La part attribuée au secteur public dans l'encadrement des enfants a très peu varié depuis 2003/2004. Elle se situe autour de 76-78% des effectifs scolarisés du pays. En 2013/2014, la part du public dans les effectifs encadrés est de 76%. Le privé confessionnel et laïc encadre 22% des effectifs. Les écoles des Parents et les CEBNF couvrent les 2% restants.La configuration par ordre indique que 2 élèves sur 3 fréquentent une école publique. Pour un niveau d'enseignement qui vise l'accès universel et où le principe de gratuité reste de mise, la part du privé reste encore importante tant en termes absolus qu'en termes comparatifs internationaux au vu de la moyenne observée dans la sous-région de l'Afrique subsaharienne de 14% en 2012 (source : UNESCO).

Figure 25 : Répartition des effectifs scolaires du Privé par sous ordre d'enseignement privé et privé confessionnel :

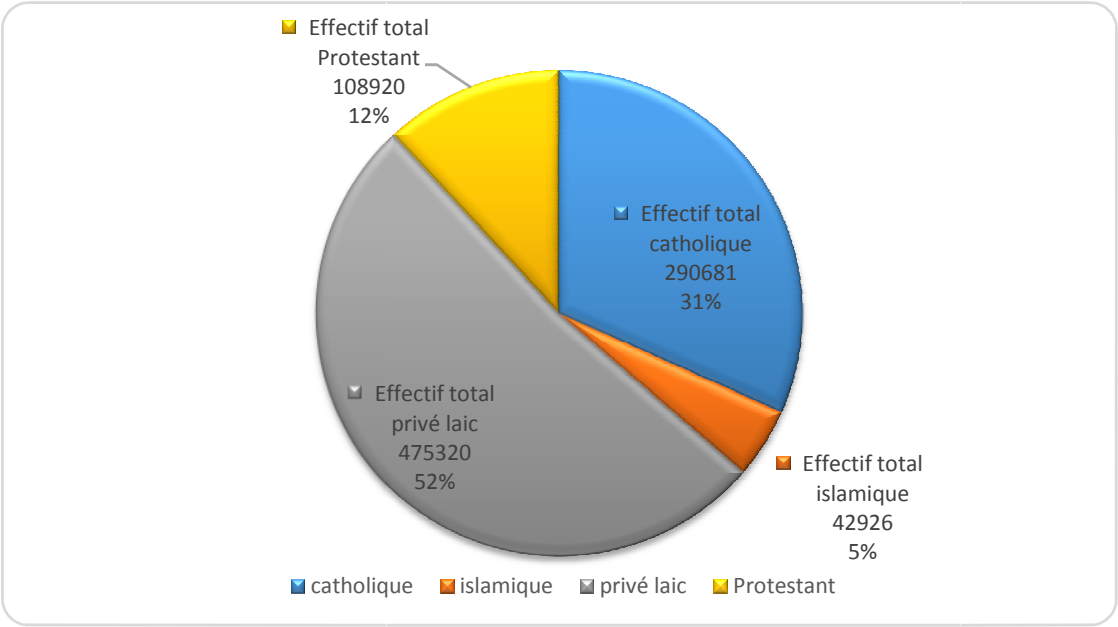

Le secteur privé est dominé par le privé laïc (52% des effectifs scolarisés du privé). Les trois autres ordres de l'enseignement privé sont: le privé catholique qui scolarise 32% des effectifs du privé, le privé protestant (12%) et le privé islamique (5%).

2.2.3. Répartition des effectifs scolarisés du primaire par milieu d'implantation des écoles (urbain/semi-urbain ou rural)

Figure 26 : Effectifs scolarisés par zone d'implantation des écoles

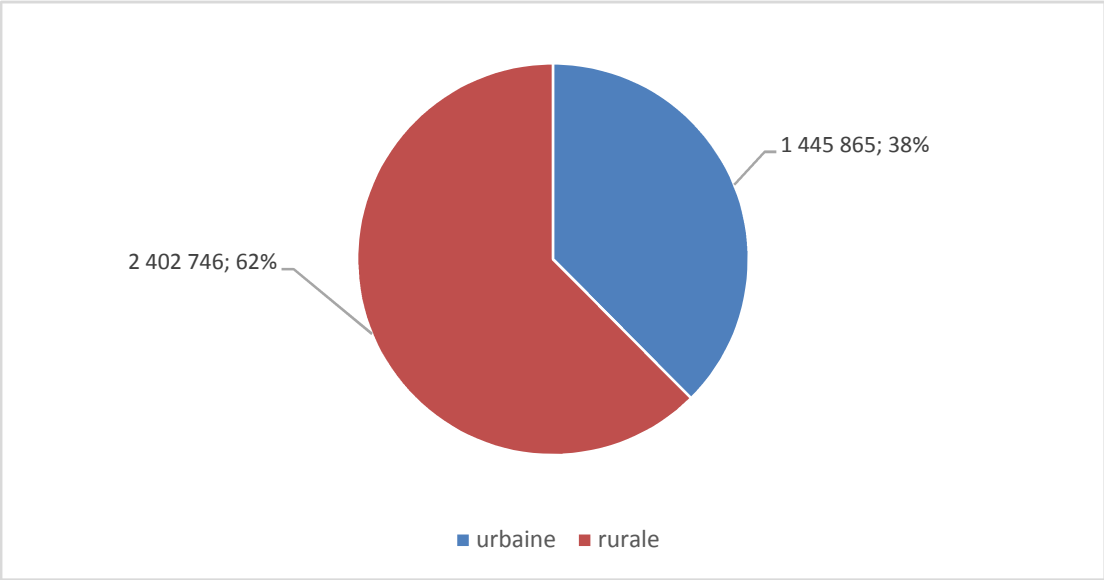

Pour l'enseignement primaire, 3 élèves sur 5 sont scolarisés en zone rurale.

2-2- Offre d'éducation au Primaire :

Figure 27 : Répartition des écoles primaires par ordre en 2013/2014

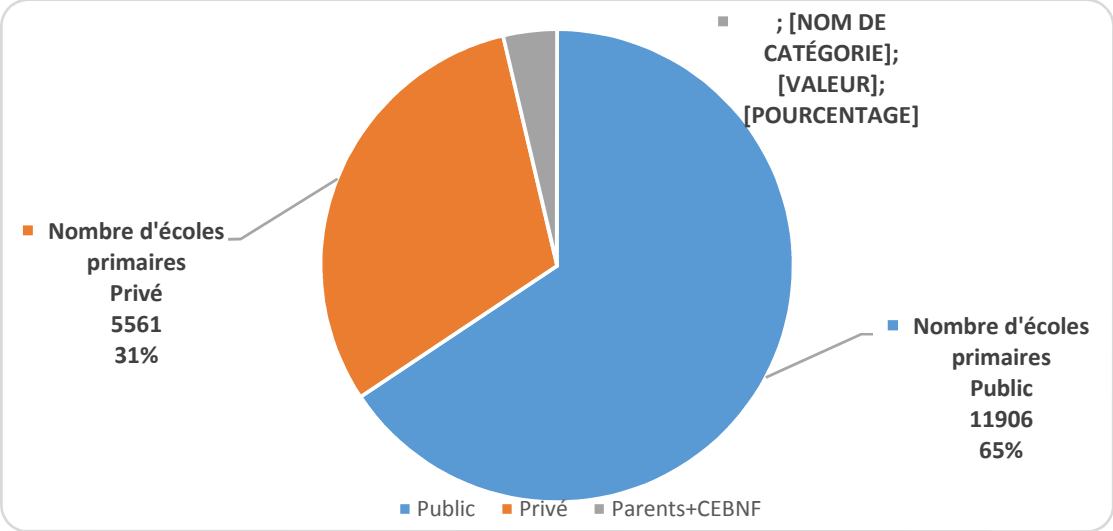

2-2-2-2- les écoles incomplètes

Figure 28 : Pourcentage d'écoles incomplètes et leur part dans les effectifs enadrés par région en 2013/2014

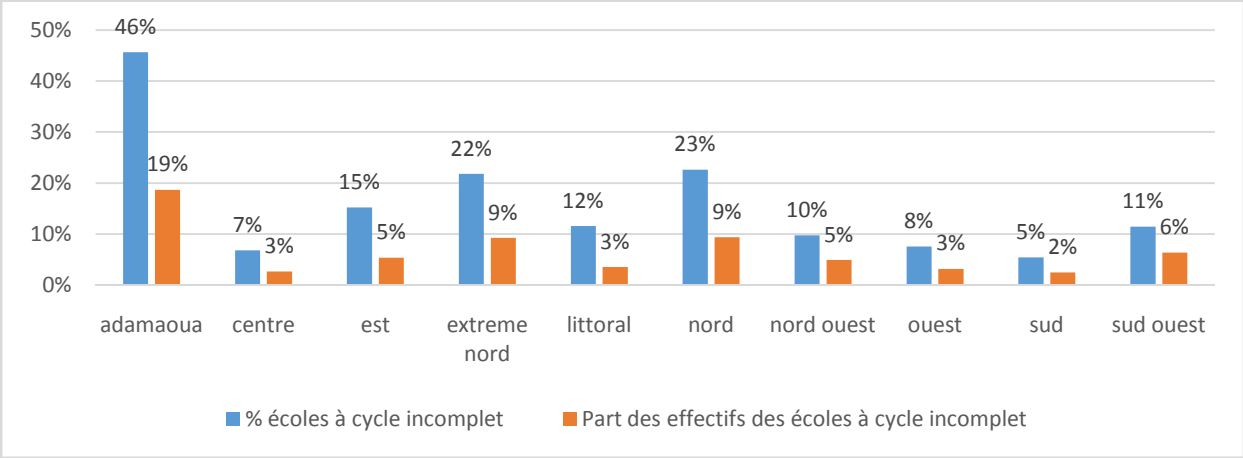

L'Adamaoua est la région où l'on trouve le plus grand nombre d'établissements à cycle incomplet (46% d'écoles primaires publiques). Ces écoles de plus petites tailles par rapport aux écoles de la région représentent seulement 19% d'effectifs scolarisés de la région. C'est aussi le cas de l'Extrême-nord et du Nord avec respectivement 22% et 23% d'écoles publiques à cycle incomplets représentant pour chacune de ces régions 9% de l'effectif régional.

2-3-1-Les salles de classe :

Tableau 15 : Evolution du nombre de salles de classes entre 2012 et 2014:

Ordre d'enseignement	2011/2012	2013/2014
Public	50 451	51 229
Total	77 384	82 013

Entre 2011 et 2013, on a enregistré 778 nouvelles salles de classe dans le public et 3851 dans le privé laïc et confessionnel.

Tableau 16 : Etat des Salles de classe dans le primaire par sous-système, par ordre/sous-ordre, par zone d'implantation et selon le matériau de construction.

		Construites en dur			Construites en Semi-dur			En matériaux Provisoires			Total
		Bon état	Assez Bon état	Mauvais état	Bon état	Assez Bon état	Mauvais état	Bon état	Assez Bon état	Mauvais état	
Cameroun		42 602	11 870	3 950	2 813	4 157	2 245	2 644	3 982	7 750	82 013
Sous-système	Sous francophone	31 277	9 027	3 113	1 470	1 964	895	1 612	2 482	6 124	57 964
	Ss anglophone	11 325	2 843	837	1 343	2 193	1 350	1 032	1 500	1 626	24 049
Ordre/sous-ordre	Public	23 658	8 895	3 584	1 090	2 454	1 893	712	2 168	6 775	51 229
	Privé laïc	13 010	1 254	87	842	458	13	1 493	836	112	18 105
	Catholique	4 151	1 032	165	438	482	128	188	291	188	7 063
	Protestant	1 185	477	86	311	532	161	135	319	152	3 358
	Islamique	472	159	12	90	149	28	44	137	81	1 172
	Ecoles des parents	89	36	16	31	54	13	61	190	413	903
	CEBNF	37	17	0	11	28	9	11	41	29	183
Zone d'implantation	Urbaine	21 437	4 365	1 199	1 012	819	277	1 335	826	742	32 012
	Rural	21 165	7 505	2 751	1 801	3 338	1 968	1 309	3 156	7 008	50 001

Pour l'année scolaire 2013/2014, les écoles primaires au Cameroun disposent de 82 013 salles de classe dont 71,2% construites en matériaux définitifs, 11,2% en semi-dur et 17,5% en matériaux provisoires. Des 58 422 salles de classe en matériaux définitifs, 73% sont déclarées en bon état, 20% en assez bon état et 7% en mauvais état.

Par rapport à la zone d'implantation des écoles, la zone urbaine compte 84% des salles de classe en dur contre 63% en zone rurale. Si en zone urbaine, on note parmi les classes fonctionnelles, 9% de salles de classe construites en matériaux provisoires, en zone rurale, ces abris de fortune construits en paille, banco et brique de terre et utilisés comme salles de classe salles de classe représentent 23%.

Le sous-système anglophone utilise pour son encadrement 29% de salles de classe au total contre 71% pour le sous-système francophone.

Parmi les 51229 salles de classe du public, 70% sont construites en matériaux définitifs, 11% en semi-dur et 19% en matériaux provisoires.

2-3-2-Le personnel enseignant du primaire en 2013/2014

Tableau 17 : Effectif du personnel enseignant du primaire par ordre d'enseignement en 2013/2014

	Public			Privé			Parents + CEBNF			Ensemble		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Cameroun	30 925	29 432	60 357	13 416	19 965	33 381	399	191	590	44 740	49 588	94 328
Adamaoua	1 639	1 397	3 036	282	170	452	20	9	29	1 941	1 576	3 517
Centre	4 076	6 175	10 251	3 662	6 238	9 900	48	43	91	7 786	12 456	20 242
Est	1 762	1 713	3 475	342	311	653	23	4	27	2 127	2 028	4 155
Extrême-Nord	7 537	2 179	9 716	789	137	926	142	10	152	8 468	2 326	10 794
Littoral	1 651	3 425	5 076	3 557	5 236	8 793	7	6	13	5 215	8 667	13 882
Nord	4 701	1 901	6 602	398	112	510	43	1	44	5 142	2 014	7 156
Nord-Ouest	2 350	3 318	5 668	1 641	3 165	4 806	99	99	198	4 090	6 582	10 672
Ouest	3 534	4 591	8 125	1 288	1 812	3 100	12	14	26	4 834	6 417	11 251
Sud	2 033	2 033	4 066	318	306	624	0	0	0	2 351	2 339	4 690
Sud-Ouest	1 642	2 700	4 342	1 139	2 478	3 617	5	5	10	2 786	5 183	7 969

L'encadrement pédagogique dans l'enseignement primaire au Cameroun est assuré par 94 328 personnels enseignants. Ce personnel est réparti de la manière suivante (i) 60 357 enseignants dans les écoles publiques, soit 64% du total du personnel enseignant; (ii) 33 381 dans les écoles privées du système formel, soit 35% et (iii) 590 enseignants dans les écoles communautaires (écoles des parents et les CEBNF), soit environ 1%

Sur le plan national, 1 enseignant du primaire sur 3 provient du secteur public. Si en général, les enseignants du primaire sont dans les écoles publiques, ce n'est pas le cas des régionsdu Centre oùle nombre d'enseignants des écoles publiques et privées sont en nombre à peu près équivalent (50,6% pour le public contre 49,4% pour le privé) et dulittoral où2 enseignants sur 3 officient dans les structures privées.

2-3-2-1-**Pourcentage des femmes dans le personnel enseignant des écoles primaires (public et privées) en 2013/2014**

Figure 29 : Pourcentage des femmes dans les effectifs du personnel enseignant des écoles primaires du Cameroun

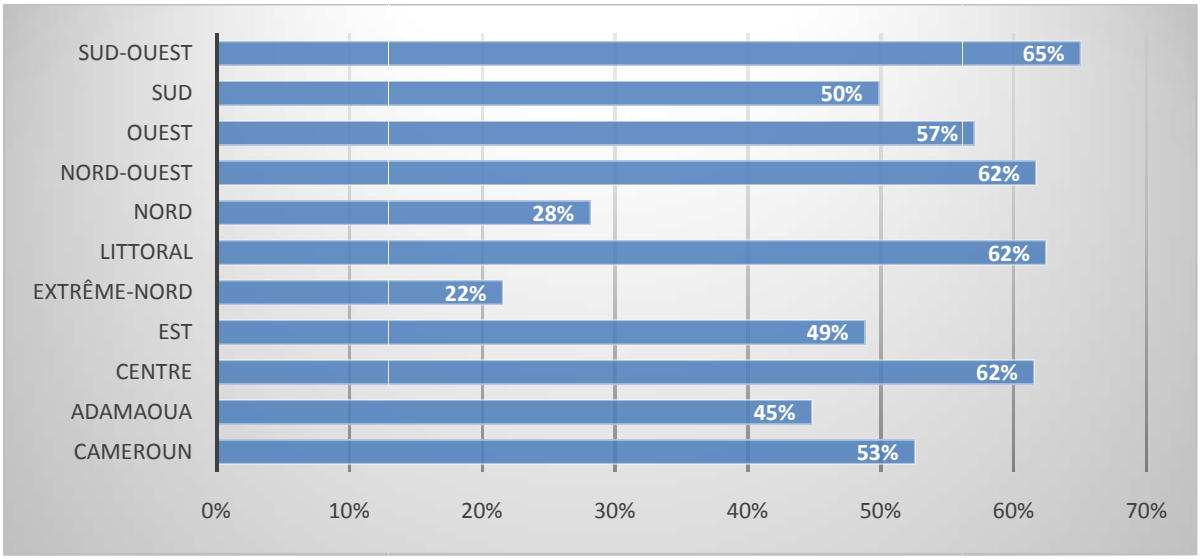

Les femmes représentent en général plus de la moitié du personnel enseignant des écoles primaires du payssauf dans les régions du Nord (28%), de l'Extrême-nord (22%) et de l'Adamaoua (45%) où pourtant, en grand nombre, elles pourraient incarner un modèle de réussite sociale pour les environnements traditionnellement hostiles à la scolarisation de la jeune fille.

2-3-2-2-**Le personnel enseignant des écoles primaires publiques :**

Les personnels des écoles primaires publiques sont répartis en quatre catégories : (i) les fonctionnaires et (ii) les contractuels qui sont des enseignants statutaires, (iii) les "contractualisés" recrutés dans le cadre d'un programme à financement extérieur et qui par la suite émargent sur le budget de l'Etat sous le statut de contractuel, (iv) les Maîtres des Parents, personnels non statutaires des écoles publiques recrutés sur place par les Associations des Parents d'Elèves et d'Enseignants (APEE) ou par le biais des certaines collectivités territoriales pour pallier le manque d'enseignants souvent observé dans certaines écoles publiques.

2-3-2-3-**Statut des enseignants des écoles primaires publiques par région du Cameroun en 2013/2014**

Tableau 18 : Effectif des enseignants des écoles primaires publiques selon le statut

	Fonctionnaires	Contractuels	contractualisés	Maîtres des Parents	Total
Cameroun	9 137	4 555	29 014	17 651	60 357
Adamaoua	146	234	2 044	612	3 036
Centre	2 436	516	4 601	2 698	10 251
Est	311	344	1 806	1 014	3 475
Extrême-Nord	622	253	5 190	3 651	9 716
Littoral	1 124	197	2 550	1 205	5 076
Nord	387	452	3 281	2 482	6 602
Nord-Ouest	705	592	2 446	1 925	5 668
Ouest	1 981	405	3 351	2 388	8 125
Sud	688	292	2 071	1 015	4 066
Sud-Ouest	737	1 270	1 674	661	4 342
Zone urbaine	5 092	1 265	9 883	3 472	19 712
Zone rurale	4 045	3 290	19 131	14 179	40 645

Le programme de "contractualisation" des instituteurs de l'enseignement primaire au Cameroun de 2007 à 2011 a abouti au recrutement de 37200 enseignants du primaire. Les 29 014 de ces nouveaux enseignants du programmerecensés dans les écoles primaires publiques en 2014 représentent pour l'ensemble du personnel enseignant de nos écoles publiques un pourcentage de 48%. On peut ainsi affirmerqu'à la suite de cette opération, on a abouti à un rajeunissement de près de la moitié du personnel enseignant des écoles primaires publiques.

Le cas du personnel enseignant issu du programme de contractualisation :

Les objectifs du programme de contractualisation étaient de parvenir à une réduction substantielle du nombre de Maîtres des Parents à la charge des familles et d'améliorer le taux d'encadrement. Il s'avère qu'aucun de ces objectifs n'a été entièrement atteint puisqu'on enregistre encore dans les écoles primaires publiques, environ 29 % d'enseignants avec statut de Maîtres des Parents et le taux d'encadrement constant à environ 1 enseignant pour environ 52 élèves depuis le début du programme en 2007. Lesraisonssont multiples en raison de la demande effective qui a augmenté d'année en année, mais aussi de la pratiquederecrutement des maîtres des parents qui n'est pas encadrée et dont le recours par les écoles publiques n'obéit pas toujours à une demande réelle. On remarqueaussi que les 37 200 enseignants contractualisés n'exercent pas uniquement dans les écoles primaires. En 2014, on a recensé 29014 dans les écoles primaires publiques, mais aussi 3275 dans les écoles maternelles, ce qui fait un total de 32289 enseignants contractualisés effectivement présents dans les salles de classe. Il manque au bout de compte, par rapport à l'ensemble des recrutements opérés (37200) 4900 enseignants qui manquent à l'appel, ce qui représente un taux de déperdition[6] d'environ 13%. Cette déperdition peut être d'origine naturelle (décès, maladies, congé,…), mais aussi volontaire (démission, absence prolongée…).

2-3-2-4-La qualification du personnel enseignant des écoles primaires privées

Si dans le public, le choix des recrutements d'enseignants est effectué parmi les postulants ayant suivi une formation initiale et pourvu du diplôme professionnel adéquat le CAPIEMP ou équivalent, ce n'est pas le cas des établissements privés où il n'existe aucune disposition ou réglementation en la faveur. La qualification des enseignants reste donc une préoccupation particulièrement adressée au secteur privé.

Tableau 19 : Effectif des enseignants des écoles primaires privées selon le niveau de qualification

	Personnel enseignant qualifié			Personnel enseignant non qualifié			Total		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Cameroun	5377	10916	16293	8438	9240	17629	13815	20156	33922
Adamaoua	84	94	178	218	85	303	302	179	481
Centre	1759	3719	5478	1951	2562	4513	3710	6281	9991
Est	75	130	205	290	185	475	365	315	680
Extrême-Nord	173	63	236	758	84	842	931	147	1078
Littoral	999	2085	3084	2565	3157	5722	3564	5242	8806
Nord	117	43	160	324	70	394	441	113	554
Nord-Ouest	948	2064	3012	792	1200	1992	1740	3264	5004
Ouest	385	747	1132	915	1079	1994	1300	1826	3126
Sud	86	137	223	232	169	401	318	306	3624
Sud-Ouest	751	1834	2585	393	649	1042	1144	2483	627

[6] Les déperditions dues aux décès ou aux démissions, mais aussi aux absences prolongées au poste de travail.

Figure 30 : Pourcentage du personnel enseignant qualifié des écoles du secteur privé

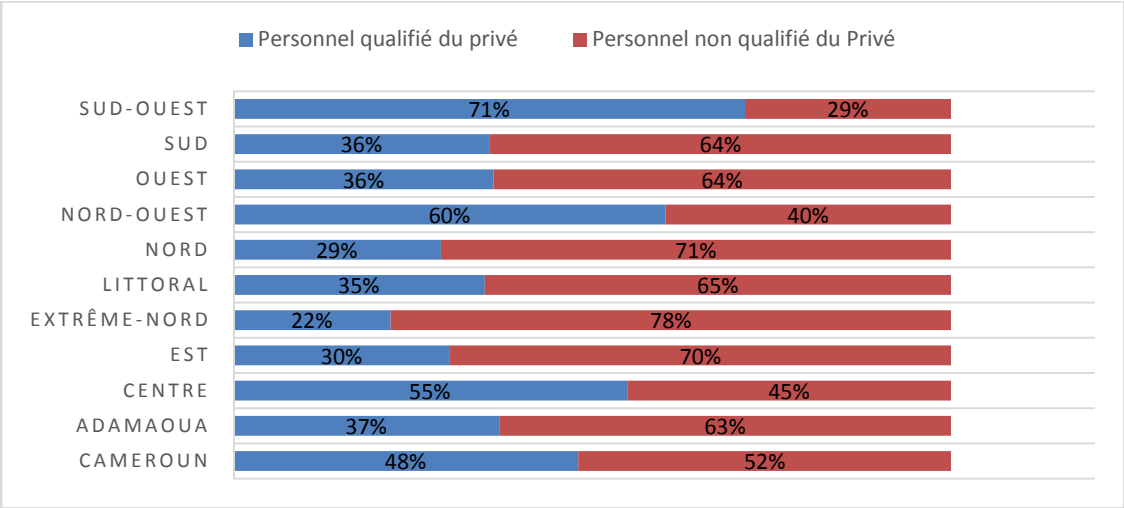

Dans le secteur privé, 48% du personnel enseignant dans les salles de classe a subi une formation initiale et est titulaire du diplôme officiel requis pour enseigner qui est la CAPIEMP. 52% de ce personnel enseignant ont été recruté sur la base de leur diplôme académique.

2-3- Les conditions d'enseignement et d'apprentissage :

2-3-1-Fonctionnement des écoles primaires publiques :

2-3-1-1-Etablissements du public fonctionnant sous le système de double vacation :

Tableau 20 : Nombre d'école publique pratiquant la double vocation par région

Régions	Ecoles publiques pratiquant double vacation	Effectifs encadrés	Ecoles publiques de la région fonctionnant en dble vacation (en %)	Part des effectifs du public soumis au régime de double vacation (en %)
Adamaoua	45	28 142	6%	14%
Centre	79	45 966	4%	11%
Est	28	15 676	3%	8%
Extrême-nord	94	66 247	5%	9%
Littoral	83	30 393	11%	20%
Nord	36	21 467	3%	5%
Nord-ouest*	-	-	-%	-%
Ouest	12	5 737	1%	1%
Sud	4	785	0%	1%
Sud-ouest	80	18 325	8%	10%
Cameroun	461	232738	4%	7%

**les données du Nord-ouest ont été mal reportées*

461 (soit 4%) écoles primaires du public fonctionnent sous le système de double vacation, cela représente un effectif de 232738 élèves, soit 7% des effectifs du primaire. Cette pratique est surtout répandue dans les régions urbaines du Littoral et du sud-ouest avec respectivement 11% et 8% d'écoles publiques fonctionnant sur ce modèle d'organisation.

2-2-3-2-Ecoles fonctionnant avec les classes multigrades par région :

Les classes multigrades constituent les contraintes auxquelles sont confrontées les écoles dans leur fonctionnement. L'organisation des salles de classe est reconnue avoir une incidence sur le processus d'acquisition des élèves

Tableau 21 : Nombre d'écoles publiques avec classes multigrades par région

Régions	Ecoles publiquesavec classes multigrades	Effectifs encadrés	% d'Ecoles publiques par région avec classes multigrades	Pourcentage d'élèves sous le régime des classes multigrades (en %)
Adamaoua	488	81 946	60%	42%
Centre	882	115 304	49%	27%
Est	578	105 565	69%	51%
Extrême-nord	1 136	316 398	58%	45%
Littoral	276	25 717	37%	17%
Nord	572	148 492	47%	33%
Nord-ouest	445	87 184	38%	31%
Ouest	544	104 337	38%	26%
Sud	594	75 806	66%	50%
Sud-ouest	437	80 822	51%	45%
Cameroun	5 952	1 141 571	51%	36%

Suivant les statistiques de 2013/2014, 51% d'écoles primaires publiques sont astreintes à l'utilisation des classes multigrades pour parvenir à couvrir au minimum les six groupes pédagogiques qui constituent une école primaire à cycle complet.
Les classes multigrades sont plus difficiles à gérer pour les enseignants, ce qui peut les inciter à adopter des méthodes d'enseignement moins efficaces et à limiter le temps consacré à chaque élève. Dans le cas du Cameroun, cette pratique s'applique à36% d'enfants d'écoles primaires publiques. Les enfants sous ce régime de classes multigrades sont donc susceptibles de subir une éducation de moindre qualité comparés à leurs camarades scolarisés à plein temps.

2-3-2-Taille moyenne des écoles primaires :

Cas général des écoles primaires:

Sur la base d'un échantillon de 17440 écoles primaires du pays, soit 96% d'établissements scolaires recensés, la taille moyenne des établissements primaires tous ordres confondus est de 237 élèves. L'écart-type à 197 indique l'hétérogénéité des établissements scolaires au niveau de leur taille. 68% d'établissements primaires du pays ont un effectif d'élèves compris entre [40 ; 434].
Malgré la diversité des établissements, on note tout de même que les écoles rurales sont en général de plus petites tailles que les écoles primaires des zones urbaines ou semi-urbaines. Elles ont un effectif moyen 211 élèves, beaucoup moins que les écoles urbaines dont la moyenne est de 299. Cette différence de taille entre zone urbaine et rurale est sur le plan

statistique très significative[7]. L'hétérogénéité en taille des établissements est cependant plus marquée en zone urbaine (écart type de 256)qu'en zone rurale (écart type de 160).

2-3-3-Cas des écoles publiques :

2-3-3-1--Caractéristiques des écoles primaires publiques à cycle complet en 2013/2014

Tableau 22 : Quelques caractéristiques des écoles primaires à cycle complet en 2013/2014

Région	Taille moyenne des écoles publiques		Nombre moyen d'enseignants par école : Enseignants/Ecole	Pourcentage de femmes dans l'effectif du personnel enseignant : %F
	Moyenne	Ecart-type		
Adamaoua	241	226	4,5	48%
Centre	240	208	6,0	60%
Est	250	219	4,6	50%
Extrême nord	367	223	5,5	23%
Littoral	213	173	7,4	68%
Nord	368	249	6,1	29%
Nord-ouest	237	126	5,1	59%
Ouest	283	157	6,0	57%
Sud	171	163	4,7	50%
Sud-ouest	211	104	5,3	64%
Zone rurale	233	165	4,5	40%
Zone urbaine	456	267	10,3	69%
Cameroun	271	205	5,2	49%

Sur la base d'un échantillonnage de 11 610 écoles primaires publiques à cycles complets, la taille moyenne des écoles primaires publiques est de 271 élèves. Ces établissements publics sont très diversifiés au niveau de leur taille avec un écart type de 205. Ce qui signifie que 68% d'écoles publiques ont un effectif d'élèves compris entre [66 ; 476]. Les quartiles nous indiquent par ailleurs que la moitié de ces établissements publics primaires ont moins (ou plus) de 218 élèves. Un quart (25%) ont moins de 126 élèves et la même proportion plus de 358 élèves.

Le coefficient de variation de 75% autour de la moyenne indique que les écoles primaires publiques ont des tailles très variées autour de la moyenne indiquée. Les établissements sont en général de plus petite taille dans la région du Sud avec comme taille moyenne171 élèves. Les régions du Nord et de l'Extrême-nord abritent des écoles dont la taille moyenne est de 368, ce qui veut dire qu'une école primaire publique dans ces régions équivaut en moyenne à la dimension de deux écoles publiques dans la région du Sud prise comme référence.
Le décalage entre zone rurale et urbaine est encore plus important au niveau des écoles publiques. En zone rurale, la taille moyenne est de 233 (écart type de 165) alors qu'en milieu urbain plus diversifié, (écart type de 267), l'effectif moyen d'élèves est de 456, soit le double en effectif d'une école moyenne des zones rurales.

2-3-3-2- Le taux d'encadrement dans les écoles primaires

Le ratio élèves maître renseigne de manière globale sur le personnel présent dans les écoles ; Il constitue une variable de politique éducative, notamment dans l'arbitrage de la

[7] Significativité au Test de Fisher

dépense consacrée à chaque élève (ou coût unitaire) pour son éducation. Cette variable moyenne est particulièrement élevée dans le secteur public (un enseignant statutaire pour 52 élèves) comparée aux pays qui sont proches ou ont atteint la scolarisation primaire universelle (pays dont le ratio élèves –enseignant est compris entre [40 - 42]).

Tableau 23 : Ratio Elèves/maître dans les écoles primaires

Région	Ratio Elèves/maître (ensemble Public et Privé)	Ratio Elèves/maître des écoles primaires publiques	Ratio Elèves/maître des écoles primaires publiques sans prise en compte du personnel non statutaire (Maîtres des Parents)
Cameroun	43,9	52,2	74
Adamaoua	62,7	65,2	81
Centre	32,9	41,4	56
Est	56,3	59,6	84
Extrême-Nord	72,5	73,9	117
Littoral	29,0	30,3	40
Nord	67,6	67,4	108
Nord-Ouest	37,8	48,9	74
Ouest	45,2	49,0	69
Sud	36,6	36,9	49
Sud-Ouest	33,0	41,8	49
Zone rurale	49,2	54,9	84
Zone urbaine	35,6	45,9	55

2-3-3-3-**Taille moyenne des salles de classe en 2013/2014 par région**

Le ratio élèves-salle de classe (Taille moyenne des classes) est une question fréquemment débattue en ce qui concerne la qualité de l'éducation. Il reflète le nombre réel d'élèves qui reçoit un cours donné par un enseignant à un moment donné et renseigne ainsi de manière globale sur les conditions de travail des enseignants dans les salles de classe. Il est généralement reconnu que les grandes tailles de classe sont associées à de moins bons résultats scolaires (Glass et al. 1982).

Au Cameroun, les salles de classe au primaire sont des salles de classe à effectif pléthorique (davantage dans le secteur public).

Tableau 24 : Taille moyenne des salles de classe par région

Région	Taille moyenne des salles de classe (Public et Privé)	Taille moyenne des salles de classe des écoles Publiques
Cameroun	50,4	61,6
Adamaoua	71,9	76,3
Centre	39,4	52,7
Est	62,9	66,3
Extrême-Nord	83,9	87,7
Littoral	35,1	41,6
Nord	84,7	87,6
Nord-Ouest	38,9	49,4
Ouest	50,4	56,4
Sud	41,1	41,8
Sud-Ouest	36,7	43,1
Zone urbaine	47,5	72,5
Zone rurale	52,0	57,6

2-3-3-4-**Besoins en nouvelles salles de classe du primaire dans le public et en salles de classe (en dur) à réhabiliter dans les différentes régions :**

Si nous partons de l'hypothèse que les abris de fortune érigés en salles de classe représentent un besoin réel exprimé par les populations locales qui les ont construites, on peut ainsi définir les besoins en nouvelles construction de salles de classe. On détermine aussi les salles de classe à réhabiliter comme étant les salles de classe construites en dur et indiquées dans le questionnaire d'enquête comme étant en état de délabrement avancé.

Tableau 25 : Besoin en nouvelles salles de classe dans le public

		Salles de classe du Public		
		nombre total des salles de classe du Public	**Déficit en salles de classe**	**salles de classe à réhabiliter**
Cameroun		51 336	9 655	3 584
Régions	Adamaoua	2 594	527	253
	Centre	8 053	1 718	629
	Est	3 125	524	216
	Extrême-nord	8 185	2 776	652
	Littoral	3 701	1285	409
	Nord	5 081	1 717	256
	Nord-ouest	5 616	1964	433
	Ouest	7 062	1 974	589
	Sud	3 595	592	250
	Sud-ouest	4 217	1299	263
zone d'implantation	Urbaine	12 476	2 903	1 199
	Rurale	38 860	6752	2385

19% de salles de classe fonctionnelles du public doivent être reconstruites entièrement et 7% de salles de classe construites en dur à réhabiliter, car déclarées être en très mauvais état. Les besoins exprimés en nouvelles construction sont beaucoup plus fortes dans les régions de l'Extrême-nord et du Nord avec 30% de classes existantes à reconstruire. C'est en zone rurale que ce besoin s'exprime aussi davantage avec 23% de salles de classe construites en matériaux provisoires.

2-4-Environnement scolaire, équipement des salles de classe et manuels scolaires de l'enseignement primaire :

L'accès des enfants aux commodités essentielles comme avoir une place assise, de l'eau potable à l'école, des aires de jeu aménagées, la bibliothèque, la cantine, les toilettes propres et séparées pour filles et garçons joue un rôle déterminant dans la rétention des enfants à l'école.

2-4-1-Les places assises dans les salles de classe du primaire :

Tableau 26 : Nombre d'enfants par place assise selon la région

	Ensemble des écoles primaires publiques et privées	**Ecoles publiques seulement**
Cameroun	4/5	2/3
Adamaoua	10/17	5/9
Centre	9/10	10/11
Est	4/5	5/7
Extrême-nord	2/5	1/3
Littoral	4/5	9/10
Nord	2/5	1/3
Nord-ouest	4/5	5/6
Ouest	10/11	5/6
Sud	1/1	1/1
Sud-ouest	1/1	10/11

En général, on observe 4 places assises pour 5 enfants dans les écoles primaires les conditions sont encore moins favorables dans les écoles publiques avec 2 places assises seulement pour 3 enfants. Cette situation est contrastée suivant les régions. C'est dans les régions du Nord et de l'Extrême-nord avec près d'une place assise pour 3 que l'on trouve les salles de classe les moins équipées en tables bancs pour élèves.

2-4-2-Environnement scolaire des écoles primaires publiques et privées en 2013/2014

Des établissements scolaires adéquats sont importants pour attirer les enfants à l'école et pour faciliter leur apprentissage. L'hygiène est aussi importante. L'absence des latrines par exemple peut être un élément très dissuasif, particulièrement pour les filles. De même, un manque d'eau potable à l'école, de pair avec des locaux dangereux et inadéquats peuvent être des freins à la scolarisation des enfants.

Tableau 27 : Pourcentage régionale d'écoles primaires publiques et privées disposant de certaines commodités :

Région	nombre d'écoles	Electricité	Eau potable	Toilettes	Clôture	Bibliothèque	Armoire à pharmacie	Cantine scolaire	APEE	**aire de jeu**
Cameroun	18135	22%	49%	54%	19%	22%	43%	3%	79%	32%
Adamaoua	1021	5%	28%	25%	5%	15%	10%	0%	86%	2%
Centre	3489	44%	57%	65%	39%	28%	57%	3%	68%	35%
Est	1007	9%	34%	42%	7%	4%	14%	1%	82%	18%
Extrême-Nord	2341	4%	40%	34%	5%	32%	45%	0%	88%	31%
Littoral	2081	53%	67%	77%	51%	17%	67%	2%	50%	44%
Nord	1411	4%	34%	34%	5%	14%	17%	8%	92%	18%
Nord-Ouest	2205	11%	70%	79%	9%	20%	53%	3%	90%	57%
Ouest	2115	13%	38%	46%	7%	11%	27%	1%	91%	9%
Sud	1083	16%	35%	37%	10%	10%	15%	1%	70%	14%
Sud-Ouest	1382	26%	56%	65%	18%	46%	74%	14%	86%	59%

2-4-3-Environnement scolaire des écoles primaires publiques en 2013/2014

Tableau 28 : Pourcentage régionale d'écoles primaires publiques disposant de certaines commodités

Région	nombre d'écoles	Electricité	Eau potable	Toilettes	Clôture	Bibliothèque	Armoire à pharmacie	Cantine scolaire	APEE	**aire de jeu**
Cameroun	11906	8%	39%	43%	6%	19%	37%	1%	89%	25%
Adamaoua	849	3%	26%	25%	4%	15%	8%	0%	88%	2%
Centre	1826	15%	36%	43%	10%	18%	41%	0%	91%	18%
Est	851	6%	32%	38%	4%	3%	11%	0%	85%	15%
Extrême-Nord	1990	2%	40%	35%	4%	34%	48%	0%	89%	32%
Littoral	758	22%	43%	59%	18%	6%	49%	0%	76%	29%
Nord	1215	2%	34%	35%	3%	14%	16%	9%	93%	17%
Nord-Ouest	1178	1%	66%	75%	3%	21%	70%	0%	95%	60%
Ouest	1433	9%	32%	41%	3%	10%	27%	0%	97%	7%
Sud	940	13%	32%	33%	6%	8%	11%	0%	70%	12%
Sud-Ouest	866	10%	43%	51%	6%	45%	75%	2%	91%	60%

Figure 31 : Pourcentage d'écoles primaires publiques disposant de certaines commodités de base

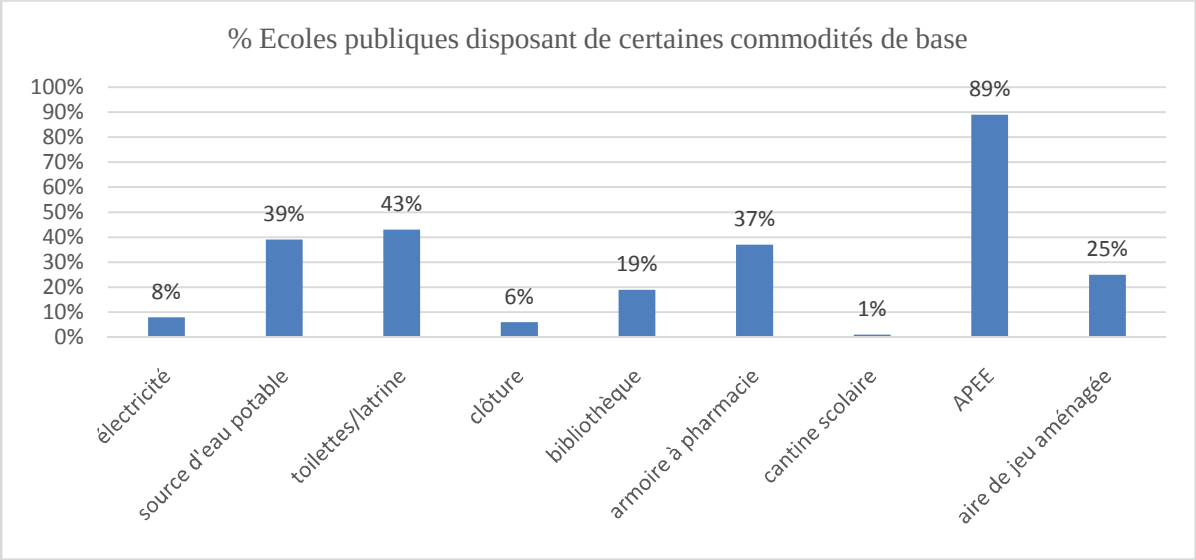

2-4-4-Manuels scolaires dans le primaire.

La disponibilité du matériel pédagogique, par exemple les livres et le manuel scolaire représente un facteur ayant un impact sur la qualité de l'apprentissage. Plusieurs études menées en Afrique ont documenté les effets extrêmement positifs des manuels sur la réussite scolaire (PASEC, Mingat et Suchaut, 2000, Pôle de Dakar, 2002, UNESCO, 2004).

Tableau 29 : Taux de disponibilité de manuels essentiels mis à la disposition des élèves dans les écoles primaires publiques en 2013/2014 par années d'études

	SIL/CL1	CPS/CP/CL2	CE1/CL3	CE2/CL4	CM1/CL5	CM2/CL6
Lecture/langage	1/13	1/14	1/15	1/15	1/15	1/12
Mathématiques	1/17	1/16	1/17	1/17	1/17	1/14
Sciences d'observation	1/53	1/41	1/42	1/38	1/36	1/28
Anglais/Français	1/19	1/18	1/19	1/19	1/19	1/16

Le manuel scolaire est très peu présent dans les écoles primaires publiques avec un (1) manuel de lecture pour 12, 13 , 14 ou 15 enfants suivant l'année d'études, un manuel de mathématique pour 14-17 enfants, un manuel de Français/Anglais pour 16-19 enfants et un manuel de sciences d'observation pour 36-53 enfants.
Cette faible disponibilité du manuel scolaire dans les salles de classe peut impacter non seulement sur la qualité de l'apprentissage, mais aussi sur l'accès et le maintien des populations les plus

vulnérables à l'école. Le Gouvernement a entrepris avec l'appui de Partenaires au Développement, de franchir une étape de la gratuité effective de l'école primaire publique par la distribution de manuels scolaires essentiels aux enfants, pour un usage gratuit dans les zones de faible scolarisation.

Figure 37 : nombre de manuels par élève dans quelques pays d'Afrique subsaharienne en 2012

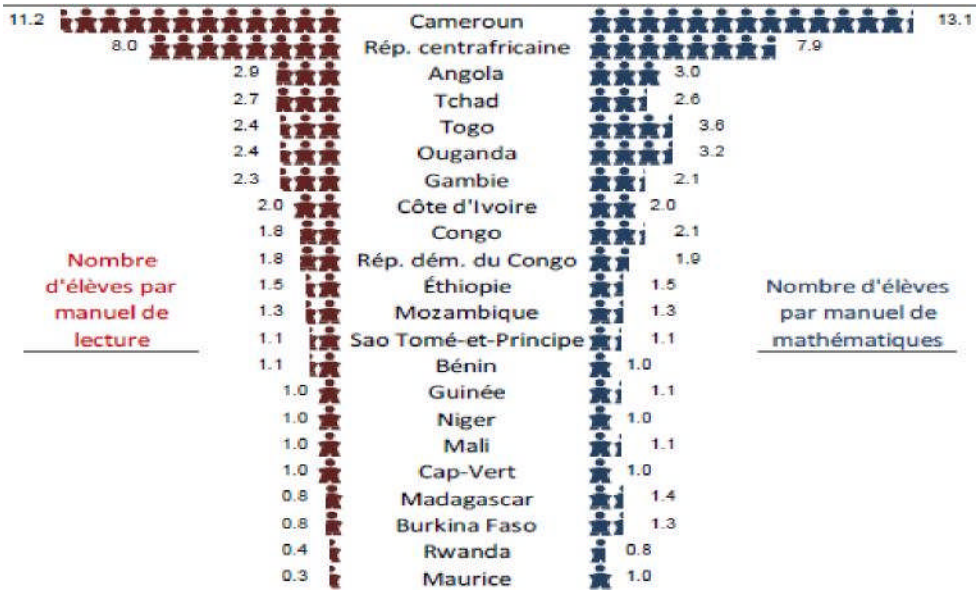

Source : UNESCO

2-5-Analyse de la scolarisation au primaire :

2-5-1-Le Taux d'accès au Primaire :

Tableau 30 : Évolution du taux d'accès au primaire

Années	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2013/2014
Taux d'accès au primaire	102%	112%	115%	125%	127%	127%	130%

2-5-2-Taux Brut d'Admission en 2014 :

Tableau 31 : Taux Brut d'Admission (TBA) par sexe et par région en 2014

	Garçons	Filles	Total	IPS* par rapport au TBA
Cameroun	135%	124%	130%	0,92
Adamaoua	173%	156%	165%	0,90
Centre	107%	106%	107%	0,99
Est	184%	168%	176%	0,92
Extrême-nord	167%	137%	152%	0,82
Littoral	89%	84%	87%	0,94
Nord	156%	135%	146%	0,86
Nord-ouest	127%	132%	130%	1,04
Ouest	135%	130%	133%	0,97
Sud	156%	157%	156%	1,01
Sud-Ouest	108%	109%	109%	1,00

IPS = Indice de parité lié au sexe

Le taux d'accès calculé à partir du recensement scolaire et des données projetées de population issues du RGPH de 2005 donne 130% pour 2014, une valeur supérieure à 100%. Dans un système en accroissement, les nouveaux entrants intègrent en effet plusieurs générations (des entrées tardives ou précoces). Dans ce cas, les taux d'accès supérieures à 100% n'est pas une garantie d'accès universel. Pour le cas du Cameroun, le système est caractérisé par un bon accès dans toutes les régions du pays, sauf dans la région du Littoral où le faible taux d'accès (87%) comparé à la moyenne nationale semble être lié à une insuffisance de l'offre qu'à une faible demande.

Tableau 32 : Evolution du Taux Brut de scolarisation :

Année scolaire	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2013/2014
Taux Brut de Scolarisation	101%	104%	103%	110%	111%	116%	118%

2-5-3-Le Taux Brut de Scolarisation en 2014 :

Le taux brut de scolarisation des filles (113%) au primaire est en moyenne inférieur à celui des garçons (124%) où l'indice de parité filles/garçons est de 0.91. Toutefois si dans de nombreuses régions, le taux de scolarisation des filles au primaire est proche de celui des garçons; ce qui se traduit par un indice de parité (rapport de l'indicateur calculé pour les filles et de celui calculé pour les garçons) proche de l'unité, il faut souligner la situation particulière des régions du Nord, de l'Extrême-Nord et de l'Adamaoua dont les indices de parité proches de 0,8 sont en deçà de la moyenne nationale. Avec moins de quatre filles à l'école pour cinq garçons il subsiste encore dans ces régions, des discriminations à l'égard de la scolarisation de la jeune fille.

Tableau 33 : Taux Brut de Scolarisation par région et par sexe en 2013/2014

	Garçons	Filles	Total	IPS lié au TBS
Cameroun	124%	113%	118%	0,91
Adamaoua	133%	109%	121%	0,82
Centre	107%	107%	107%	1,00
Est	118%	109%	114%	0,92
Extrême-nord	137%	108%	123%	0,79
Littoral	93%	93%	93%	1,00
Nord	146%	114%	131%	0,78
Nord-ouest	124%	124%	124%	1,00
Ouest	150%	146%	148%	0,97
Sud	135%	138%	136%	1,02
Sud-Ouest	104%	108%	106%	1,03

2-5-4-Le Profil de scolarisation

Pour évaluer la couverture scolaire, le taux brut de scolarisation (TBS) serait une statistique à utiliser avec précaution, car il est non seulement gonflé par les redoublements, mais ne représente qu'une moyenne sur l'ensemble du cycle d'études.

A la différence du Taux brut de Scolarisation, le profil de scolarisation est une statistique qui synthétise à la fois les problèmes observés en matière d'accès, de rétention et d'achèvement au cours du cycle. Il permet de visualiser le parcours des élèves qui entrent au primaire et ceux qui en sortent pour identifier si les déficits observés proviennent d'un faible accès ou d'une faible rétention en cours de cycle.

Figure 32 : Profil transversal (en %) de scolarisation du cycle primaire en 2013/2014

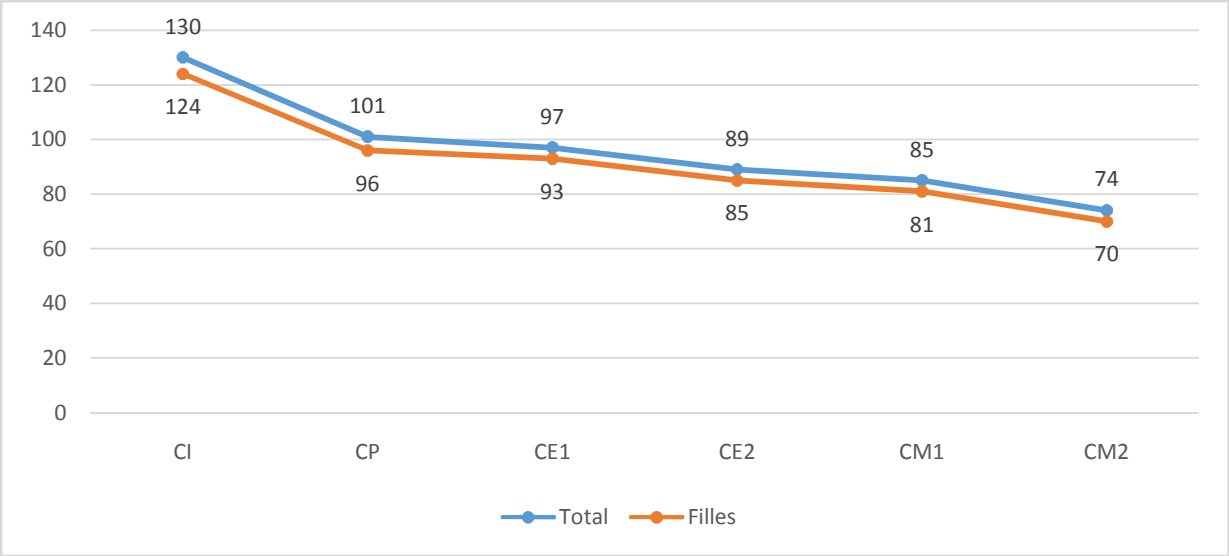

Le profil de scolarisation combine ainsi couverture et rétention et permet plus aisément de pointer le type de difficultés rencontrées dans la scolarisation des enfants. En 20123/2014, plus de 30% d'enfants en âge d'entrer au primaire ont accès à l'enseignement primaire, mais seulement 74% de la population de la classe d'âge atteignent le CM2 ou Class 6. Le système camerounais est donc en général caractérisé par un bon accès à l'école primaire, mais un achèvement faible, surtout dans les Zones d'Education Prioritaires (ZEP).

2-5-5-Profil de rétention au cycle primaire ou taux de rétention attendu par année d'étude selon la méthode pseudo-longitudinale

Figure 33 : Taux de rétention attendu par année d'étude selon la méthode pseudo-longitudinale

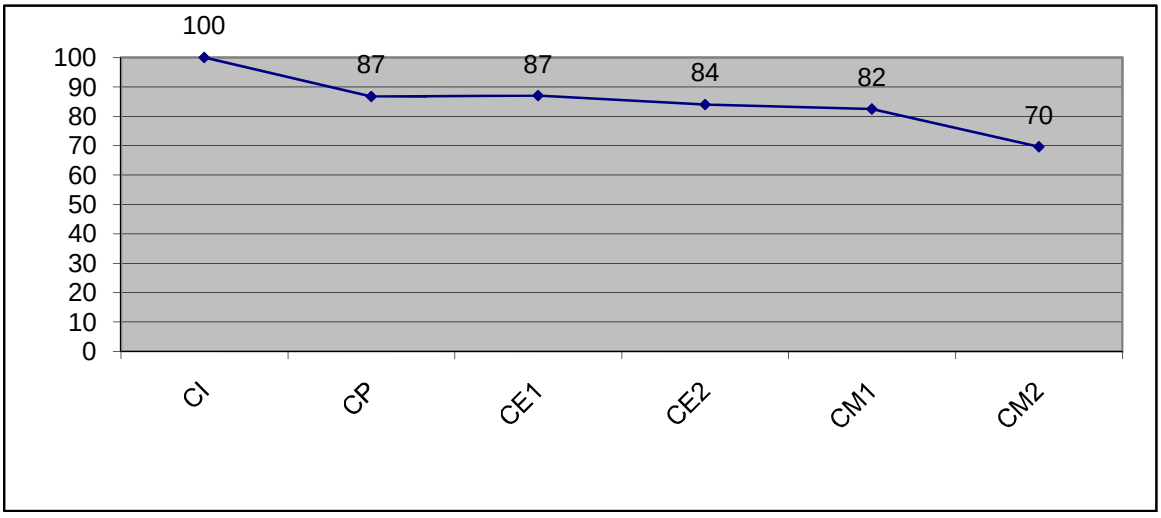

Le taux de rétention mesure la survie à l'intérieur du système scolaire des enfants qui ont un jour accédé à l'école. En supposant que 100 enfants rentrent à la SIL en 2014, les taux de survie des différentes classes de la SIL au CM2 indiquent que, seuls 70 parviendront en dernière année du cycle si les conditions de scolarisation (taux de promotion, de redoublement et d'abandon) restent celles observées en 2013/2014. 30 enfants auront abandonnés avant d'avoir atteint le cours Moyen II ou class VI.

2-5-6-L'achèvement du cycle primaire en 2013/2014

Tableau 34 : Population de la classe d'âge de 11 ans en 2014

	Garçons	Filles	Total
Cameroun	279 008	270 882	549 890
Adamaoua	13 995	14 384	28 379
Centre	50 741	48 586	99 327
Est	13 460	13 056	26 516
Extrême-nord	49 177	48 512	97 689
Littoral	36 721	33 531	70 252
Nord	28 712	29 138	57 850
Nord-ouest	25 564	25 191	50 755
Ouest	30 781	29 947	60 729
Sud	9 904	9 743	19 647
Sud-Ouest	19 954	18 794	38 748

2-5-7-2-**Evolution du Taux d'achèvement:**

Les mesures de ces taux donnent le meilleur reflet du niveau de scolarisation d'un pays ou d'une localité en rendant compte du nombre d'individus, au regard de la population scolarisable, qui ont l'opportunité d'effectuer une scolarisation primaire complète, au-delà du simple accès au cycle primaire. Si les ZEP ont des taux d'accès meilleurs par rapport à la moyenne nationale, l'achèvement du cycle primaire pour une alphabétisation durable à l'âge adulte est plus faible dans ces régions pour la classe d'âge concernée.

Tableau 35 : Taux d'achèvement dans les écoles primaires de 2006 à 2014

Année scolaire	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2013/2014
Taux d'achèvement	64,3%	71,5%	72,6%	73,0%	72,7%	73,7%	74,2%
Taux d'achèvement des filles	59,5%	65,3%	66,4%	68,8%	67,3%	69,0%	70,3%
Taux d'achèvement dans les ZEP			57,0%	57,6%	59%	59,0%	63,6%

2-5-7-3-**les disparités genre qui persistent dans certaines régions en 2013/2014**

Les taux d'achèvement par région révèlent les disparités qui existent entre les différentes régions du pays et par-delà, les différences des niveaux d'atteinte de la scolarisation primaire universelle. Près de 8 garçons sur 10 de la classe d'âge parviennent en dernière année du primaire contre 7 filles de la même classe d'âge. L'indice de parité filles/garçons de 0,9 indique que globalement 10 garçons pour 9 filles seulement achèvent le cycle primaire. Cette disparité liée au sexe qui semble légère au niveau national est cependant plus marquée dans les régions du Nord, de l'Adamaoua et de l'Extrême-nord. Les statistiques scolaires de 2013/2014 indiquent que c'est 7 filles pour 10 garçons pour l'Adamaoua, 6 filles pour 10 garçons pour les régions du Nordet de l'Extrême-nord qui terminent le cycle primaire.

Tableau 36 : Taux d'Achèvement par sexe et par région en 2013/2014

	Garçons	Filles	Total	IPS par rapport au Taux d'achèvement
Cameroun	78,0%	70,3%	74,2%	0,90
Adamaoua	67,0%	47,3%	57,0%	0,71
Centre	72,5%	75,9%	74,1%	1,05
Est	70,0%	61,0%	65,5%	0,87
Extrême-nord	73,7%	49,2%	61,6%	0,67
Littoral	71,5%	78,0%	74,6%	1,09
Nord	85,5%	53,2%	69,3%	0,62
Nord-ouest	87,6%	88,2%	87,9%	1,01
Ouest	94,7%	93,5%	94,1%	0,99
Sud	86,3%	82,2%	84,3%	0,95
Sud-Ouest	74,3%	79,3%	76,7%	1,07

Malgré une nette amélioration de l'accès à l'entrée du cycle, l'objectif d'une scolarisation primaire universelle (SPU) n'est pas globalement atteint et ne le sera pas d'ici à l'échéance 2015. Les régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-nord et du Nord sont les plus en retard avec en moyenne, un enfant sur trois qui n'achèvera pas son cycle primaire.
Les régions de l'Ouest (avec 94,1%), du Nord-ouest (88%) et du Sud (84%) sont les régions les plus proches de l'achèvement universel.

Si les disparités dépendent des milieux géographiques (rural/urbain, régions) et suivant le genre (filles/garçons), c'est la dimension du niveau de richesse qui génère les différenciations les plus intenses.
L'étude RESEN2013 a établi sur la base des enquêtes de ménage (EDS-2011) que l'impact du niveau de vie de la famille sur la scolarisation primaire est tel qu'à la fin du cycle

primaire, il y a plus de 50 points d'écarts entre le quintile le plus pauvre (taux d'achèvement de 40,2 %) et le quintile le plus riche (96,6 %). (RESEN-Cameroon _2013 page 51)

2-6-Efficacité interne

L'analyse en termes d'efficacité interne s'attache à ce qui se passe réellement à l'intérieur des différents cycles scolaires à savoir les flux d'élèves, les redoublements et abandons et l'influence des facteurs de l'organisation scolaire sur les résultats scolaires (rétention, acquisitions des élèves).

Tableau 37 : Evolution du pourcentage de redoublement par sous-système

Année scolaire	*2006/2007*	*2007/2008*	*2008/2009*	*2009/2010*	*2010/2011*	*2011/2012*	*2013/2014*
Francophone	26,4	18	17	15	14,4	14,1	14,7
anglophone	19,4	12,2	8,5	6,1	6,4	5,7	5,7
Ensemble	21,8	16,8	15,0	13,0	14,2	12,3	12,7

On note une baisse progressive du taux de redoublement qui passe de 22% en 2006/2007 à 12,7 % en 2013/2014.

2-6-2-Pourcentage de redoublants par année d'études et par sous-système du primaire en 2013/2014

Figure 34 : Taux de redoublement par année d'étude en 2013/2014 selon l'ordre

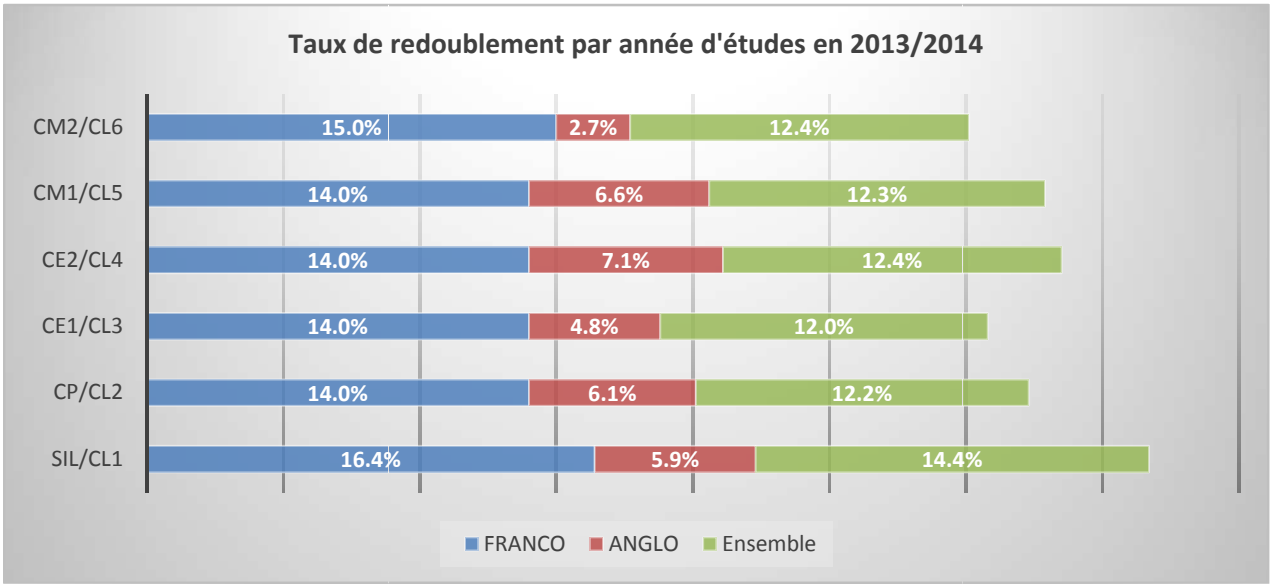

C'est en première année du cycle primaire que le redoublement est important (14,4% de redoublement). Cette pratique de redoublement est plus accentuée dans le sous-système francophone (14,7% de % redoublement) que dans le sous-système anglophone (5,7% de % redoublement).

2-6-3-Taux moyen de redoublement par sexe et suivant les régions :

Tableau 38 : Taux moyen de redoublement par sexe et suivant les régions en 2013/2014

	Garçons	Filles	Total
Cameroun	13,2%	12,2%	12,7%
Adamaoua	12,9%	12,6%	12,8%
Centre	10,5%	9,5%	10,0%
Est	16,9%	16,4%	16,7%
Extrême-Nord	17,8%	18,1%	17,9%
Littoral	7,5%	6,5%	7,0%
Nord	19,8%	20,7%	20,2%
Nord-Ouest	7,2%	6,1%	6,6%
Ouest	14,3%	12,7%	13,6%
Sud	11,8%	11,1%	11,4%
Sud-Ouest	4,7%	4,3%	4,5%

C'est à l'Est (16,7%), à l'extrême-nord (17,9%) et au Nord (20,2%) que l'on enregistre les taux de redoublement les plus importants du pays.

2-6-4-Le coefficient d'efficacité interne (CEI):

Tableau 39 : Indicateurs d'efficacité interne du primaire

Méthode Zig Zag	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Profil de rétention (a)	100	87	87	84	82	70
Pourcentage de redoublants (b)	14%	12%	12%	12%	12%	12%
Nombre d'années élèves a/(1-b)	117	99	99	96	94	79
Nombre d'années élèves théoriques utiles						418
Nombre d'années élèves avec rétention imparfaite sans redoublement						510
Nombre d'années élèves effectives avec rétention imparfaite et redoublement						584
CEI_global						**0,72**
CEI_sans redoublement						**0,82**
CEI_sans abandons						**0,87**

Le coefficient d'efficacité interne est de 72%. Ce qui veut dire que 28% de ressources utilisées par le système sont gaspillées par les dépenses affectées aux enfants qui redoublent leur année d'études d'une part et pour assurer l'éducation d'enfants qui ne vont pas suivre jusqu'à leur terme les unités d'enseignement du primaire.

Si on annulait complètement les redoublements, le système gagnerait 10 points de plus d'efficacité interne pour se situer à 82% et davantage (15 points) si on annihilait les abandons observés en cours de cycle.

Le coefficient d'efficacité interne porte son intérêt lorsqu'il, est abordé dans une perspective comparative comme l'indique le tableau ci-après sur son évolution entre les années 2002/2003 et 2013/2014.

Tableau 40 : Coefficient d'efficacité interne en 2002/2003 et 2013/2014

Années scolaires	2002/2003 (source : RESEN 2006)	2013/2014
CEI Global	63,3%	72%
CEI sans redoublement	79,8%	82%
CEI sans abandons	79,3%	87%

Notre système éducatif au cours des dix dernières années, a gagné en efficience en améliorant en gain son efficacité interne global de près de 9 points de pourcentage. En 2002/2003, le redoublement était à l'origine du gaspillage de 16,5% de ressources allouées au système. En 2013/2014, il est de 10%. Cette amélioration de l'efficience du système est uniquement due à la baisse du taux de redoublement qui est passé de 25% en 2002 à 12,7% en 2014. Par contre, en 2014, les abandons tout comme en 2002 continuent de faire perdre au système près de 15 points de pourcentage en efficacité interne et constitue aujourd'hui la plus grande cause de gaspillage des ressources affectées au sous-secteur.

3. L'alphabétisation

Les chapitres précédents ont permis d'analyser le système éducatif préscolaire et primaire, dont l'âge est compris entre 3 et 11 ans. Ces premières analyses ont montré que sur 100 élèves entrant en 1ere année du primaire, environ 70 seulement arrivent en fin de cycle. Par ailleurs les résultats de l'enquête démographique et de santé et à indicateurs multiples (EDS-MICS 2011) permettent de constater que sur 15426 femmes de 15 à 49 ans enquêtées, 20% n'ont jamais étés scolarisées. Pour le sexe masculin, cette situation concerne 9,5% pour 7191 hommes de 15 à 49 ans. Ce décor montre que malgré les mesures prises par le gouvernement ainsi que ses partenaires pour l'Education Pour Tous ainsi que l'alphabétisation des adultes, une bonne partie de la population camerounaise ne sait ni lire ni écrire dans aucune des langues officielles du pays.

Figure 35 : Pourcentage de femmes alphabétisées par région

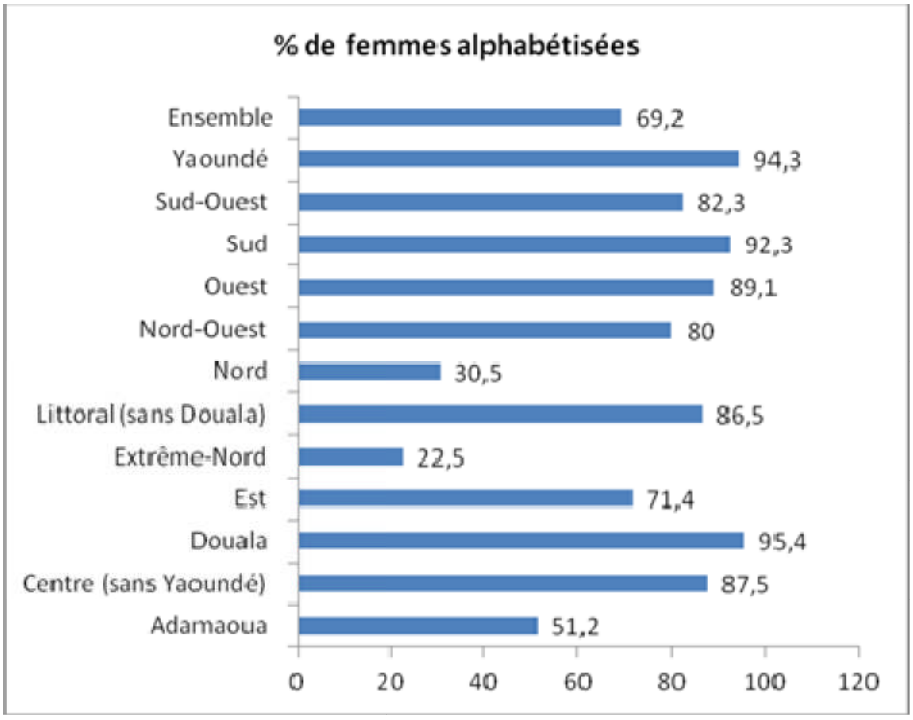

Se basant toujours sur le résultat de l'EDS-MICS 2011, l'on constate que le phénomène d'illettrisme est plus préoccupant en milieu rural qu'en zone urbaine. Il y touche beaucoup plus les femmes (50%) que les hommes (31%). En milieu urbain, au sein d'une population de 8309 femmes, 14,4% sont analphabètes ; du côté des hommes, ils sont 7,4% (pour un effectif de 3607 personnes) qui ne savent ni lire, ni écrire dans l'une des deux langues officielles.

Tableau 41 : Alphabétisation: Femmes ; Répartition (en %) des femmes de 15-49 ans par niveau d'instruction atteint et niveau d'alphabétisation et pourcentage de femmes alphabétisées selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Cameroun 2011

		Pas d'instruction ou niveau primaire								
Régions	Secondaire ou supérieur	Peut lire une phrase entière	Peut lire une partie de la phrase	Ne peut pas lire	Pas de Carte dans la langue de l'enquêtée	Aveugle/ malvoyant	Manquant	Total	Pourcentage alphabétisé	Effectif de femmes
Adamaoua	22,6	15,1	13,5	45,4	3,0	0,1	0,3	100,0	51,2	746
Centre (sans Yaoundé)	57,5	14,0	16,0	11,8	0,1	0,3	0,4	100,0	87,5	1092
Douala	79,1	12,0	4,3	3,9	0,1	0,1	0,5	100,0	95,4	1712
Est	42,0	18,5	10,9	25,5	2,7	0,2	0,3	100,0	71,4	604
Extrême-Nord	7,9	7,6	7,0	71,5	5,7	0,2	0,1	100,0	22,5	2 490
Littoral (sans Douala)	63,8	14,3	8,3	12,4	0,9	0,2	0,1	100,0	86,4	615
Nord	12,6	9,2	8,7	68,7	0,6	0,0	0,2	100,0	30,5	1 676
Nord-Ouest	44,8	16,0	19,1	19,5	0,0	0,0	0,5	100,0	80,0	1 521
Ouest	56,9	19,1	13,1	10,3	0,3	0,2	0,1	100,0	89,1	1 634
Sud	69,4	11,2	11,7	6,5	0,0	0,5	0,7	100,0	92,3	402
Sud-Ouest	53,8	15,4	13,1	17,3	0,0	0,4	0,1	100,0	82,3	1 180
Yaoundé	79,5	11,9	2,9	4,9	0,4	0,0	0,3	100,0	94,3	1 755
Ensemble urbain	65,1	13,3	7,2	13,0	0,9	0,1	0,3	100,0	85,6	8 309
Rural	24,1	12,6	13,3	47,7	1,9	0,3	0,2	100,0	50,0	7 117
Ensemble	46,2	13,0	10,0	29,0	1,4	0,2	0,3	100,0	69,2	15 426

Source : EDS-MICS2011, INS.

Par ailleurs, des disparités régionales existent (tableau). Tout en consolidant les acquis dans les régions où la situation est meilleure, notamment le Sud dont le taux d'alphabétisation est de 92 % pour les femmes, les efforts doivent être faits dans les régions de l'Extrême-Nord où seulement 23 % de femmes sont alphabétisées contre 53% pour les hommes. Viennent ensuite dans cet ordre, le nord (31 % des femmes et 65 % d'hommes) et l'Adamaoua (51 % des femmes et 77 % d'hommes).
Les deux grandes métropoles que sont Yaoundé et Douala présentent des taux d'alphabétisation plus élevés (95 % chez les femmes et 96 % chez les hommes) que dans les autres régions.

Tableau 42 : Alphabétisation: Hommes , Répartition (en %) des hommes de 15-49 ans par niveau d'instruction atteint et niveau d'alphabétisation et pourcentage d'hommes alphabétisés selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Cameroun 2011

		Pas d'instruction ou niveau primaire								
Régions	Secondaireou supérieur	Peut lireune phrase entière	Peut lireune partiede laphrase	Ne peutpas lire	Pas decarte dans la languede l'enquêtée	Aveugle/ malvoyant	Manquant	Total	Pourcentage Alphabétisé*	Effectif de femmes
Adamaoua	45,3	16,6	14,6	19,4	2,6	0,0	1,6	100,0	76,5	262
Centre (sans Yaoundé)	71,9	15,4	4,5	6,8	0,0	0,0	1,3	100,0	91,9	534
Douala	82,9	10,5	2,7	3,6	0,0	0,1	0,2	100,0	96,1	707
Est	61,4	19,5	7,9	11,1	0,0	0,0	0,2	100,0	88,8	270
Extrême-Nord	29,5	14,5	9,3	42,8	3,0	0,4	0,5	100,0	53,3	956
Littoral (sans Douala)	74,9	13,2	4,9	6,7	0,0	0,0	0,3	100,0	93,0	287
Nord	37,6	17,7	10,1	34,0	0,0	0,3	0,4	100,0	65,3	729
Nord-Ouest	51,2	20,7	15,8	9,7	0,0	0,1	2,5	100,0	87,7	529
Ouest	69,8	16,3	6,1	7,4	0,0	0,0	0,4	100,0	92,3	659
Sud	77,5	8,8	4,9	8,0	0,4	0,0	0,4	100,0	91,2	185
Sud-ouest	55,4	12,9	12,8	18,6	0,0	0,0	0,3	100,0	81,2	543
Yaoundé	81,8	11,9	2,2	3,2	0,2	0,1	0,6	100,0	95,9	794
Ensemble urbain	75,2	12,7	4,8	6,5	0,2	0,1	0,6	100,0	92,6	3 607
Rural	40,0	17,5	11,5	28,9	1,1	0,1	0,8	100,0	69,0	2 847
Ensemble 15-59	57,3	16,0	7,8	17,4	0,6	0,1	0,7	100,0	81,2	7 191

Source : EDS-MICS2011, INS.
*C'est-à-dire les hommes qui ont, au moins, fréquenté l'école secondaire et qui peuvent lire une phrase entière ou une partie de phrase.

Les autres régions dont les proportions de personnes alphabétisées sont aussi importantes sont le Sud (92% des femmes et 91% des hommes), l'Ouest (femmes 89% et 92% des hommes), le Centre (femmes 88 % et 92% des hommes), et le Littoral (86% des femmes et 93% des hommes).

4-Coûts et financement public de l'éducation de base

L'Afrique subsaharienne compte à peine une dizaine de pays où les dépenses publiques totales pour l'éducation atteignent le minimum de 6% du PIB et le minimum de 20% des dépenses publiques souhaitées par l'UNESCO. (Source UNESCO ; 2010)

4-1- les dépenses de l'éducation de base en 2012 et 2013

Une éducation de qualité va de pair avec un financement approprié. L'Etat étant le principal pourvoyeur de l'éducation au Cameroun, l'analyse est axée sur le financement public étendu aux appuis des partenaires au développement que sont:

- l'UNICEF à travers le Programme Gouvernement du Cameroun-Education de Base,
- la Banque Mondiale à travers le Programme d'appui au Système Educatif,
- l'AFD à travers le C2D-Education,
- la Banque Africaine de Développement (BAD) à travers le Projet Education II,
- le Gouvernement Japonais à travers le projet Don japonais

Tableau 43: Budget votés et exécutés par nature des dépenses en 2012 et 2013

		Année budgétaire	
		2012	**2013**
	PIB courant (en milliards)	13 514	14 465
MINEDUB[2]	Budgets votés (en millions)	160 830	171 118
	Budget exécutés(en millions)	159 031,565433	168 724,801177
	Dépenses courantes(en millions)	140 062,665573	140 062,665573
	Dépenses en capital(en millions)	18 968,899860	18 724,397451
	Taux d'exécution	98,9%	92,9%
	Dépenses en personnel(en millions)	119 799,849842	130 664,158819
	Subventions et transferts(en millions)	1 471,508990	2 546,286510
	Biens et services(en millions)	18 791,306741	16 789,958397
	% Dépenses Personnel /Dépenses courantes	86%	87%
	% Biens et services /Dépenses courantes	13%	11%
	% Subventions et transferts /Dépenses courantes	1,1%	1,7%

En 2012/2013, les dépenses publiques de l'éducation du Ministère de l'Education de base s'élèvent à 168 milliards 724 millions 801 mille 177 francs CFA, soit une hausse de 6%

par rapport à l'année budgétaire précédente 2012 qui se chiffraient à 160 milliards 830 millions de francs CFA. On observe pour ces exercices budgétaires, que les valeurs exécutées sont inférieures à celles votées par le parlement. Le taux d'exécution du budget se situe à 98,9% en 2012 et à 92,9% en 2013.
Avec le Décret n° 2008/3043 du 15 décembre 2008, le budget du Ministère de l'Education de Base est exécuté pour couvrir trois programmes opérationnels. Le programme de soutien « Gouvernance et Appui institutionnel » a mobilisépour l'année 2013, 9,56% des dépenses du sous-secteur pour appuyer les programmes opérationnels quesont :

1. l'Universalisation du Cycle Primaire: dont les dépenses se situent à 63,11% des dépenses globales du Ministère.
2. l'Alphabétisation, l'Education Non Formelle et la Promotion des Langues Nationales : 21% des dépenses globales.
3. l'Appui au Développement du Préscolaire : 6,31% des dépenses globales en 2013;

4-2-Dépenses courantes et dépenses en capital en 2012 et 2013

Les dépenses de l'éducation se composent en dépenses de fonctionnement et en dépenses d'investissement.
Les dépenses de fonctionnement constituent les parts les plus importantes avec 88% à 89% des dépenses globales en 2012 et 2013. Les dépenses d'investissement ont représenté pour chacune de ces années environ 11% des dépenses budgétaires du Ministère de l'Education de Base qui a en charge les niveaux d'enseignement du préscolaire, du primaire, l'alphabétisation et l'Education Non Formelle.
En effet, les dépenses de fonctionnement en valeur courante au titre de l'année 2013 s'élèvent à 150 milliards 403 mille 726 francs CFA, en hausse de 7,1% par rapport à l'exercice budgétaire 2012 évaluées à 140 milliards 62 millions 664 mille 573 francs CFA. Par contre, au niveau des investissements, ils ont connu en 2013 par rapport à l'exercice 2012, une légère baisse en valeur (18 milliards 724 millions 397 mille 451 francs CFA en 2013 contre 18 milliards 968 millions 899 mille 860 F CFA en 2012).

4-3-Examen par nature des dépenses publiques courantes du Ministère de l'Education de Base :

L'analyse détaillée des dépenses courantes permettent de distinguer les dépenses en personnel (dépenses salariales), les biens et services éducatifs (paquets minimum, dépenses engagés dans les services d'appui au niveau central et dans les services déconcentrés,…) et les dépenses de transferts (principalement les subventions, frais de fonctionnement des écoles,…).

La répartition des dépenses courantes met en exergue la prépondérance des dépenses liées à la masse salariale. En effet, la rémunération du personnel qui comprendles salaires, les contributions pour les régimes de retraite et l'assurance sociale, et autres indemnités et avantagesenglobent dans l'ensemble 86 à 87% des dépenses courantes. Par contre, les dépenses à caractère pédagogique (Biens et services et transfert/subventions) qui sont les dépenses hors salaires enseignant qui jouent un rôle crucial dans les aspects d'amélioration de la qualité de l'éducation, de la gestion et du pilotage du système éducatif, représentent 14% des dépenses courantes en 2013, très loin de 33% de la valeur indicative dans le cadre de l'Initiative de la Mise en Œuvre Accéléré de l'EPT IMOA-EPT.

4-4-Examen détaillé des dépenses publiques courantes par niveau d'enseignement pour l'année 2013

Pour l'année 2003, nous présentons, dans le tableau III .3, une synthèse détaillée des dépenses publiques d'éducation effectivement exécutées selon leur nature par niveau d'enseignement avec une distinction est faite entre les dépenses de fonctionnement des établissements du préscolaire formel et celles du préscolaire non formel (Centres préscolaires communautaires).

	Année budgétaire 2013
PIB courant du pays (en millions F CFA)	14 465 000
Population (en milliers)	21143
PIB/habitant (F CFA)	684 151
Dépenses courantes Etat (millions F CFA)	3 236 000
Dépenses courantes du Préscolaire (millions de F CFA)	
Préscolaire formel	14 695
Préscolaire communautaire	274
Dépenses courantes totales préscolaire	14 969
Dépenses courantes Préscolaire (% Dépenses courantes éducation	3,3%
Dépenses courantes Primaire, alphabétisation	
Dépenses courantes (millions F CFA)	135 031
Dépenses courantes (% Dépenses courantes éducation)	29,8%

4-5-Les coûts unitaires moyens:

En rapportant les dépenses courantes d'éducation au nombre d'élèves, on peut estimer le coût unitaire en termes de dépense publique par élève.

Tableau 44 : Effectifs scolarisés du Préscolaire par ordre d'enseignement et du Primaire public

1- Année scolaire 2013/2014	Effectifs scolarisés
Préscolaire	398 379
□ public	164 609
□ communautaire	9 752
□ Privé	224 018
Primaire public	3 153 543

Tableau 45 : Les coûts unitaires d'enseignement par niveau d'enseignementen 2013/2014

	Coût unitaire
Préscolaire formel (en F CFA)	89 272
Préscolaire formel (en % PIB/habitant)	13%
Préscolaire communautaire (en F CFA)	28 097
Préscolaire communautaire (en % PIB/habitant)	4%
Primaire public(en F CFA)	42 819
Primaire public (en % PIB/habitant)	6%

L'analyse du coût unitaire relève le coût unitairepublic du préscolaire formel supérieur à celui du préscolaire non formel des centres préscolaires communautaires (CPC) et au coût unitaire public de l'enseignement primaire.
En effet les dépenses courantes publiques par élève de la maternelle publique sont de 89 272 FCFA contre 28 097 F CFA pour les enfants du préscolaire communautaire et 42 819 FCFA pour le primaire public.
Comme il est pertinent de présenter les couts courant par élève relativement aux ressources nationales du pays (PIB/habitant) dans la perspective d'une soutenabilité financière des politiques et aussi dans une perspective de comparabilité, le cout unitaire moyen du préscolaire formel est de 13% du PIB par tête d'habitant. Ce qui signifie que la scolarisation d'un enfant dans le préscolaire formel coûte à l'Etat du Cameroun l'équivalent de 13% des ressources produites en moyenne par un habitant camerounais au cours de l'année 2013. Pour le primaire, la scolarisation d'un enfant revient à 6% de la richesse moyenne produite par un habitant en 2013.

Tableau 46 : Coût unitaire en fonction de celui du primaire

Niveau et type d'enseignement	Coût unitaire en 2013/2014
Préscolaire formel	2,08
Préscolaire communautaire	0,65
Primaire	1,0

La scolarisation d'un enfant à la maternelle coûte en moyenne deux fois plus cher que celle d'un enfant dans le cycle primaire et trois foisplus cher pour un enfant scolarisé dans le préscolaire communautaire.

5-Cartographie des régions vulnérables répertoriées suivant certains indicateurs de scolarisation

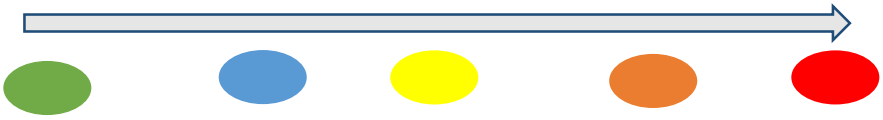

Le rouge et le marron indiquent une situation de grande vulnérabilité, le jaune et le bleu, une situation d'espoir. Le vert est une situation de réussite qu'il faut dans certains cas contextualiser.

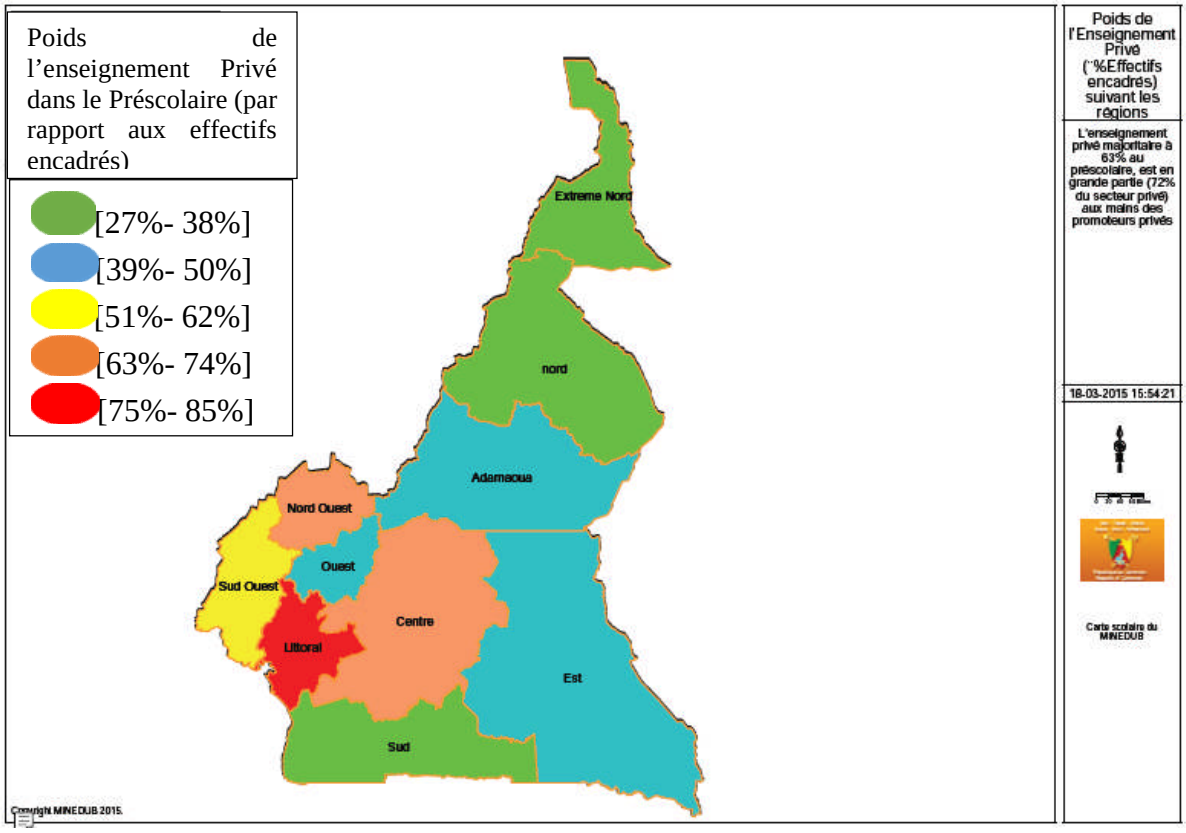

Taux Brut de préscolarisation

Taux Brut de préscolarisation en 2013/2014

[50%- 60%]
[39%-49%]
[28%-38%]
[5%-15%]

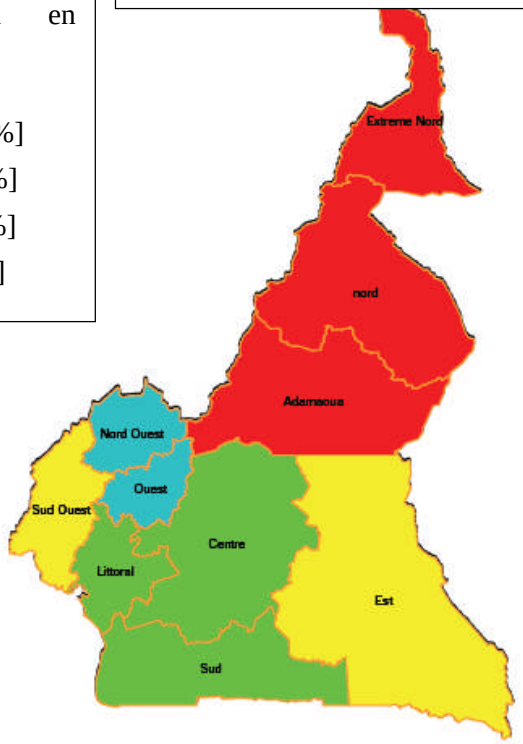

Le Centre, le Littoral et le Sud ont les taux de participation les plus élevés avec respectivement 57,8%, 53,1% et 50,5% de TBS. Les plus faibles taux sont enregistrés dans l'extrême-nord, le Nord et l'Adamaoua avec respectivement 5.2%, 7.6% et

Taux de qualification du personnel enseignant du Préscolaire Privé

[56%- 65%]
[48%- 55%]
[41%- 47%]
[35%- 40%]
[28%- 34%]

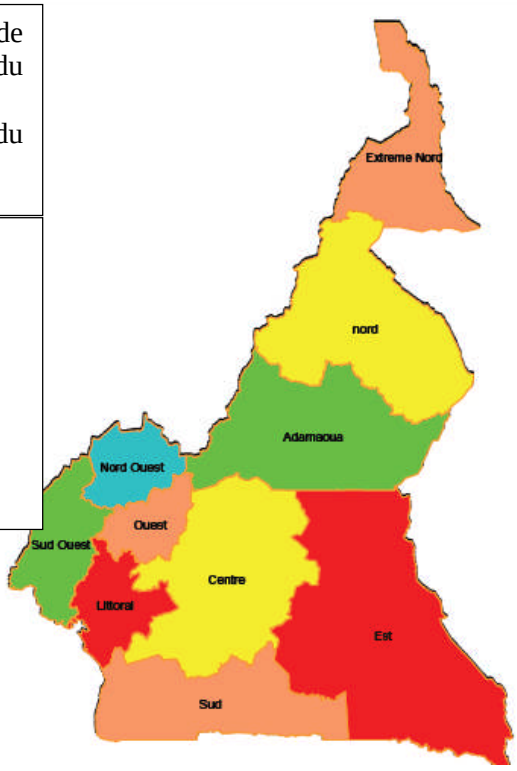

Le préscolaire est le niveau où l'on enregistre le plus faible taux de qualification (43%) du personnel enseignant dans le privé.

Taux de qualification du personnel enseignant dans le Préscolaire Privé

Le préscolaire est le niveau d'enseignement où l'on enregistre le plus faible taux de qualification (43%) du personnel enseignant dans le Privé.

18-03-2015 16:05:30

Carte scolaire du MINEDUB

Pourcentage des femmes dans les effectifs du personnel enseignant des écoles primaires

[58%- 65%]
[51%- 57%]
[46%- 50%]
[31%- 45%]
[22%- 30%]

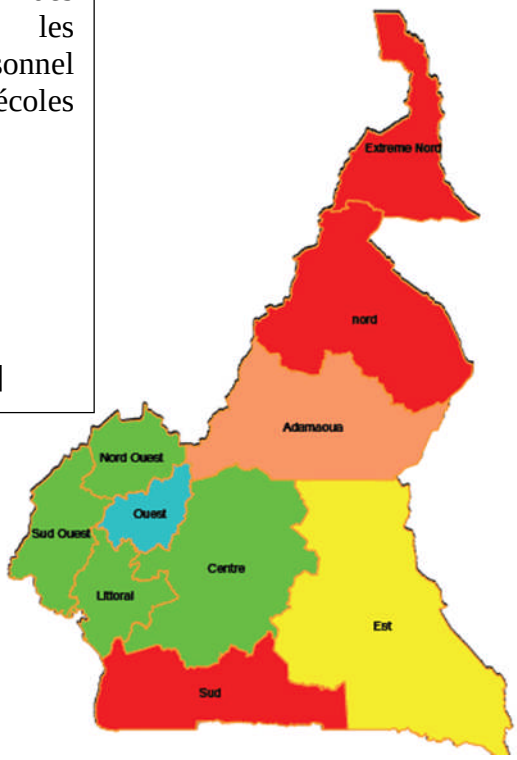

Les femmes représentent en général plus de la moitié du personnel enseignant des écoles primaires du payssauf dans les régions du Nord (28%), de l'Extrême-nord (22%) et de l'Adamaoua (45%) où pourtant, en grand nombre, elles pourraient incarner un modèle de réussite sociale pour les environnements traditionnellement hostiles à la scolarisation de la jeune fille.
Le sud-ouest, le Littoral, le Nord-ouest et le Centre (plus de 62% de femmes dans les effectifs du personnel enseignant du

Pourcentage du personnel enseignant qualifié des écoles primaires privées

[58%- 65%]
[51%- 57%]
[46%- 50%]
[31%- 45%]
[22%- 30%]

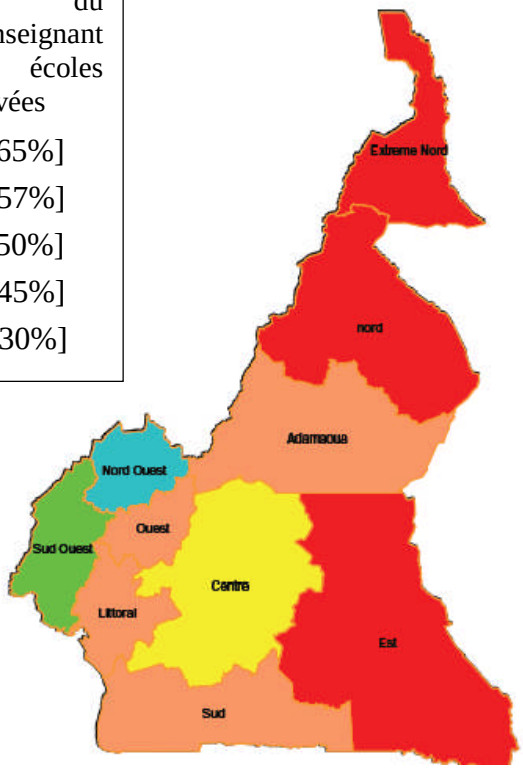

Dans le secteur privé, 48% du personnel enseignant ont subi une formation initiale et sont titulaires du diplôme officiel requis pour enseigner (le CAPIEMP)

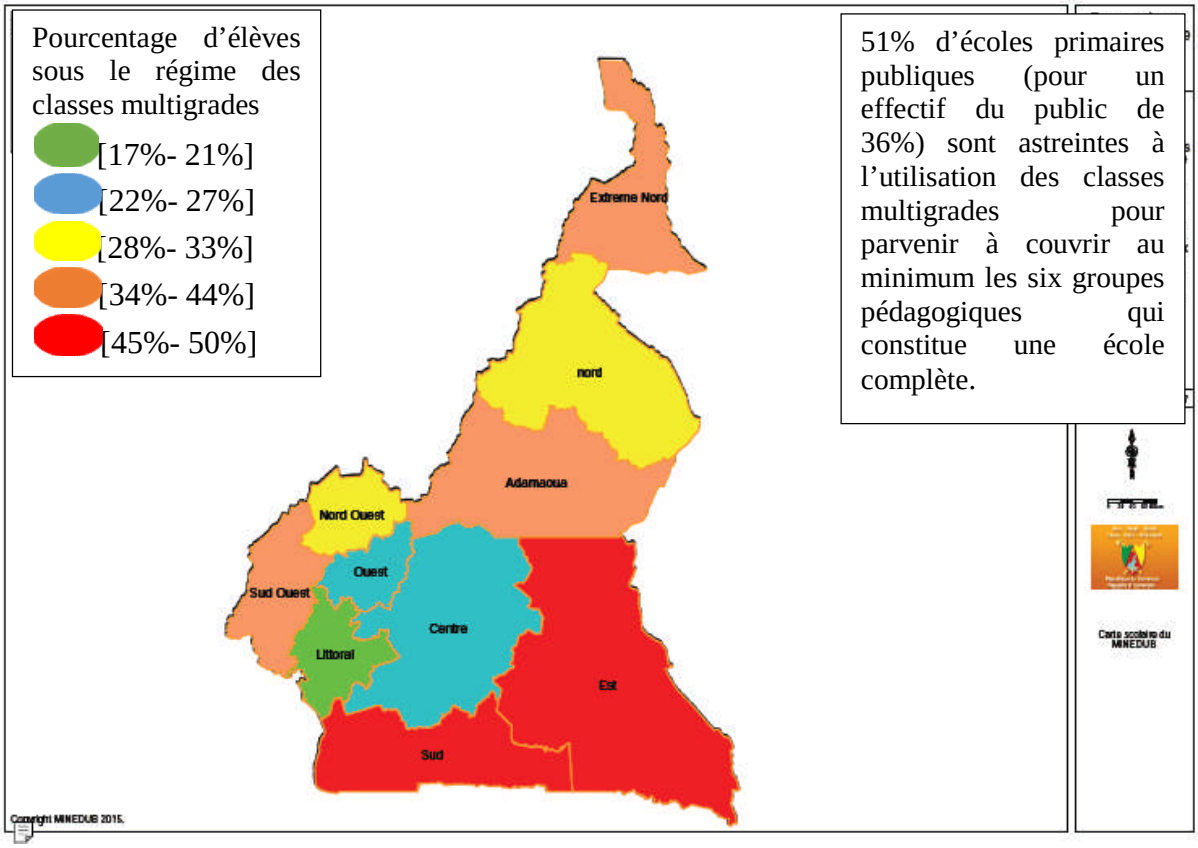

51% d'écoles primaires publiques (pour un effectif du public de 36%) sont astreintes à l'utilisation des classes multigrades pour parvenir à couvrir au minimum les six groupes pédagogiques qui constitue une école complète.

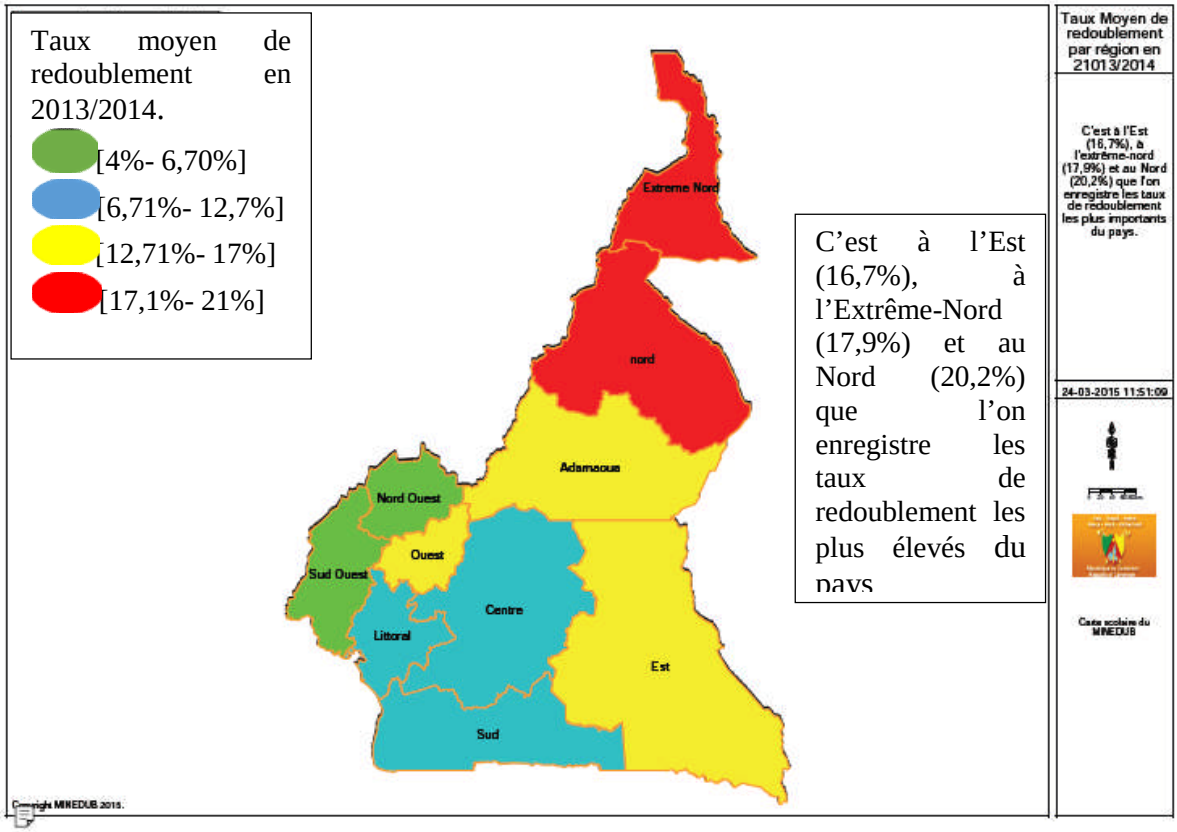

C'est à l'Est (16,7%), à l'Extrême-Nord (17,9%) et au Nord (20,2%) que l'on enregistre les taux de redoublement les plus élevés du pays

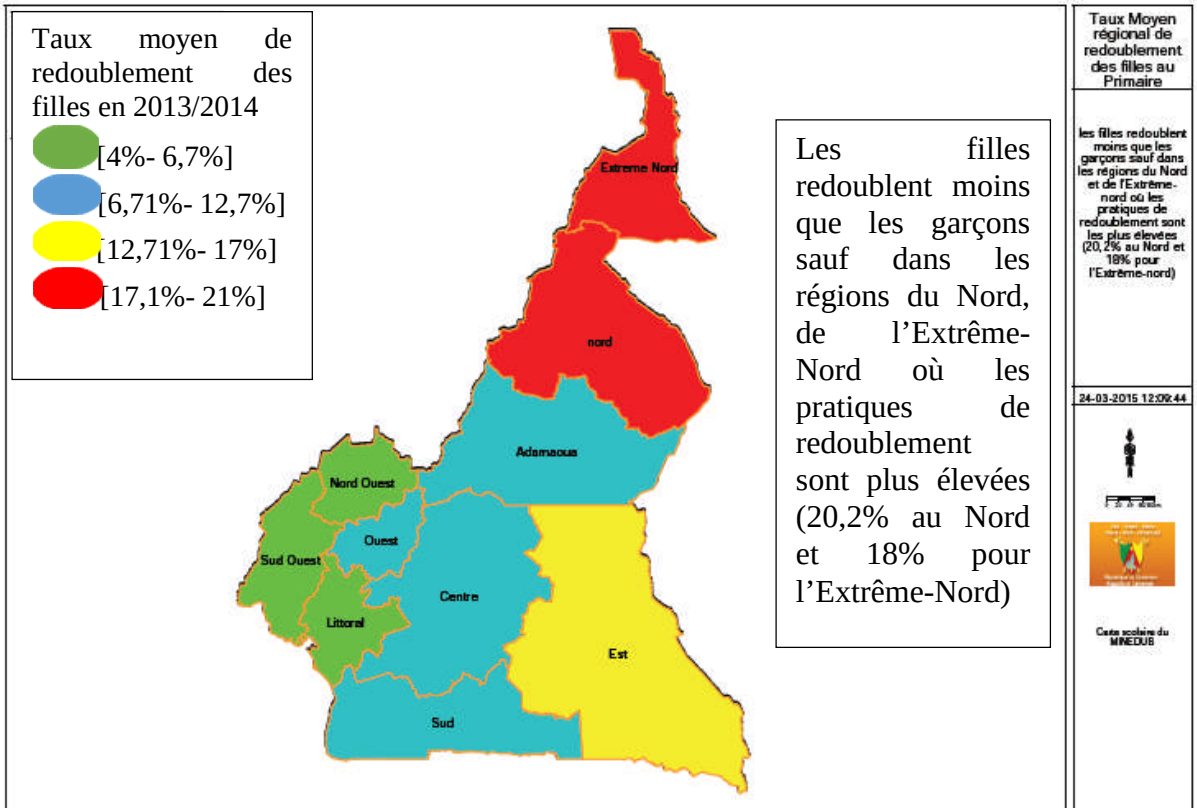
Taux moyen de redoublement des filles en 2013/2014
[4%- 6,7%]
[6,71%- 12,7%]
[12,71%- 17%]
[17,1%- 21%]
Extreme Nord
nord
Adamaoua
Nord Ouest
Ouest
Sud Ouest
Centre
Littoral
Est
Sud
Les filles redoublent moins que les garçons sauf dans les régions du Nord, de l'Extrême-Nord où les pratiques de redoublement sont plus élevées (20,2% au Nord et 18% pour l'Extrême-Nord)
Taux Moyen régional de redoublement des filles au Primaire
les filles redoublent moins que les garçons sauf dans les régions du Nord et de l'Extrême-nord où les pratiques de redoublement sont les plus élevées (20,2% au Nord et 18% pour l'Extrême-nord)
24-03-2015 12:09:44
Carte scolaire du MINEDUB

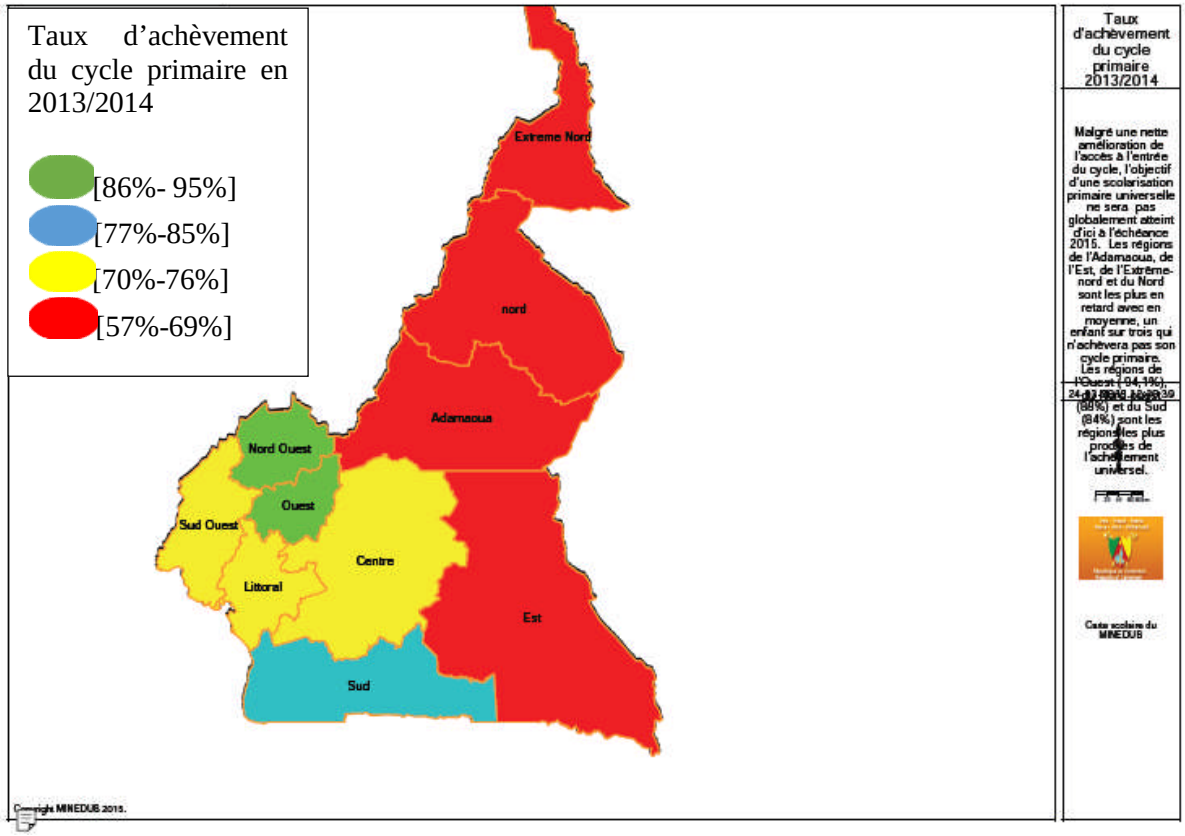
Taux d'achèvement du cycle primaire en 2013/2014
[86%- 95%]
[77%-85%]
[70%-76%]
[57%-69%]
Extreme Nord
nord
Adamaoua
Nord Ouest
Ouest
Sud Ouest
Centre
Littoral
Est
Sud
Taux d'achèvement du cycle primaire 2013/2014
Malgré une nette amélioration de l'accès à l'entrée du cycle, l'objectif d'une scolarisation primaire universelle ne sera pas globalement atteint d'ici à l'échéance 2015. Les régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-nord et du Nord sont les plus en retard avec en moyenne, un enfant sur trois qui n'achèvera pas son cycle primaire. Les régions de l'Ouest (94,1%), du Littoral (89%) et du Sud (84%) sont les régions les plus proches de l'achèvement universel.
Carte scolaire du MINEDUB
Copyright MINEDUB 2015.

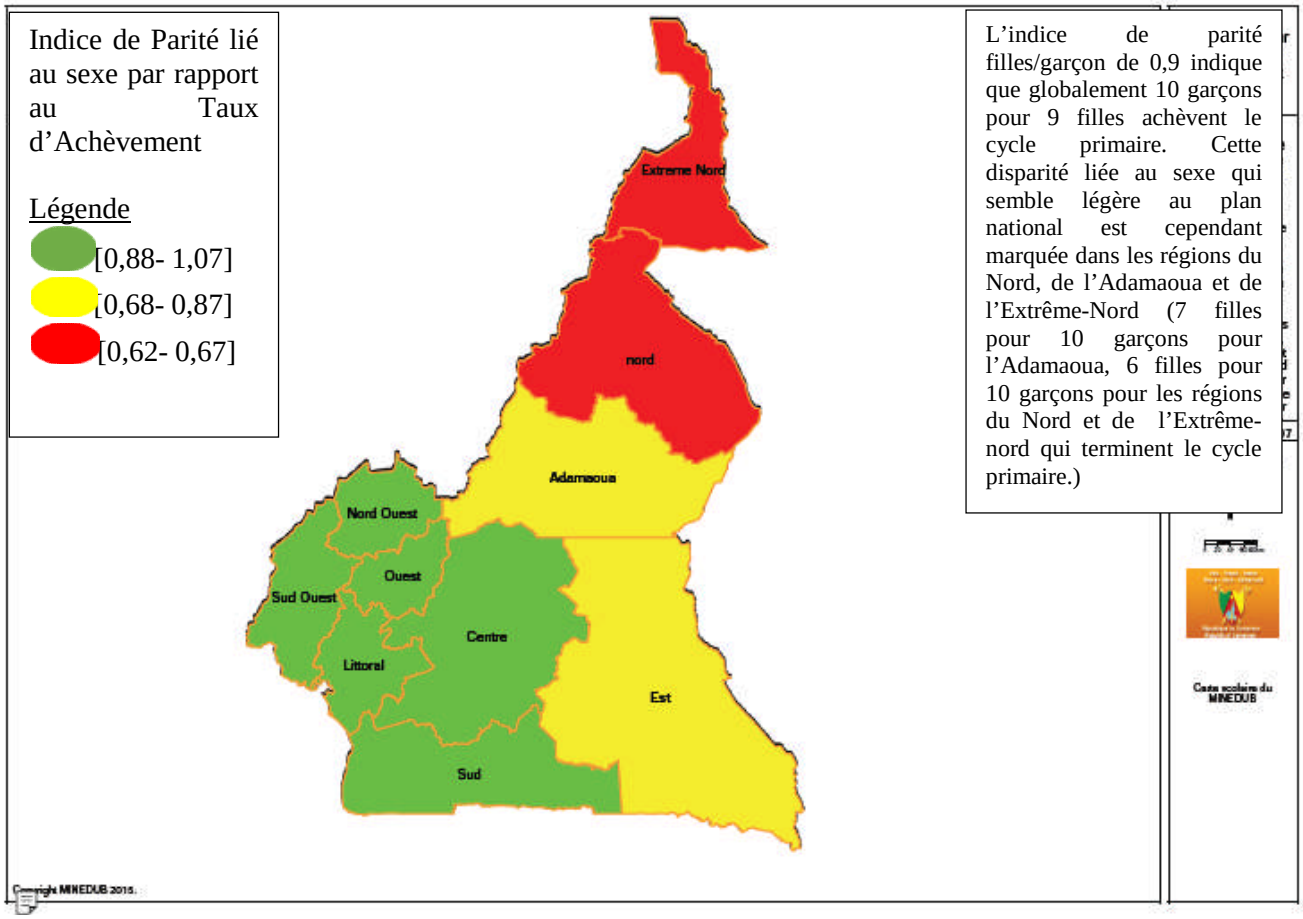

L'indice de parité filles/garçon de 0,9 indique que globalement 10 garçons pour 9 filles achèvent le cycle primaire. Cette disparité liée au sexe qui semble légère au plan national est cependant marquée dans les régions du Nord, de l'Adamaoua et de l'Extrême-Nord (7 filles pour 10 garçons pour l'Adamaoua, 6 filles pour 10 garçons pour les régions du Nord et de l'Extrême-nord qui terminent le cycle primaire.)

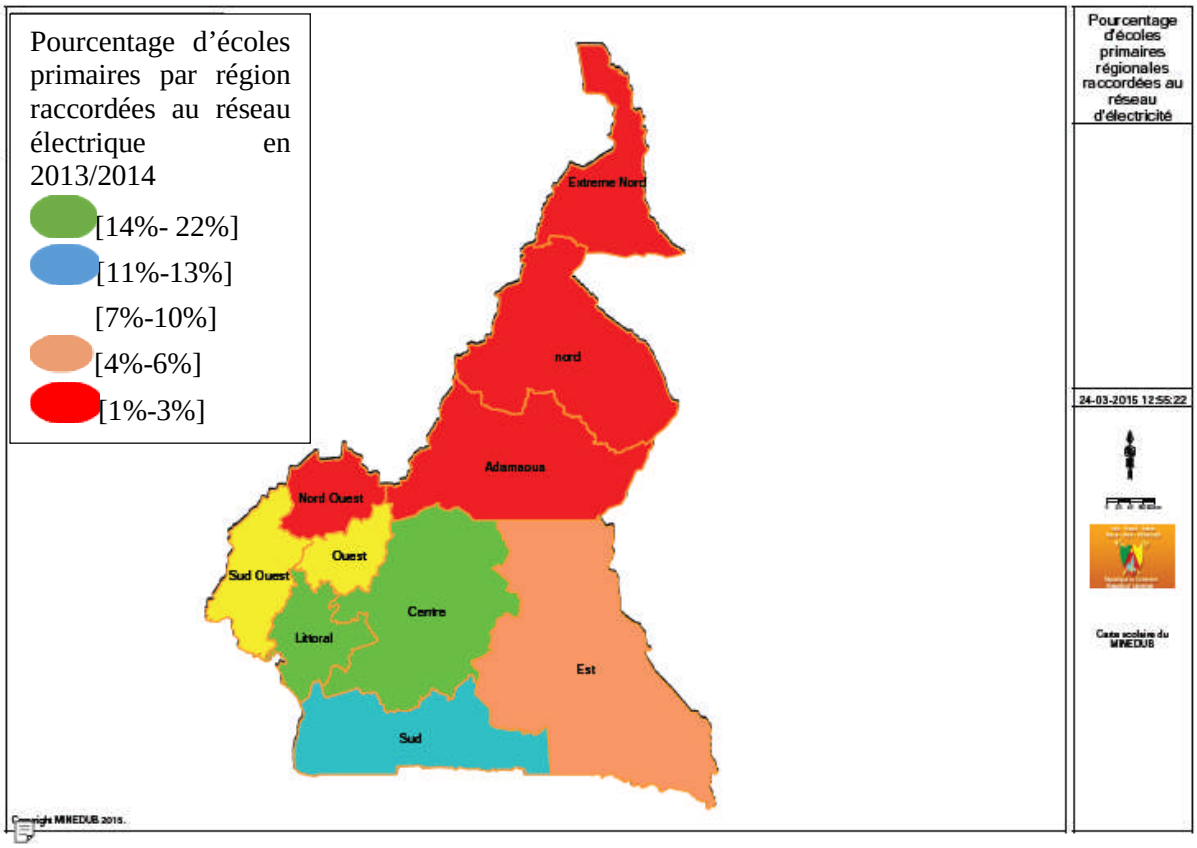
Pourcentage d'écoles primaires par région raccordées au réseau électrique en 2013/2014
[14%- 22%]
[11%-13%]
[7%-10%]
[4%-6%]
[1%-3%]
Extreme Nord
nord
Adamaoua
Nord Ouest
Ouest
Sud Ouest
Centre
Littoral
Est
Sud
Copyright MINEDUB 2015.
Pourcentage d'écoles primaires régionales raccordées au réseau d'électricité
24-03-2015 12:55:22
Carte scolaire du MINEDUB

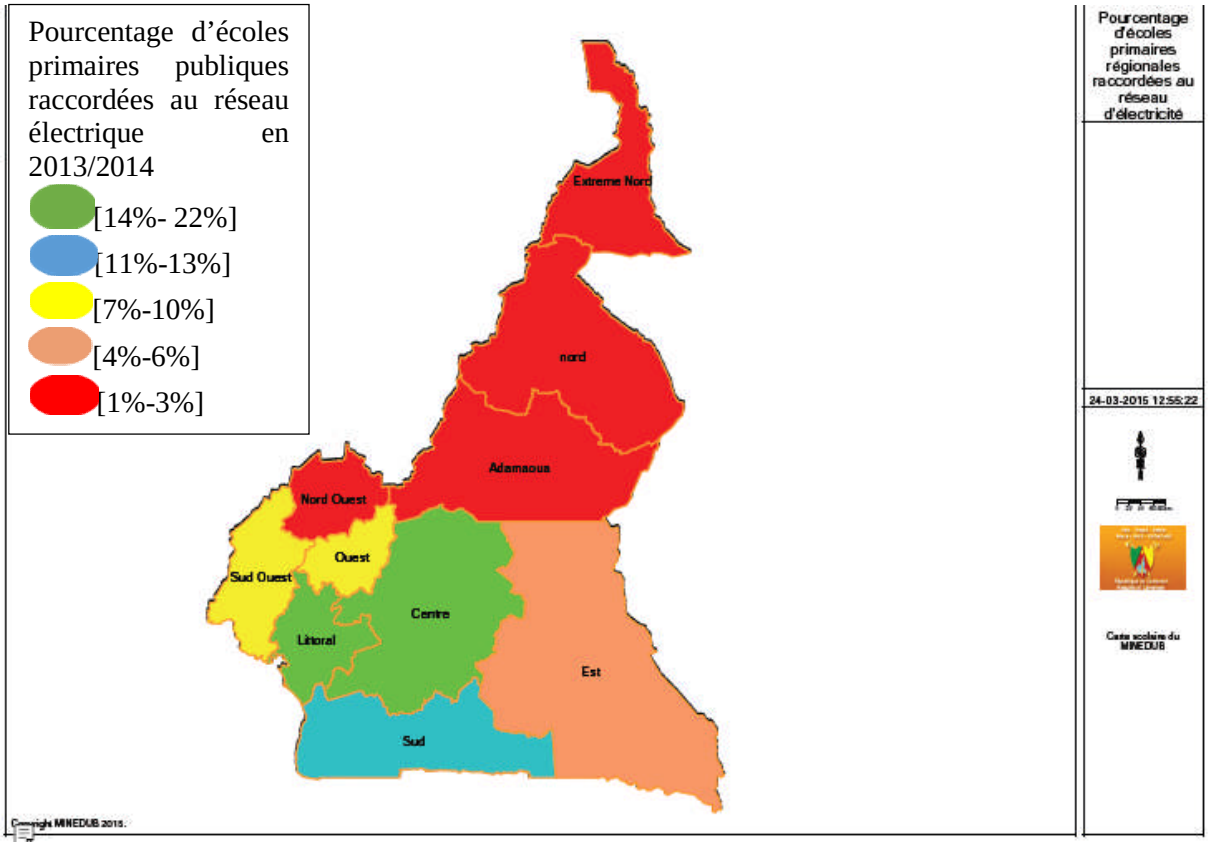
Pourcentage d'écoles primaires publiques raccordées au réseau électrique en 2013/2014
[14%- 22%]
[11%-13%]
[7%-10%]
[4%-6%]
[1%-3%]
Extreme Nord
nord
Adamaoua
Nord Ouest
Ouest
Sud Ouest
Centre
Littoral
Est
Sud
Pourcentage d'écoles primaires régionales raccordées au réseau d'électricité
24-03-2015 12:55:22
Carte scolaire du MINEDUB

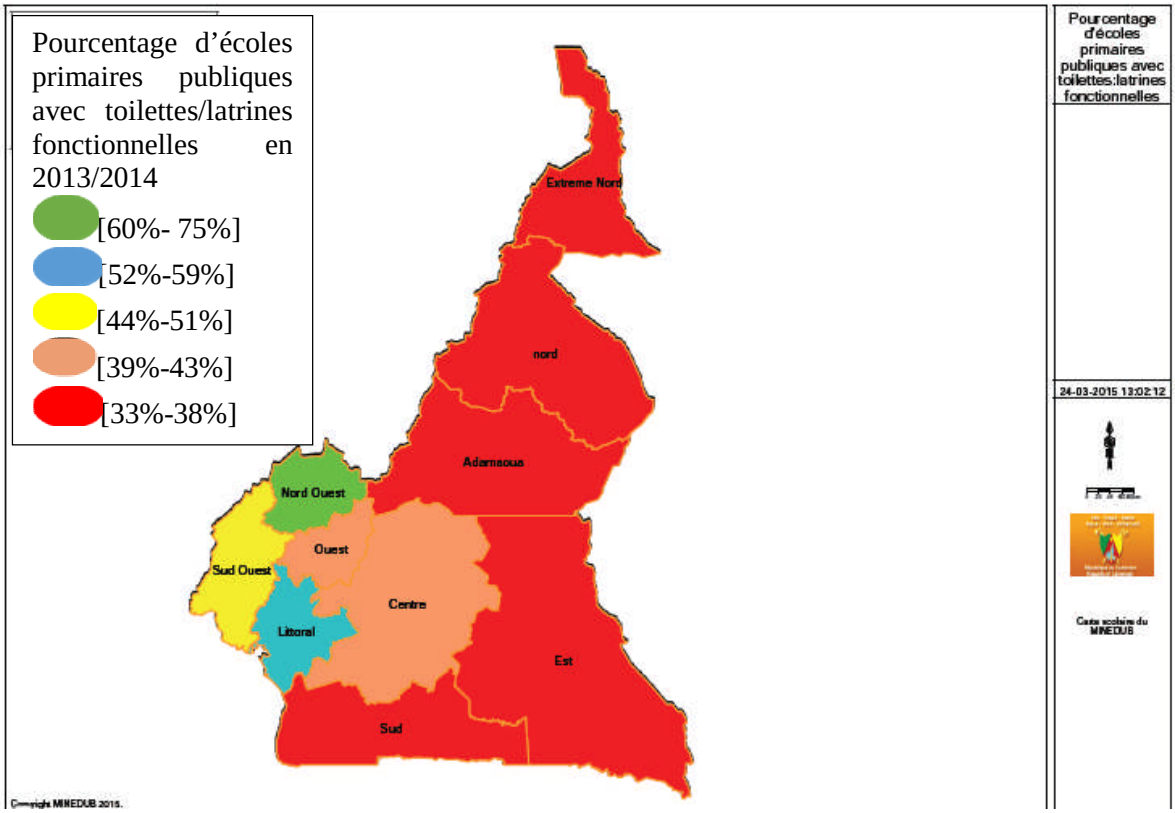
Pourcentage d'écoles primaires publiques avec toilettes/latrines fonctionnelles en 2013/2014
[60%- 75%]
[52%-59%]
[44%-51%]
[39%-43%]
[33%-38%]
Extreme Nord
nord
Adamaoua
Nord Ouest
Ouest
Sud Ouest
Centre
Littoral
Est
Sud
Pourcentage d'écoles primaires publiques avec toilettes:latrines fonctionnelles
24-03-2015 13:02:12
Carte scolaire du MINEDUB